1RE PARTIE - RAPPORT DE GESTION

LISTE DES ABRÉVIATIONS **3**

INTRODUCTION **5**

CONSEIL COMMUNAL **6**

MUNICIPALITÉ **10**

ADMINISTRATION GÉNÉRALE **12**

Généralités 12

Archives communales 18

Personnel communal 20

Manifestations populaires 26

Commission «Prilly animation» 27

Bibliothèque communale 28

OFFICE DE LA POPULATION **31**

SERVICE INFORMATIQUE **34**

FINANCES **36**

DOMAINES & BÂTIMENTS **39**

Bâtiments communaux 39

Piscines, forêts, vignes et divers 40

Bâtiments scolaires 40

Sociétés immobilières 42

Temples et cultes 42

ENERGIE & ENVIRONNEMENT **43**

Gestion des déchets ménagers 43

Energie & Environnement 45

TRAVAUX & VOIRIE **50**

Routes et infrastructures 50

Études et réalisations diverses 51

Activités et prestations diverses 51

URBANISME & CONSTRUCTIONS **53**

Permis de construire et d'habiter 53

Autorisations et prestations diverses 54

Constructions privées 56

Urbanisme 57

119500771 Municipalite de Prilly Rapport de gestion 2018 INT.indd 1 04.04.19 15:29

ENFANCE **62**
Direction de l'établissement primaire 62
Service de l'enfance 65
Fondation des Acacias 67
Conseillère école-famille (CEF) 69
JEUNESSE & SPORTS **70**
Travail social de proximité (TSP) 70
Centre de loisirs - Carrefour-Sud 71
Colonies de vacances 72
Mur de grimpe 72
Sports 72
AIDE SOCIALE COMMUNALE **73**
SERVICE DE DÉFENSE CONTRE L'INCENDIE ET DE SECOURS **74**
CONCLUSIONS **76**

* * * * *

2ME PARTIE - RELATIONS INTERCOMMUNALES

Accueil de jour des enfants du Nord-Ouest lausannois (AJENOL) 78
ARASPE - Rapport de la Présidente du Comité directeur 81
ARASPE - Rapport du Directeur 81
ASIGOS - Etablissement secondaire - Rapport du Directeur 82
Association de Communes de la région lausannoise pour la réglementation des taxis - Rapport du Président du comité de direction 83
Association de communes «Sécurité dans l'Ouest lausannois» 85
Plateforme Jeunesse de l'Ouest lausannois et Groupe Coordination Jeunesse - Rapport de la Présidente 86
Protection civile Région Ouest lausannois 87
Service de psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire (PPLS Crenol) 87

119500771 Municipalite de Prilly Rapport de gestion 2018 INT.indd 2 04.04.19 15:29

LISTE DES ABRÉVIATIONS

ABACUS	Nouveau logiciel de gestion des finances communales et des salaires
AAS	Agence d'assurances sociales
ACRM	Association des communes de la région morgienne
AI	Assurance invalidité
AIT	Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation des taxis
AFTPU	Axes forts transports publics urbains
AJENOL	Accueil de jour des enfants du Nord-Ouest lausannois
ALM	Agglomération Lausanne - Morges
AMF	Accueillante en milieu familial
APEMS	Accueil pour enfants en milieu scolaire
ARASPE	Association régionale action sociale - Prilly Echallens
ASE	Assistant socio-éducatif / Assistante socio-éducative
ASCS	Association de soutien à Carrefour-Sud
ASIGOS	Assoc. intercommunale pour la construction, la gestion des bâtiments et l'organisation de l'environnement scolaire de l'arrondissement secondaire de Prilly
ASTAG	Association suisse des transports routiers
AVASAD	Association Vaudoise d'Aide et de Soins à Domicile
AVS-AF-AC	Assurance vieillesse/Allocations familiales/Assurance chômage
BHNS	Bus à haut niveau de service
BCI	Bureau cantonal pour l'intégration et la prévention du racisme
BPA (bpa)	Bureau de prévention des accidents
CAD	Chauffage à distance
CAMAC	Centrale des autorisations en matière d'autorisation de constructions
CDAP	Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal
CHStat.ch	Portail statistique des cantons et des villes suisses (ex-Badac)
CISIP	Commission d'intégration Suisses-Immigrés de Prilly
CIP	Caisse intercommunale de pensions
CRP	Caisse de retraite professionnelle
CISTEP	Commission intercommunale «station d'épuration des eaux usées de Vidy»
COES	Classe officielle d'enseignement spécialisé
CRENOL	Couronne de la région Nord-Ouest lausannoise
CSM	Centre Sportif de Malley (ex-CIGM)
CSR	Centre social régional
CVAJ	Centre vaudois d'aide à la jeunesse
CVE	Centre de vie enfantine
DBG	Ancienne dénomination abrégée du Service Domaines & Bâtiments (G = gérances)
ECA	Etablissement cantonal d'incendie
EFRE	Entraide familiale de Renens
EGID	Identificateur fédéral de bâtiment (selon la Loi sur l'harmonisation des registres/LHR)
EPT / ETP	Effectif plein temps / Effectif temps plein
ES-L	Ecole supérieure en éducation sociale, Lausanne
ETS	Emploi temporaire subventionné
EWID	Identificateur fédéral de logement (selon la Loi sur l'harmonisation des registres/LHR)
FAJE	Fondation pour l'accueil de jour des enfants
FAO	Feuille des avis officiels
FOSC	Feuille officielle suisse du commerce
FEM	Fondation pour l'enseignement de la musique
G2i	Système de gestion de la base de données des habitants (jusqu'à fin 2018)
GLAJ-VD	Groupe de Liaison des Activités Jeunesse du Canton de Vaud
GEFI	Système de gestion des finances communales (jusqu'au bouclement 2018)
GROPIL	Groupe de pilotage (dans un projet)
IDHEAP	Institut des hautes écoles en administration publique
INP	Intérêts passifs
IUS	Indice d'utilisation du sol
JSP	Jeunes sapeurs-pompiers
LAA	Loir sur l'assurance accidents
LAJE	Loi sur l'accueil de jour des enfants

119500771 Municipalite de Prilly Rapport de gestion 2018 INT.indd 3 04.04.19 15:29

LAOC	Loi sur les amendes d'ordre communales
LASV	Loi sur l'action sociale vaudoise
LATC	Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions
LEaux	Loi fédérale sur la protection des eaux
LED	Light-emitting diode (diode électroluminescente)
LEM	Loi sur les écoles de musiques
LVMP	Loi vaudoise sur les marchés publics
MACIT	Missions d'action citoyenne
MATAS	Modules d'activités temporaires et alternatives à la scolarité
MBC	Transports de la Région Morges-Bière-Cossonay
MCBA	Musée cantonal des Beaux Arts
MO	Maître de l'ouvrage
MSST	Mesures de sécurité et de santé au travail
NEST	Système de gestion de la base de données des habitants (dès 2019)
OCOSP	Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle
OFAS	Office fédéral des assurances sociales
OFS	Office fédéral de la statistique
OFROU	Office fédéral des routes
OFT	Office fédéral des transports
OIBT	Ordonnance fédérale sur les installations à basse tension
OIT	Office de l'information sur le territoire du canton de Vaud
OPB	Ordonnance fédérale sur la protection contre le bruit
OPEL	Ordonnance sur la protection des eaux et liquides
OPTI	Organisme pour le perfectionnement scolaire, la transition et l'insertion professionnelle
OPO	Office de la Population
OSEO	Œuvre suisse d'entraide ouvrière
PAC	Plan d'affectation cantonal
PALM	Projet d'agglomération Lausanne - Morges
PC	Prestations complémentaires
PCi	Protection civile
PDL	Plan directeur localisé
PGA	Plan général d'affectation
PGEE	Plan général d'évacuation des eaux
PPA	Plan partiel d'affectation
PQ	Plan de quartier
RC	Registre du commerce ou route cantonale ou responsabilité civile
RFE	Revenu financier épuré
RIE	Réforme de l'imposition des entreprises
RPLP	Redevance sur le trafic des poids lourds liée aux prestations transports
SAPE	Service d'accueil de la petite enfance
SDIS	Service de défense contre l'incendie et de secours
SDNL	Schéma directeur du Nord lausannois
SDOL	Stratégie et développement de l'Ouest lausannois
SDT	Service cantonal du développement territorial
SESA	Service cantonal des eaux, sols et assainissement
SGA	Société générale d'affichage
SI	Services industriels ou Société immobilière
SIT	Système d'information territorial
SPJ	Service de protection de la jeunesse
SSCM	Service de la sécurité civile et militaire
STEP	Station d'épuration
TP	Transports publics
UAPE	Unité d'accueil pour écoliers
UC	Urbanisme et constructions
UCV	Union des communes vaudoises
UIP	Union instrumentale de Prilly
USP	Union des sociétés de Prilly
VOTELEC	Application informatique cantonale pour les votations/élections
VSS	Association suisse des professionnels de la route et des transports

119500771 Municipalite de Prilly Rapport de gestion 2018 INT.indd 4 04.04.19 15:29

1RE PARTIE

Rapport
de la Municipalité de Prilly
au Conseil communal
sur sa gestion de l'exercice 2018

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions

- de l'article 93c de la loi du 28 février 1956 sur les communes, état au 1er juillet 2013,
- du Règlement du Conseil communal entré en vigueur le 1er juillet 2015,

la Municipalité a l'honneur de vous présenter son rapport de gestion pour l'année 2018.

119500771 Municipalite de Prilly Rapport de gestion 2018 INT.indd 5 04.04.19 15:29

CONSEIL COMMUNAL

Liste alphabétique des membres du Conseil communal au 31 décembre 2018 (législature 2016-2021)

1	AIT-SI SELMI Soraya	PS
2	ANNEN Shantidas	PLR
3	ANTHAMATTEN Eric	PLR
4	BI-BANDENDA BILONGO Jean-Claude	PS
5	BOLDEA Liviu-Ioan	UDC
6	BORER Georges	PLR
7	BOULAZ David	VER
8	BUCHANA Alexis	PS
9	BURDET Christian	PS
10	CLIVAZ LUCHEZ Patrizia	PS
11	CONNE Georges	PS
12	CONNE Madeline	
13	CORREIA GOMES Vitor	PLR
14	CRETEGNY Philippe	PLR
15	DA COSTA CUNHA Helder	VER
16	DAVID Samuel	PLR
17	DEILLON Fabien-Thierry	UDC
18	DEILLON Monika	UDC
19	DELESSERT Pascal	PLR
20	DEMA Abedin	PLR
21	DI NATALE Giovanni Battista	PDC
22	DRAYER Blaise	VER
23	DUPERTUIS Jean-Pierre	PLR
24	DUPERTUIS Michaël	PLR
25	EICHENBERGER Claudio	UDC
26	EMERY Fanny	VER
27	EQUEY David	PLR
28	EXQUIS Charles Henri	PLR
29	FAVRE Jean-Jacques	UDC
30	GAILLARD Léo	PS
31	GENET Nicole	PS
32	GENIER Maurice	PLR
33	HANISCH Youri	UDC
34	JEAN-PETIT-MATILE Olivier	PLR
35	JOLY Rebecca	VER
36	KHEMISSA Samira	PS
37	KRATTINGER BOUDJELTA Sylvie	PS
38	KURT Ihsan	PS
39	LASSERRE ROUILLER Colette	PLR
40	LOPES Maria	PS
41	MAILLARD Christian	PLR
42	MAROLF Philippe	PLR
43	MEIENHOFER Werner	PS
44	MOMBELLI Henri Pascal	PLR
45	MONNEY Johanna	VER
46	NOSEDA GUIGNARD Geneviève	PS
47	OBERSON Charli	PLR
48	OERTLI Daniel	PLR
49	OESCH Madeleine	PS
50	PAMBIANCHI Marco	PLR
51	PIGUET Jean Michel	PS
52	PILET Olivier	PS
53	POCHON Elia	PLR
54	POLAT LASSERRE Sakine	PS
55	RICHARD Francis	PLR
56	RIEHLING Stéphane	PLR
57	ROMANENS GAILLE Danielle	PS
58	ROSA Enzo	PLR
59	RUSSBACH Magali	VER
60	SANCHEZ Olga	PS
61	SARI Aylin	PLR
62	SARTORELLI Luigi	PDC
63	SAUGY Roger	PS
64	SCHROFF Philippe	PLR
65	SEPPEY Marianne	PDC
66	SIVAGURU Cajatthiry	PLR
67	SOLLIARD Gaston	PS
68	SPORRI Fabian	PLR
69	STAUB Jean-François	VER
70	STAUFFER David	PDC
71	STEINER Nadia	VER
72	VONO Federica	VER
73	ZODOGOME Vincent	PS
74	ZWAHLEN Ariane	PS
75	VACANT	PS

Secrétaire :	TURRIAN Alexandre
Secrétaire suppléante :	ROGGLI Yvonne
Huissier :	ROSSAT Jacky

119500771 Municipalite de Prilly Rapport de gestion 2018 INT.indd 6 04.04.19 15:29

Bureau du Conseil communal

Du 1er juillet 2017 au 30 juin 2018		Du 1er juillet 2018 au 30 juin 2019	
Président :	M. Francis Richard	Président :	M. David Stauffer
1er Vice-président :	M. David Stauffer	1er Vice-président :	M. Daniel Oertli *(dès le 10.12.2018)*
2ème Vice-président :	M. Sergei Aschwanden *(jusqu'au 29.10.2018)*	2ème Vice-présidente :	Mme Rebecca Joly
Scrutateurs :	M. Georges Borer Mme Soraya Aït-Si-Selmi	Scrutateurs :	Mme Madeleine Oesch M. Youri Hanisch
Scrutateurs : suppléants	Mme Magali Russbach M. Youri Hanisch	Scrutateurs : suppléants	Mme Soraya Aït-Si-Selmi M. Georges Borer

Compte-rendu des décisions du Conseil communal en 2018

En 2018, le Conseil communal a tenu 7 séances (9 en 2017) au cours desquelles la Municipalité a présenté 14 préavis, dont 2 ont été retirés de l'ordre du jour, et 1 rapport (23 préavis, dont 1 a été retiré de l'ordre du jour, et 2 rapport en 2017). Les préavis N° 4-2018 et N° 13-2018 n'ont finalement pas été déposés.

Séance du 5 mars 2018

- Assermentation de Mme Ariane Zwahlen.
- Adoption du préavis municipal N° 1-2018 amendé sollicitant un crédit d'étude de CHF 792'000.- destiné aux travaux de mise en conformité des faux-plafonds dans les collèges du Centre et de Jolimont.

Séance du 16 avril 2018 : annulée en raison du retrait du seul préavis à l'ordre du jour.

Séance du 14 mai 2018

- Adoption du préavis municipal N° 3-2018 portant sur le développement de Malley comprenant, sur 5 ans, une demande de validation de clé de répartition financière entre les Communes de Prilly et de Renens, une demande de crédit d'études et une demande de validation de la création d'une structure de gestion (Fabrique de Malley), pour un montant global de CHF 5'738'950.-.

Séance du 18 juin 2018

- Assermentation de M. Georges Conne.
- Elections du Président du Conseil, du/de la premier/ère Vice-Président(e), du/de la deuxième Vice-Président(e), de deux scrutateurs/trices (voir composition sous Bureau du Conseil ci-dessus).
- Adoption du préavis municipal N° 7-2017 concernant l'ajustement du contrat et des conditions de travail du poste de Secrétaire du Conseil communal de Prilly.
- Adoption de la gestion communale pour l'année 2018 sous réserve des vœux et observations de la Commission de gestion.
- Adoption du préavis municipal N° 5-2018 soumettant les comptes de la STEP de Vidy, les comptes du SDIS Malley, Prilly-Renens, et les comptes communaux pour l'exercice 2017.

Séance du 24 septembre 2018

- Assermentation de M. Marco Pambianchi.
- Adoption du préavis municipal N° 7-2018 Soumettant le plan partiel d'affectation (PPA) «Carrefour Fleur-de-Lys».
- Adoption du préavis municipal N° 8-2018 soumettant la modification de la convention intercommunale relative à l'exploitation de la station d'épuration des eaux usées et de traitement des boues de l'agglomération lausannoise - STEP de Vidy.
- Adoption du préavis municipal N° 9-2018 amendé sollicitant un crédit d'investissement d'un montant de CHF 285'000.- pour le remplacement des véhicules de voirie pour l'année 2019.
- Adoption du préavis municipal N° 10-2018 amendé sollicitant l'octroi d'un crédit d'investissement de CHF 214'000.- destiné aux études et aux travaux urgents pour la remise en état partielle du collège de Mont-Goulin (1ère étape).

Séance du 29 octobre 2018

- Assermentation de M. Michael Dupertuis.
- Adoption du préavis municipal N° 6-2018 amendé soumettant l'arrêté d'imposition pour l'année 2019.

Séance du 12 novembre 2018

- Assermentation de M. Dimitri Teugueka.

119500771 Municipalite de Prilly Rapport de gestion 2018 INT.indd 7 04.04.19 15:29

- Adoption du préavis municipal N° 11-2018 amendé sollicitant
  - l'adoption du plan partiel d'affectation (PPA) «Viaduc»;
  - l'adoption de la décision finale relative à l'étude d'impact sur l'environnement;
  - l'adoption de la servitude de passage pour les piétons et la mobilité douce au bénéfice du public en général.
- Adoption du préavis municipal N° 12-2018 sollicitant un crédit d'investissement de CHF 245'800.- destiné à l'achat de la structure scolaire sise à Corminjoz, actuellement en location, ainsi qu'un crédit complémentaire de CHF 37'000.- au crédit octroyé par le biais du préavis N° 3-2017 pour la mise en place de ladite structure.

Séance du 10 décembre 2018

- Assermentation de M. Abedin Dema, en remplacement de M. Dimitri Teugueka, assermenté lors de la séance du 12 novembre 2018, dont les conditions de résidence en Suisse et dans le canton de Vaud n'étaient, de peu, pas remplies.
- Election de M. Daniel Oertli au Bureau du Conseil communal, à la fonction de Vice-président.
- Adoption du préavis municipal N° 14--2018 amendé soumettant la participation financière de la Commune de Prilly au SDIS Malley, Prilly-Renens, la participation financière de la Commune de Prilly à la STEP de Vidy, et le budget ordinaire de la Commune de Prilly pour 2019.

Liste des motions et postulats en suspens au 31 décembre 2018

29.09.2008	*M. Stéphane Birrer* : PO 3-2008 «Pour une dynamisation du centre de Prilly»
08.12.2008	*M. Samuel David* : PO 7-2008 Pour un calendrier des mesures à envisager pour assainir les routes conformément à l'Ordonnance de la protection contre le bruit et au Plan d'attribution des degrés de sensibilité au bruit»
28.06.2010	*Mme Johanna Monney et consorts* : PO 6-2010 «Pour un service de vélos en libre-service à Prilly»
27.09.2010	*MM. Maurizio Mattia et Jan Mrazek* : PO 8-2010 «Pour la promotion de la biodiversité en milieu urbain»
08.11.2010	*Mme Patrizia Clivaz Luchez et consorts* : PO 10-2010 demandant la construction d'appartements protégés sur la Commune de Prilly
06.12.2010	*Mme Isabelle Aparicio et consorts* : PO 11-2010 «Pour des logements subventionnés à Prilly».
28.03.2011	*Mme Anne Bourquin Büchi et consorts* : PO 1-2011 «Afin de soutenir une économie de proximité et de promouvoir un tissu économique diversifié dans la commune et la région, Prilly s'engage dans le développement du microcrédit».
12.09.2011	*M. Stéphane Birrer et consorts* : M 2-2011 demandant à la Municipalité de mettre en œuvre des outils performants de communication et d'offrir à la population une information de qualité, actuelle, facile d'accès et compréhensible.
16.12.2013	*MM. Maurizio Mattia et Jan Mrazek* : PO 2-2013 demandant à la Municipalité une réflexion globale sur la qualité de l'éclairage au sein de la Commune.
05.05.2014	M. *Jan Mrazek et consorts* : PO 1-2014 «Pour la sécurisation des piétons à Prilly».
20.04.2015	*Mme Colette Lasserre Rouiller et consorts* : PO 1-2015 «Comment allons-nous mettre en valeur Corminjoz-Sud».
27.06.2016	*Mme Isabelle Aparicio et consorts* : PO 2-2016 demandant la création à Prilly de «Jardins potagers urbains».
09.01.2017	*Commission des finances* : PO 1-2017 «Pour des émoluments qui couvrent mieux les charges induites aux prestations».
09.01.2017	*Commission des finances* : PO 2-2017 «Pour l'étude d'un passage de l'ARASPE à l'ARASOL».
18.12.2017	*M. David Boulaz et consorts* : PO 3-2017 «Pour plus de célérité dans les traitements des candidatures de naturalisations».
05.03.2018	*Mme Patrizia Clivaz Luchez et consorts* : PO 1-2018 «Femmes en marche : un autre regard sur l'espace urbain».

Etat de traitement des motions et postulats

L'état de traitement des motions et postulats encore en suspens et ayant été déposés et renvoyés à la Municipalité jusqu'au 31 décembre 2018 a fait l'objet d'un rapport intermédiaire détaillé (rapport municipal N° 1-2018), dont le Conseil communal a pris acte dans sa séance du 4 mars 2019 (report de la séance du 10 décembre 2018) tout en fixant des nouveaux délais de réponses selon les dispositions de l'article 69, alinéa 2, du Règlement du Conseil communal. Les motions et postulats renvoyés à la Municipalité en 2018 seront soit traités dans le courant de 2019-2020 ou feront l'objet d'un rapport intermédiaire d'ici à fin 2019.

119500771 Municipalite de Prilly Rapport de gestion 2018 INT.indd 8 04.04.19 15:29

Suite donnée aux vœux et observations des Commission de gestion et Commission des finances

Les réponses de la Municipalité, dans ses documents datés du 5 juin 2018, données aux vœux et observations de la Commission de gestion, d'une part, et de la Commission des finances, d'autre part, ont été acceptées dans leur ensemble par le Conseil communal lors de sa séance du 18 juin 2018. La Municipalité n'a aucune précision particulière à apporter dans le présent rapport.

Votations et élections 2018

4 mars — **Votations fédérale et cantonale**

Electeurs inscrits : 5'752

Objets fédéraux

Arrêté fédéral du 16 juin 2017 concernant le nouveau régime financier 2021

Taux de participation : 54.52 %

Initiative populaire du 11 décembre 2015 «Oui à la suppression des redevances radio et vision (suppression des redevances Billag)»

Taux de participation : 54.52 %

Objet cantonal

Initiative populaire «Pour le remboursement des soins dentaires»

Taux de participation : 54.52 %

10 juin — **Votation fédérale**

Electeurs inscrits : 5'761

Initiative populaire du 1er décembre 2015 «Pour une monnaie à l'abri des crises : émission monétaire uniquement par la Banque nationale ! (Initiative Monnaie pleine)»

Taux de participation : 33.29 %

Loi fédérale du 29 septembre 2017 sur les jeux d'argent (LJAr)

Taux de participation : 33.29 %

23 septembre — **Votation fédérale**

Electeurs inscrits : 5483

Arrêté fédéral du 13 mars 2018 concernant les voies cyclables et les chemins et sentiers pédestres (contre-projet direct à l'initiative populaire «Pour la promotion des voies cyclables et des chemins et sentiers pédestres [initiative vélo]» qui a été retirée)

Taux de participation : 39.14 %

Initiative populaire du 26 novembre 2015 «Pour les denrées alimentaires saines et produits dans des conditions équitables et écologiques (initiative pour des aliments équitables)»

Taux de participation : 39.14 %

Initiative populaire du 30 mars 2016 «Pour la souveraineté alimentaire. L'agriculture nous concerne toutes et tous»

Taux de participation : 39.14 %

25 novembre — **Votation fédérale**

Electeurs inscrits : 5'891

Initiative populaire du 23 mars 2016 «Pour la dignité des animaux de rente agricoles (Initiative pour les vaches à cornes)»

Taux de participation : 42.69 %

Initiative populaire du 12 août 2016 «Le droit suisse au lieu de juges étrangers (Initiative pour l'autodétermination)»

Taux de participation : 42.69 %

Modification du 16 mars 2018 de la loi fédérale sur la partie générale du droit des assurances sociales (LPGA) (Base légale pour la surveillance des assurés)

Taux de participation : 42.69 %

119500771 Municipalite de Prilly Rapport de gestion 2018 INT.indd 9 04.04.19 15:29

MUNICIPALITÉ

Répartition des sections en 2018

Administration générale (Greffe municipal, archives) - Office de la population - Ressources Humaines - Informatique - Urbanisme et Constructions - Relations extérieures	M. Alain Gillièron, Syndic Suppléant : M. Michel Pellegrinelli
Enfance (Accueil petite enfance, parascolaire) - Jeunesse et Sport (Travail social de proximité, Centre de loisirs, Colonie de vacances - Sport) - Affaires sociales	Mme Anne Bourquin-Büchi Suppléant : M. Antoine Reymond
Travaux publics (Voirie, routes, assainissement, Services industriels) - Parcs et promenades - Paroisses - Naturalisation et intégration	M. Michel Pellegrinelli Suppléant : M. Alain Gillièron
Finances - Ecoles - Sécurité publique (Police, SDIS, Protection civile) - Bibliothèque - Culture et animation	M. Antoine Reymond Suppléant : M. Maurizio Mattia
Domaines, forêts et piscines - Bâtiments et Patrimoine - Energie et Environnement - Déchets (conditionnement et évacuation) - SI communale	M. Maurizio Mattia Suppléante : Mme Anne Bourquin Büchi

Vice-Syndic pour 2018-2019 : M. Maurizio Mattia

Séances de la Municipalité

Depuis le 1er juillet 2017 et jusqu'au 30 juin 2018, la Municipalité a tenu 41 séances ordinaires et extraordinaires (41 en 2016-2017). Du 1er juillet au 31 décembre 2018, elle a siégé à 19 reprises.

Relations extérieures et manifestations

Elle a organisé

- un atelier participatif autour du projet de réaménagement du Pré Bournoud, auquel 50 personnes ont pris part, le samedi 27 janvier,
- l'inauguration de la place du Collège-Centre, le 24 mai,
- une projection publique gratuite à Cinétoile Malley Lumières du film «Power to change : la rébellion énergétique» à l'occasion des «Journées du soleil», le samedi 2 juin,
- des projections de cinéma «open air» gratuites, à la piscine de La Fleur-de-Lys, les 14 juillet et 24 août,
- le vernissage de l'exposition «Carrefour danse !» du Centre de Loisirs Carrefour-Sud, le 4 septembre,
- avec le concours de Quartier solidaire Prilly-Sud, une action «Coup de Balai» d'une demi-journée afin de nettoyer les parcelles privées sises sur la partie méridionale du territoire, le 15 septembre,

ainsi que les manifestations bisannuelles suivantes :

- la réception des Jeunes Citoyens, le 16 mars, organisée en alternance avec celle des Nouveaux Bourgeois dont elle a été disjointe en 2017,
- la sortie du personnel communal, le 31 août à Plan-Sépey, au cours de laquelle un concours par équipe a été proposé aux quelque 66 Collaboratrices et Collaborateurs présents, comprenant entre autres un retour sur les bancs de l'école avec un extrait de la célèbre dictée de Mérimée.

Elle a accueilli à Prilly :

- l'Assemblée générale du Groupement des Seniors de la Section vaudoise du TCS, qui s'est déroulée dans le cadre du 50ème anniversaire dudit groupement, le 15 mars;
- une délégation des instances ministérielles d'Abkhazie, accompagnée de l'Ambassadeur de Géorgie en Suisse, venue se recueillir sur la tombe du Prince Zourab Tchkotoua, le 21 juin.

Elle a participé à l'organisation ou apporté un soutien logistique à :

- la visite du Conseil d'Etat dans le district de l'Ouest lausannois, le 3 mai,
- la 18ème Fête Romande de Gymnastique, qui s'est déroulée sur le site de la patinoire de Malley 2.0 les week-ends des 8 au 10 et 15 au 17 juin,
- la 4ème édition de la manifestation «Cap sur l'Ouest», couplée à la célébration des 10 ans du district, le 23 septembre.

119500771 Municipalite de Prilly Rapport de gestion 2018 INT.indd 10 04.04.19 15:29

Elle a en outre assisté ou participé :

- à la rencontre des autorités communales de la région avec le Conseil d'administration de la Banque Cantonale Vaudoise, le 4 octobre,
- à la célébration des 10 ans de la filiale d'apprentis de La Poste de Prilly-Centre, le 9 octobre,

ainsi qu'aux diverses manifestations qu'elle organise annuellement, à celles des groupements, associations et autres sociétés locales, ainsi qu'aux soirées annuelles de ces dernières.

La visite annuelle de la Préfète, Mme Anne Marion Freiss, a eu lieu le 19 novembre.

Message du Syndic

2018, à l'image de 2017, une année pleine de nuages et ... quelques éclaircies !

Comme si cela ne suffisait pas, alors que notre service des Finances, après une fin d'année 2016 et un début 2017 cataclysmiques, avait enfin retrouvé sa tête (un nouveau Boursier) et une certaine stabilité, il a fallu que ce nouveau Chef de service disparaisse corps et âme en montagne lors d'un week-end ensoleillé.

Nul besoin de détailler tous les problèmes et autres conséquences d'une telle situation pour le personnel communal et la Municipalité, tant sur le plan organisationnel qu'émotionnel. Il a fallu donc faire face à ces situations avec doigté et énergie. Si les affaires courantes ont pu être gérées sans trop de problèmes, plusieurs dossiers pointus et complexes ont fortement pris... la tête et le temps de l'Exécutif communal.

Finances interpellantes, révision du plan des investissements sur 5 ans, impact de la RIE3, éventuelle hausse du taux fiscal pour 2019, programme immédiat d'économies sur le budget 2018, suite du développement de la friche de Malley avec le PPA Viaduc fortement contesté par une frange de citoyens, l'incendie de la buvette de la Fleur-de-lys, finalisation du PGA, démarche participative du Pré-Bournoud et ... un raton-laveur comme le dirait Jacques Prévert !

A ceci, et à propos d'éclaircies, on peut noter des comptes 2018 bien plus présentables que ceux de 2017, montrant par-là la volonté de gérer au plus près notre ménage communal.

C'est donc avec philosophie et la certitude d'avoir fait ce qu'il fallait... quand il le fallait, que vos 5 Municipaux vous présentent, avec l'aide de leurs Chef-fe-s de service, Collaboratrices et Collaborateurs, leur rapport de gestion pour l'exercice 2018. Bonne lecture !

Au nom de la Municipalité
Alain Gillièron, Syndic

119500771 Municipalite de Prilly Rapport de gestion 2018 INT.indd 11 04.04.19 15:29

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Généralités

Abonnements CFF

Comme en 2017, 4 cartes journalières ont été mises à disposition des Prillérans, au prix de CHF 45.- l'unité. Il en résulte que, sur les 1'460 cartes disponibles, 1'222 ont été vendues et 16 utilisées pour les besoins des services communaux (1'222 s/1'460 = 83.70 %; en 2017 : 1'486 s/1'794 = 82.83 %). Il est à noter qu'en décembre 18 billets ont été délivrés pour janvier 2019. En outre, comme en 2017, le personnel communal a eu la possibilité d'acquérir, en toute dernière minute, des billets invendus au prix de CHF 15.- le billet, soit un total de 26 billets (48 en 2017).

Centre Sportif de Malley (CSM)

Cette année 2018 aura été entièrement dédiée à la construction de ce futur temple «eau-glace» du sport et du spectacle. Le rythme est soutenu et les problématiques techniques de haute volée. Tout cela en conservant l'objectif de mettre en septembre 2019 la patinoire à disposition du LHC pour sa saison 2019-2020. La mise en exploitation de la piscine olympique et autres bassins de natation pour petits et grands est prévue pour fin 2020. On peut encore noter la finalisation heureuse du contrat de naming avec une compagnie d'assurance du terroir, partenariat qui débouche sur une «*Vaudoise Aréna*» du plus bel effet.

Commission d'intégration Suisses-Immigrés de Prilly (CISIP)

La Commission a organisé, avec l'aide financière du Bureau Cantonal de l'Intégration (BCI), une visite des Mines de sel à Bex au mois de mai où environ une cinquantaine de personnes sont venues. La CISIP a également organisé 2 ateliers «politique». Le premier s'est déroulé en mars à Castelmont dont 96 adultes et 23 enfants ont suivi les explications du Président du Conseil communal et les membres de la Municipalité. Le deuxième, en novembre dans les locaux du Grand Conseil au Château à Lausanne, où plus de 80 personnes s'étaient inscrites. La Commission a également participé à Fêtons-Prilly par la tenue d'un stand durant la manifestation de juin et a organisé en septembre, la 3ème fête du four à pain qui a rencontré un vif succès. Concernant les cours de français, 18 participants, 11 femmes et 7 hommes, les ont suivis durant l'année.

Commissions permanentes - Comités

En ce qui concerne les représentations de la Municipalité, Mme Anne Bourquin Büchi a été nommée déléguée suppléante de M. Antoine Reymond au Comité de direction de l'ASIGOS.

Modifications en 2018 au sein des Commissions «municipales» diverses et autres représentations :

- vacance du poste de trésorier au sein du Comité de l'Association La Lanterne magique de Prilly ensuite de la tragique disparition de M. Pascal Bertholet, Boursier communal;
- pour la Commission d'animation, adhésion de M. Jean Mivelaz et démission de M. Antonio Di Bari ainsi que de Mme Catherine Gretsch;
- pour la Commission du Four à pain, adhésion de M. Luca Giorgini et démission de Mme et M. Renée et Jean-Pierre Erny, ainsi que de M. Hubert Conus.

Dons divers

Outre les diverses subventions annuelles «ordinaires» prévues au budget 2017, les différents comptes disponibles ont notamment permis de verser :

CHF 1'600.-	arrondis pour le chronométrage «à puces» de la Course «A travers Prilly»;
CHF 1'000.-	à la Fondation POLYVAL, dont la mission est de permettre aux personnes au bénéfice d'une prestation de l'Assurance invalidité ou en grandes difficultés sociales, d'améliorer leur autonomie par un travail et un environnement adaptés;
CHF 1'000.-	à l'Association Franc-Parler, dont l'objectif est de créer un espace de solidarité et de formation accessible à toute personne, quelle que soit son statut et/ou sa situation économique, en favorisant l'échange et la connaissance interculturels à travers notamment de cours de français et d'activités extra-scolaires;
CHF 500.-	en faveur des Samaritains de Prilly;
CHF 500.-	pour le soutien «ordinaire» accordé à la Course «A travers Prilly»;
CHF 1'100.-	au total pour les repas de soutien du FC Prilly-Sports et du Lausanne Ville-Prilly Basket;
CHF 2'600.-	arrondis répartis entre des jeunes exerçant une activité sportive ou autre non enseignée à Prilly, de même que pour récompenser des sportifs méritants ou ayant participé à une manifestation sportive d'envergure.

119500771 Municipalite de Prilly Rapport de gestion 2018 INT.indd 12 04.04.19 15:29

Par ailleurs, le compte «Manifestations exceptionnelles» a financé l'organisation de la manifestation «Cap sur l'Ouest», pour un montant arrondi de CHF 5'900.-, l'inauguration de la Place du Collège du Centre pour quelque CHF 500.- et la soirée des Jeunes Citoyens à hauteur de CHF 880.-. De même il a permis d'octroyer une participation de CHF 1'000.- à l'occasion des 5 ans d'existence de ZIGZAG Théâtre et jeune public dans l'Ouest lausannois. Aucun montant n'a été versé en 2018 dans le Fonds «Manifestations exceptionnelles» au titre d'alimentation dudit fonds, ce dernier ayant au demeurant fait l'objet de prélèvements (voir sous la rubrique «Fonds divers et internes» ci-après).

Espace Equinoxe

En collaboration avec l'Association de plasticiens «Stratosensu», deux expositions au sein de l'Espace Equinoxe ont été organisées en 2018, la première à l'équinoxe de printemps et la seconde à celui d'automne. Ainsi les cimaises du Château et du bâtiment administratif ont accueilli, du 21 mars au 18 mai, Maude Sauvage (estampes, compositions en bois, bronzes) et Erik Janssen (photographie); leur ont succédé, du 18 septembre au 16 novembre, Fred Ebami (peinture) et Samuel Mathiss (sculpture).

Fonds d'aide à l'économie

Par ce fonds, il a été possible en 2018 d'accorder une aide au démarrage à un artisan-commerçant actif dans le secteur de l'alimentation.

Fonds de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise

Constitué de 19 communes membres et de 3 communes contributrices bien que non-membres, le Fonds de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise, ci-après nommé le Fonds, a récolté la somme de CHF 854'272.- en 2018 (CHF 848'856.- en 2017), dont une subvention de Prilly maintenue à CHF 90'000.-.

En matière de contributions aux institutions culturelles de la région lausannoise, la récolte de fonds en 2018 le permettant, l'assemblée générale, qui a eu lieu le 6 juin, a décidé, pour la 4ème année consécutive, de reverser la somme de CHF 850'000.- comme suit :

	2018	2017
Béjart Ballet Lausanne	CHF 170'000.-	CHF 170'000.-
Théâtre de Vidy-Lausanne	CHF 255'000.-	CHF 255'000.-
Orchestre de Chambre de Lausanne	CHF 170'000.-	CHF 170'000.-
Opéra de Lausanne	CHF 255'000.-	CHF 255'000.-
TOTAL	CHF 850'000.-	CHF 850'000.-

Afin d'inciter les jeunes de la région à bénéficier de la richesse de l'offre culturelle à leur disposition, la Ville de Prilly s'est associée au Fonds, en collaboration avec la Ville de Lausanne, pour le lancement, en mai 2015, de la «Carte Cultissime». Il s'agit d'un passeport gratuit permettant aux jeunes âgés entre 18 et 25 ans révolus d'accéder gratuitement aux musées communaux des villes de Lausanne et Pully et d'acheter des billets à moitié prix (catégorie la meilleure marché) auprès des quelque 10 institutions culturelles participant au projet, le 50 % restant étant financé par la commune de domicile du bénéficiaire. Depuis le lancement du projet, 62 cartes Cultissime ont été souscrites par de jeunes Prillérans, dont 20 en 2018, avec lesquelles 5 billets ont été achetés (21 en 2017 dont 14 billets achetés) auprès des institutions partenaires.

Fonds divers et internes

Indépendamment des dons octroyés par le biais des comptes communaux, les attributions suivantes ont été effectuées au débit des fonds divers et internes :

- du Fonds «Actions sociales diverses et Suzanne Crottaz», CHF 1'640.- arrondis ont été versés aux Samaritains de Prilly, pour les prestations fournies dans le cadre du plan canicule, et une participation de CHF 1'000.- a été allouée à une personne, bénéficiaire des prestations complémentaires, au titre de participation à l'acquisition d'un lit médicalisé; il a également permis d'octroyer un soutien à deux familles, l'une, monoparentale, pour couvrir des retards de loyer, à hauteur de CHF 2'670.-, et l'autre pour régler une facture d'un semestre de chauffage pour un montant arrondi de CHF 1'770.-;
- le financement, par le biais du Fonds «Thibaut-Mimran», de l'attention remise à 14 personnes ayant fêté leur 90ème anniversaire en présence d'une délégation municipale, pour un montant total de CHF 2'800.- (prise en charge jusqu'à fin mars 2018 par le budget du compte 110.3659.09);
- CHF 2'540.- arrondis destinés au repas de Noël de Pro Senectute (ex-Centre de la Confrérie), par le biais du Fonds «Kleiner-Cherix»;
- aucun prélèvement n'a été effectué en 2018 du Fonds des lotos, en complément des frais prévus au budget pour le feu d'artifice de la «Fête nationale»;

119500771 Municipalite de Prilly Rapport de gestion 2018 INT.indd 13 04.04.19 15:29

- du Fonds «Manifestations exceptionnelles», le financement de l'organisation, sous l'égide de la Préfecture, de la visite du Conseil d'Etat dans l'Ouest lausannois, à hauteur de CHF 5'900.- arrondis, et de la célébration des 10 ans du District, pour un montant équivalent; il a permis également de financer, à hauteur de CHF 2'500.-, la confection de la bannière de Prilly, en tant que commune viticole, et celle du costume du banneret qui la portera lors des défilés et autres cérémonies, ainsi qu'à l'occasion des différentes représentations de la Fête des Vignerons 2019;
- par le biais du Fonds Ingeborg Schulze, une subvention de CHF 2'500.- a été allouée au projet du Théâtre de Vidy «Cargo-Congo-Lausanne», un camion transformé en salle de spectacle itinérante pour une cinquantaine de spectateurs, qui les a emmenés dans les lieux de transit et de négoce à la frontière de la ville, en faisant notamment halte dans l'Ouest lausannois;
- le Fonds «Pass Ados» a vu le versement d'un don de CHF 20'000.- issu du repas de gala célébrant le 20ème anniversaire du Kiwanis-Club Prilly; cette somme, attribuée aux Services Enfance et Jeunesse de la Commune, a permis de mettre en place le programme «Les dimanches actifs» offrant des activités sportives pour les enfants de 0 à 15 ans, dont les deux éditions de décembre 2018 au Collège de l'Union ont été financées par ce fonds à hauteur de CHF 3'000.- arrondis;
- du Fonds «CISIP» CHF 7'000.- ont été prélevés pour compenser l'augmentation, dès 2018, des cours de «Citoyenneté-Intégration» de l'Association Français en jeu, non prévue dans la demande de subvention objet de la convention signée avec le Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI);
- un montant de CHF 1'650.- a été alloué par le Fonds «Jean-Jacques Bühler» à une personne bénéficiaire des prestations complémentaires AVS au titre de participation à l'acquisition d'appareils auditifs.

Français en Jeu

Avec l'engagement de plusieurs bénévoles, un nombre important de cours a pu être maintenu. Malgré cela, la demande reste très forte dans l'Ouest lausannois et les personnes souhaitant intégrer un cours doivent souvent patienter par manque de place. Pas moins de 25 cours ont été donnés, pour 578 apprenants représentant 1'785 heures de cours donnés pour 13'770 heures suivies.

La Lanterne Magique

Lors de la saison 2017-2018, le Club de Prilly a affiché un effectif de 153 enfants (198 la saison précédente), de 6 à 12 ans, lesquels ont été accueillis 9 fois dans les locaux que Cinétoile met gratuitement à disposition tout comme le personnel d'exploitation. Alors qu'après une progression réjouissante de 35.85 % du nombre de membres enregistrée la saison précédente après plusieurs baisses consécutives, force a été de constater un nouveau fléchissement de 22.7 % des inscriptions. La mise en œuvre d'une stratégie de communication plus diversifiée et affutée ne s'en est pas moins poursuivie.

Lausanne Région

Le rapport sur les nombreuses activités de Lausanne Région et le détail de celles-ci peut être consulté sur le site www.lausanneregion.ch, sous «Communications et publications».

LEB - Chemin-de-fer Lausanne-Echallens-Bercher

Les travaux du percement du tunnel de l'avenue d'Echallens ont été menés en 2018 dans le respect du planning établi, pour une mise en exploitation début 2020, tout comme se sont poursuivis ceux de transformation de la gare aux Ripes (Etagnières), qui devraient s'achever dans le courant de l'année 2019.

Eu égard aux désagréments occasionnés tant pour les clients, en raison des interruptions de service sectorielles sur la ligne, que pour les riverains de ces imposants chantiers, un effort particulier a été mis sur la communication : actualités sur l'avancée des travaux diffusées tout au long de l'année, séances d'information publiques, information aux voyageurs mise à jour sur tous les supports digitaux des tl ainsi que sur le terrain, etc.

Le nombre de voyageurs utilisant l'infrastructure du LEB continue de progresser en 2018 pour atteindre 3,7 millions de passagers.

Lire et écrire

Dans les cours «alpha», de l'Ouest lausannois, la provenance des apprenants est la suivante : Suisse, 3 % - Pays de l'UE, 23 % - Autres pays d'Europe, 7 % - Afrique du Nord, 14 % - Afrique sub-saharienne, 31 % - Moyen-Orient, 2 % - Asie, 7 % - Amérique latine, 13 %. Les ¾ sont des femmes et quasi le quart d'entre elles n'ont pas été scolarisées.

119500771 Municipalite de Prilly Rapport de gestion 2018 INT.indd 14 04.04.19 15:29

A Prilly et Renens, après avoir découvert les fondamentaux du dictionnaire papier, un groupe «alpha» a souhaité partir à la découverte des tablettes. Une fois les bases de fonctionnement maîtrisées, les apprenants les plus avancés ont choisi un dictionnaire numérique qui tolère l'entrée d'un mot écrit phonétiquement ou faux.

Naturalisations

Au 1er janvier 2018 est entré en vigueur le nouveau droit suisse sur la naturalisation. La refonte globale de ce cadre légal s'est avérée nécessaire afin de respecter la volonté populaire, exprimée lors de la votation du 9 février 2014, d'ajouter à la Constitution suisse de nouvelles dispositions pour une gestion autonome de l'immigration et de la possible implémentation de plafonds et de contingents en la matière (art. 121a Cst CH).

Dès lors, le ressortissant étranger qui souhaite déposer une demande de naturalisation doit être au bénéfice d'un permis d'établissement (C) et avoir vécu au moins 10 ans en Suisse. Il lui est dorénavant demandé d'attester de ses compétences linguistiques françaises, orales et écrites. Il ne doit en outre pas avoir bénéficié de l'aide sociale durant les 3 années précédant sa demande et doit avoir un passé judiciaire irréprochable.

Au vu de ces modifications aux implications multiples tant pour les candidats que pour les différents niveaux de l'administration suisse, 2018 a été une année de transition. En parallèle, la Municipalité a dû prendre diverses orientations afin d'implémenter au sein de son Administration ce nouveau cadre légal. A cela s'ajoute le traitement des nombreux dossiers déposés sous l'ancienne loi dont les dispositions transitoires s'éteindront au 31 décembre 2019.

Aussi, compte tenu de ces bouleversements, seuls 22 candidats (296 en 2017, 217 en 2016), représentant 17 dossiers (216 en 2017, 135 en 2016), ont déposé une demande de naturalisation ordinaire. A noter que les naturalisations facilitées cantonales (art. 22 et art. 25 ex-LDCV) ont été abandonnées.

Les demandeurs adressent désormais leur dossier directement au Service de la population cantonal qui se charge du contrôle du respect des conditions formelles. Les dossiers sont ensuite remis à la Commune de domicile des candidats qui traite la phase communale de la procédure. Cette étape consiste en l'analyse des conditions matérielles notamment du degré d'intégration du demandeur qui doit passer un test écrit de connaissances élémentaires. Dans ce contexte, l'audition des candidats par la Commission des naturalisations n'étant plus demandée, la Municipalité a décidé de dissoudre cette Commission municipale avec effet au 31 décembre 2019, soit en même temps que s'éteindront les dispositions transitoires de l'ancienne procédure.

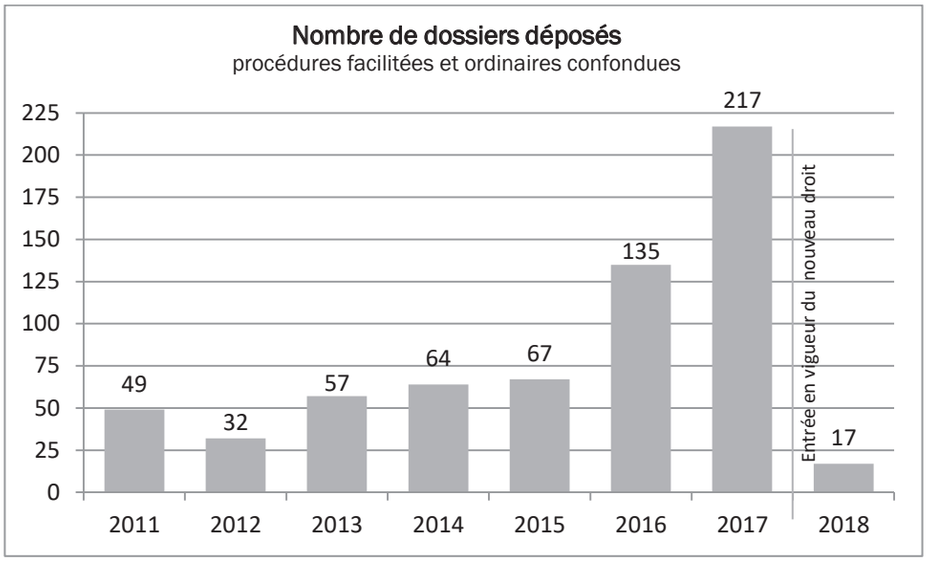

NB : un dossier «procédure ordinaire» comprenait 1.9 personnes en moyenne, contre 1.2 pour les «procédures facilitées» sous l'ancien droit et 1.3 pour les dossiers déposés depuis le 1er janvier 2018.

En définitive, et ainsi que le démontre le tableau ci-après, 173 candidats ont obtenu la naturalisation suisse en 2018 (147 en 2017, 134 en 2016).

119500771 Municipalite de Prilly Rapport de gestion 2018 INT.indd 15 04.04.19 15:29

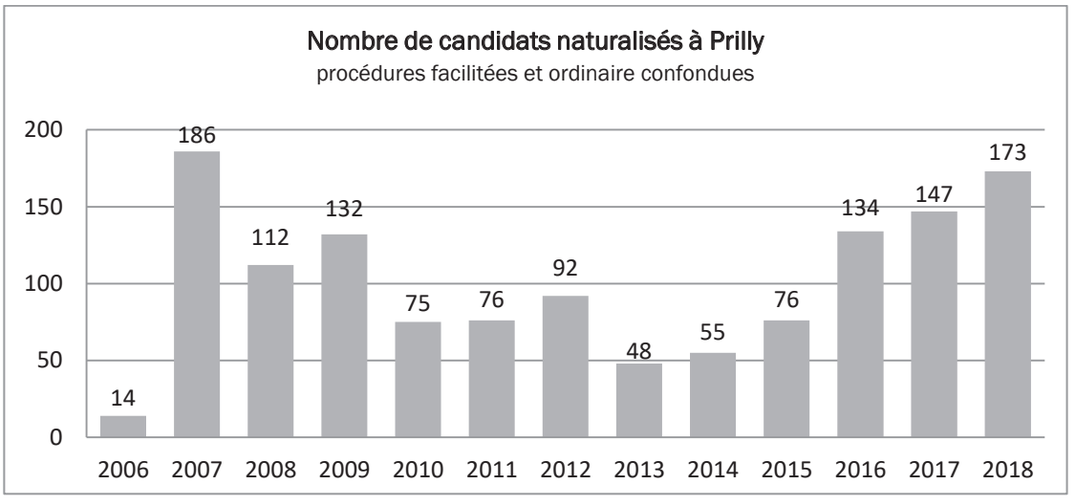

NB : La durée d'une procédure de naturalisation se situait entre 1,5 an pour une demande de naturalisation facilitée et 2,5 ans pour une demande de naturalisation ordinaire sous l'ancienne LDCV. Dès 2018, la réglementation prévoit un délai d'au moins 26 mois pour l'aboutissement d'une procédure.

Noces d'or et de diamant

Cette année, 38 couples ont reçu le traditionnel colis comprenant l'un ou l'autre des ouvrages sur Prilly, le tome 1 pour 50 ans et le tome 2 pour 60 ans de mariage, ainsi qu'une bouteille de Grand-Vigne. 26 d'entre eux célébraient leurs noces d'or (50 ans) et 12 leurs noces de diamant (60 ans). A noter l'agréable surprise que cela provoque !

Nonagénaires - Centenaire

En 2018, 26 personnes ont souhaité recevoir l'attention municipale et les cadeaux traditionnels (21 en 2017) à l'occasion de leur 90ème anniversaire, alors que 17 d'entre elles n'ont pas voulu de cérémonie (17 également en 2017). Aucun centenaire n'a été fêté en 2018, alors qu'elles étaient deux en 2017 à avoir reçu la visite de la Préfète.

Paroisse protestante de Prilly-Jouxtens

Un culte a été célébré le 1er juillet 2018 pour prendre congé de Mme et M. Lasserre, Pasteurs dans la paroisse, à l'occasion de leur départ à la retraite. Mme Isabelle Graesslé a été nommée pour leur succéder. La traditionnelle «Fête de la Paroisse» s'est déroulée le 6 octobre dans les murs de l'église de St Etienne.

Paroisse catholique du Bon Pasteur

En 2018, la réalisation d'une la 3ème phase de travaux a mis un terme à l'important chantier de réfection de l'isolation du bâtiment. Le remplacement des tuiles du toit de l'église devrait être entrepris ces prochaines années; une réflexion sur la pose de panneaux photovoltaïques, en toiture, est en cours d'étude.

Passeport Vacances

En 2018, lors de la 38ème édition, il a été vendu aux enfants Prillérans, nés du 01.07.2002 au 30.06.2009, 97 passeports vacances, soit une progression des ventes de plus de 67.25 % par rapport à 2017. La Ville de Prilly a proposé 26 activités, telles que : initiation au tennis, à l'escalade indoor ou aux échecs, tournoi de ping-pong, confection de cupcakes ou de pizzas, découverte des dessous d'une piscine, création d'un imprimé aux PCL, et bien d'autres ! Avec ce passeport, les participants peuvent bénéficier, en plus des activités, de la gratuité des transports Mobilis, de l'accès aux piscines et aux musées ainsi que de 3 entrées de cinéma dans les salles Europlex et Cinétoile.

La plus grande majorité des activités proposées à Prilly ont été offertes par les organisateurs. Certaines ont cependant fait l'objet d'une indemnisation, pour compenser la fourniture de matériel, à hauteur de CHF 1'980.- au total (CHF 2'334.80 en 2017), incluse la participation communale au financement des 719 entrées enregistrées dans les salles de Cinétoile, à raison de CHF 2.- par entrée.

Le prix d'un passeport «Traditionnel» se maintient à CHF 45.- (CHF 40.- pour le 2ème enfant de la même famille) et CHF 25.- pour le «Farniente». Si le prix de revient de ce dernier est équivalent à son prix de vente, le coût réel d'un passeport «Traditionnel» s'est élevé, en 2018, à CHF 87.61 contre CHF 94.20 en 2017, soit une diminution de près de 7 %. Quant au nombre total de passeports vendus au sein des 42 Communes membres de l'association, il s'est élevé à 1'649 (1'627 en 2017).

119500771 Municipalite de Prilly Rapport de gestion 2018 INT.indd 16 04.04.19 15:29

Quartiers Solidaires (QS)

Prilly-Sud - Année 3 : plusieurs activités ont eu lieu cette année : ateliers bricolage, ateliers cuisine, marches, cafés, sorties, stand de présentation à Fêtons Prilly (en co-construction avec les deux quartiers solidaires autonomes de Prilly) et de vente au vide-grenier. Des nouveaux projets ont également vu le jour tels que les repas au restaurant, une balade urbaine sur un PPA de Malley dans l'idée de représenter les habitants à une démarche participative organisée par la Ville de Prilly, la création d'un info-senior sur la POLouest et la visite du poste de police, des ateliers informatiques intergénérationnels en collaboration avec Coup d'Pouce, le Service jeunesse et le Service informatique, deux séances bilans pendant lesquelles la charte du groupe habitants a été retravaillée, une visite d'Aquatis, un repas interquartier sur la nouvelle place de Prilly-Centre, une visite au «QS des Moulins», une participation au festival «Out» spectacles de sortie des étudiants de la Manufacture (école des arts de la scène) puis une visite guidée de l'école de la Manufacture, une participation à un vernissage photo organisé par Carrefour-Sud, une collaboration avec Métis'Arte pour deux séances sur les questions de l'identité, un repas de Noël sous forme de fondue chinoise.

Différents groupes de travail se sont mis en place : un groupe prépare l'ordre du jour des séances habitantes, un autre s'est constitué sur la création de la brochure des activités et des petits groupes pour imaginer différents flyers. Un groupe de travail s'est constitué pour imaginer et organiser la journée «découvertes». Un autre groupe s'est réuni à de nombreuses reprises pour préparer le marché de Noël. Trois séances ont été organisées aussi pour discuter de la question de l'ouverture du projet au quartier.

Parallèlement, des groupes interquartiers se sont réunis pour entre autres créer une banderole commune, réfléchir à la communication des trois quartiers via un article commun dans le Prill'hérault ainsi qu'à l'organisation d'un forum commun.

Autres Quartiers : des animateurs de Pro Senectute sont également présents pour soutenir les associations issues des QS Nord et Centre. Pour Espace Rencontre leur travail a porté avant tout sur l'accompagnement de la transition entre l'ancien et le nouveau comité. Pour l'Association de Quartier Prilly-Nord, ils se sont concentrés sur la communication avec le groupe; comment présenter l'Association et ses activités, la répartition des tâches au comité et l'élargissement des tâches à d'autres membres de l'Association, ainsi que sur la création d'une brochure représentant l'Association et ses activités et d'une affiche regroupant les activités régulières et ponctuelles.

Stratégie et Développement de l'Ouest Lausannois (SDOL)

Le bilan d'activités de «Stratégie et Développement de l'Ouest Lausannois» (ex-Schéma Directeur de l'Ouest Lausannois) peut être consulté sur le site www.ouest-lausannois.ch, sous «Publications».

Schéma Directeur du Nord Lausannois (SDNL)

Le rapport d'activité du «Schéma Directeur du Nord Lausannois» est disponible sur le site www.sdnl.ch, par le biais du lien figurant sur sa page d'accueil.

Transports publics de la région lausannoise (tl)

Le rapport d'activité des tl est consultable sur le site www.t-l.ch sous «Nous connaître/Les tl/Rapport d'activité».

TKM - Théâtre Kléber-Méleau

L'année 2018 a été marquée par des représentations d'œuvres classiques et contemporaines mais aussi par une mise en lumière de traditions artistiques millénaires comme le Kathakali. Point d'orgue de cette année, du 24 octobre au 18 novembre 2018, sous l'impulsion d'Omar Porras, le TKM, soutenu par 8 théâtres partenaires ainsi que d'autres soutiens publics et privés, a pu accueillir au Palais de Beaulieu le Théâtre du Soleil, fondé et dirigé par Ariane Mnouchkine, avec son spectacle *Une Chambre en Inde* devant plus de 12'600 spectateurs venus de toute la Suisse, pour 21 représentations.

En chiffre pour l'année 2018, plus de 44'000 personnes ont assisté à des spectacles proposés par le TKM, dont 12'000 spectateurs lors des créations en tournée.

Le TKM peut s'enorgueillir d'un taux de remplissage de plus de 80%. Durant l'année 2018, il a notamment présenté deux créations et deux coproductions, affirmant une fois de plus sa mission de théâtre de création et de diffusion. Pour marquer son attachement au texte, une résidence d'écriture a été confiée à l'auteure, Odile Cornuz, de juin 2015 à juin 2018. La précieuse collaboration avec le pianiste virtuose Cédric Pescia se poursuit, se renforce et propose au public plusieurs événements alliant théâtre et musique, au fil des saisons.

119500771 Municipalite de Prilly Rapport de gestion 2018 INT.indd 17 04.04.19 15:29

En parallèle de la programmation artistique, le TKM attache une grande importance à la transmission, la médiation et la pédagogie. Ainsi, le TKM est le théâtre le plus fréquenté par les écoles vaudoises et des ateliers de préparation aux spectacles sont régulièrement proposés dans les classes en amont ou la suite des représentations. De plus, le théâtre offre gracieusement des visites techniques et historiques de la scène et des coulisses. Toujours dans une volonté d'ouverture et d'accessibilité, le TKM met en place, en collaboration avec l'association *«Ecoute voir»*, des descriptions audiovisuelles de certains de ses spectacles, à l'attention des personnes malvoyantes. Régulièrement, il est également organisé, à l'issue des représentations, des bords de scène afin que le public puisse échanger avec les équipes artistiques. Omar Porras attache une très grande importance à la transmission et s'emploie à passer son savoir théâtral au travers de nombreuses master-class et stages dispensés en Suisse, en France et au Brésil. L'Association *La Ruche*, école de théâtre amateur, rattachée au TKM et proposée par Omar Porras au début de son mandat, accueille une cinquantaine d'élèves.

ZIGZAG, Théâtre et jeune public dans l'Ouest lausannois

ZIGZAG, c'est une possibilité de découvrir les arts scéniques. L'Association, soutenue par les 8 Communes du district, s'adresse aux enfants comme aux adultes. Pour la 4ème saison de ZIGZAG, le succès était au rendez-vous, avec une hausse continue du nombre de spectateurs. Des réservations en ligne peuvent être faites sur le site www.zigzagtheatre.ch et des vidéos, réalisées par le Webmaster, sont publiées sur la page Facebook. Cinq spectacles ont été proposés cette saison lors de 5 représentations publiques (P), 8 scolaires (S) et 2 préscolaires (PS), dont pour Prilly 2 «PS», 2 «S» et 1 «P». Au niveau de la Médiation publique et scolaire, des présentations des nouveautés du programme ont été effectuées. Quant aux écoles, un dossier d'accompagnement est systématiquement distribué aux enseignant-e-s.

Archives communales

L'accord conclut lors de la création, en 2000, du poste d'Archiviste intercommunale a été formalisé en 2018 par la signature d'une convention entre les Communes de Prilly, Ecublens et Jouxtens-Mézery. Les taux d'activité, de 80 % pour l'Archiviste et de 30 % pour l'Agente en information documentaire, se répartissent comme suit : Prilly, 45 + 10 % - Ecublens, 30 + 20 % - Jouxtens-Mézery, 5 %.

Gestion documentaire

Le Service informatique et les Archives communales ont mis en place un prototype du système de gestion documentaire ELO. Dans ce cadre, une structure de classement a été créée pour ces deux entités, accompagnée de métadonnées archivistiques et de métadonnées d'indexation.

Les Archives communales ont créé un nouveau «Guide de gestion documentaire» à l'attention de l'administration, qui sera complété d'annexes et modèles en 2019. Ce guide a pour objectif de présenter une vision globale du cycle de vie des dossiers, d'unifier les pratiques et le vocabulaire utilisé, tout rappelant les responsabilités et règles de bonne pratique.

Dépôts - Evaluation - Versements de fonds administratifs

Les services de l'administration sont responsables des dossiers relatifs à des affaires terminées durant une période allant de 1 à 11 ans environ, qui correspond à la durée d'utilité (DU) des dossiers concernés [1]. A échéance de cette DU, les services ont l'obligation de proposer leurs dossiers aux Archives, qui les évaluent et définissent en accord avec l'administration, lesquels peuvent être éliminés et lesquels doivent être conservés sans limite de durée.

En 2018, l'Administration générale, le Service des Finances, l'Office de la population et le Service de l'Urbanisme et des Constructions ont procédé à des dépôts d'archives, tandis que les nouvelles conventions ont été décrites dans l'inventaire (lieu de conservation : ADM). Des fonds des services Domaines & Bâtiments et Energie & Environnement, du Service des Finances et de la Fondation des Acacias (CVE Tilleul) ont été évalués puis versés aux archives ou éliminés.

Le fonds de la PCi Lausanne-Nord a été complété par un don de Mme N. Pralong. Il comprenait la collection des procès-verbaux des séances du Comité directeur et de la Commission régionale de la PCi.

Fonds privés

Suite à sa dissolution en 2017, la Chanson de Prilly a fait don de ses archives aux Archives communales. Elles ont été immédiatement prises en charge et décrites [2]. Elles relatent avec précision les activités de cette association, notamment grâce aux livres d'or élaborés avec grand soin par son Archiviste, et contribuent à documenter la vie associative de la commune.

---

[1] La durée d'utilité = la valeur la plus élevée entre la durée d'utilité légale et la durée d'utilité administrative des dossiers. La durée d'utilité correspond à un nombre d'années.

[2] https://vaud.archivescommunales.ch/index.php/chanson-de-prilly-4

119500771 Municipalite de Prilly Rapport de gestion 2018 INT.indd 18 04.04.19 15:29

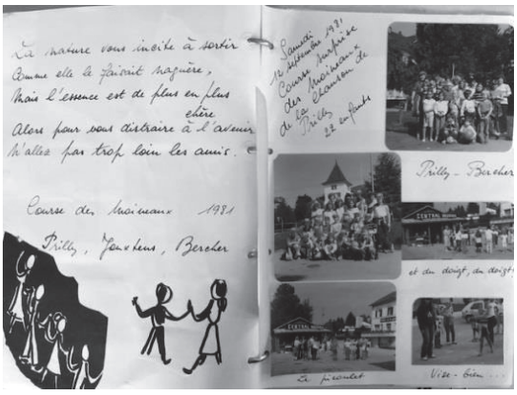

Extraits du fonds d'archives de la Chanson de Prilly

Description

Une «marche à suivre» a été élaborée en 2018 pour unifier les pratiques de description archivistique entre les 3 communes, en respect de la norme ISAD(G). Une partie des notices ont été révisées dans la foulée.

La description des dossiers relatifs à l'aménagement du territoire s'est poursuivie en 2018, avec en parallèle, une révision du classement interne de ces dossiers.

Logiciels de description et système d'archivage électronique

Les outils mis en place en 2015 par Docuteam Sàrl ont été mis à jour en 2018 [3]. La marche à suivre pour leur utilisation a été adaptée. La migration du logiciel de description AtoM sur la version 2.4 a permis de mettre à jour une partie des inventaires diffusés sur la plateforme Vaud archives communales, dont Prilly est un des membres fondateurs.

Recherches & communication

En 2018, 40 consultations ont été effectuées par des collaborateurs de l'administration et plus de 86 dossiers ont été empruntés pour ses besoins. 25 recherches (10 externes, 15 internes) ont été réalisées par l'Archiviste, soit plus du double par rapport à 2017. Par ailleurs, l'Archiviste a répondu à 11 demandes de centres d'archives romands, portant sur des questions archivistiques telles que la gestion documentaire, l'archivage numérique ou la gestion d'archives privées.

Activités extérieures

AVA - Association vaudoise des archivistes

Sur demande de l'AVA, l'Archiviste a donné une conférence, le 15 novembre, sur l'implémentation d'une GED dans une commune, en présence de représentants de Vaud, Fribourg, Genève et Valais.

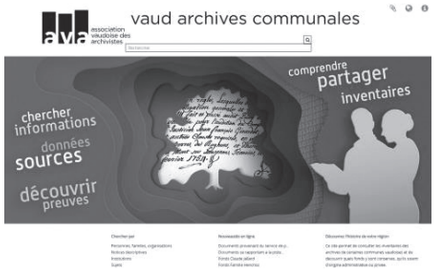

L'Archiviste a poursuivi son travail à la tête du Groupe de travail (GT) «Description et Diffusion», qui gère notamment une plateforme de publication des inventaires d'archives communales. La ligne graphique de cette plateforme a été renouvelée en 2018, sous la houlette de l'Archiviste, tandis que son appellation et son adresse sont devenues : https://vaud.archivescommunales.ch [4].

Dans la foulée de ce projet, le GT a redéfini ses objectifs et s'est élargi à tous les membres de l'AVA intéressés par les thématiques de description et de diffusion des inventaires, indépendamment des outils utilisés [5], démarche qui a permis au GT de se rapprocher du Comité de l'AVA.

AAS - Association des archivistes suisses

L'Archiviste a participé aux rencontres du Groupe de travail «Archives communales» de l'AAS. Lors d'une table-ronde, le 23 mars 2018 à Zurich, elle a présenté, en collaboration avec l'Archiviste de la Ville de Neuchâtel, les travaux réalisés ces dernières années avec les Archives de l'Etat de Neuchâtel.

Archives d'Etat Neuchâtel - Projet AENeas

En tant que membre d'un groupe de travail du projet AENeas, l'Archiviste a participé à un atelier de réflexion relatif à l'élaboration d'un outil d'évaluation des archives numériques, ainsi qu'au groupe des utilisateurs du logiciel ArchiClass, constitué en 2018.

---

[3] Versions mises en place: docuteam-feeder: 4.1.0 / docuteam-packer: 4.1.0 / docuteam-rservices: 4.0.0 / Fedora: 3.8.1
[4] Anciennement: https://archivescommunales-vd.ch.
[5] Jusque-là, ce groupe ne réunissait que des utilisateurs du logiciel AtoM pour la description et la diffusion de leurs inventaires.

119500771 Municipalite de Prilly Rapport de gestion 2018 INT.indd 19 04.04.19 15:29

Personnel communal

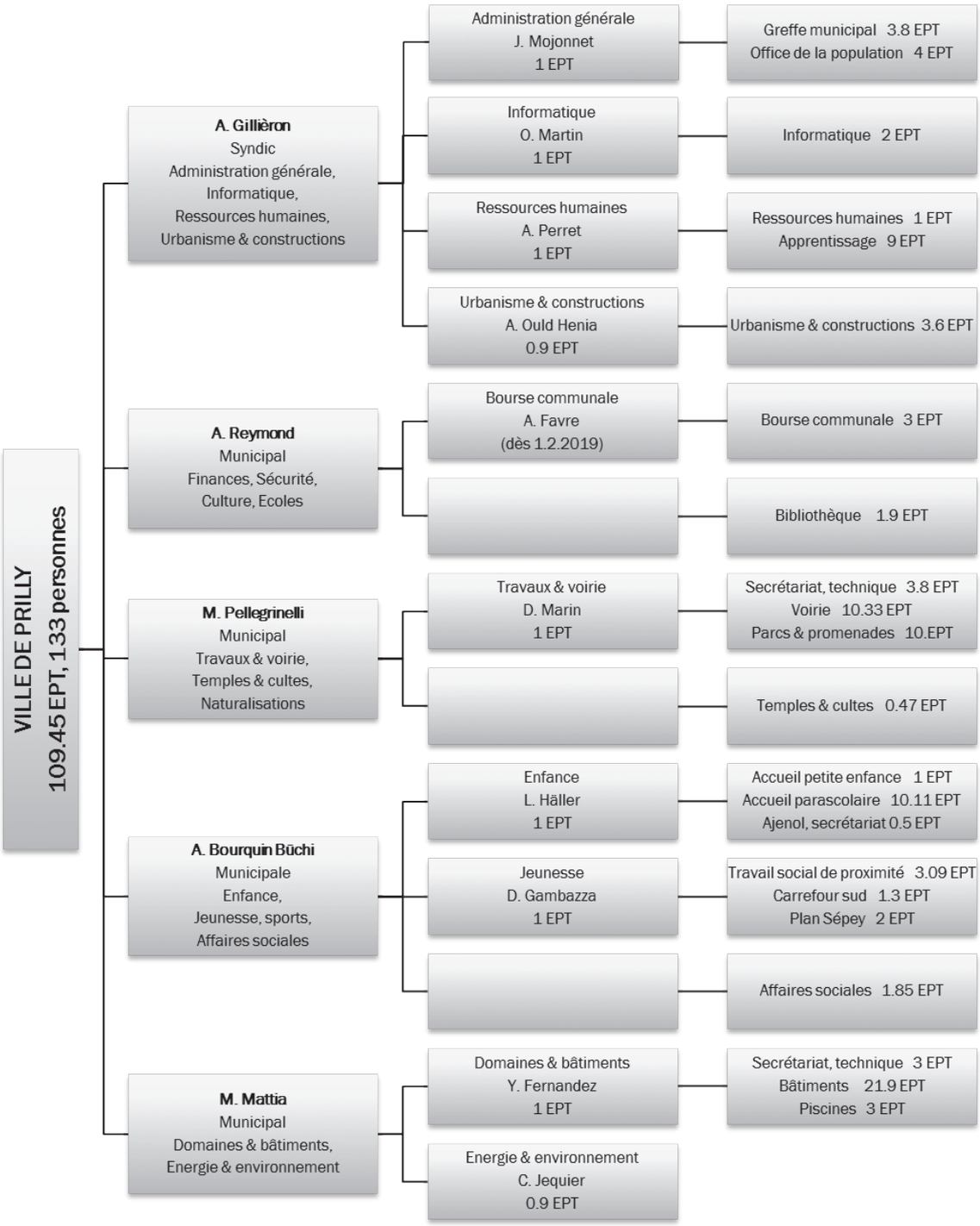

Effectif du personnel

Les différences entre le budget 2018 et l'effectif au 31 décembre 2018 sont les suivantes :

Informatique :

- 1.00 EPT poste de Spécialiste sera repourvu au 1.2.2019

Ressources humaines :

+ 0.30 EPT augmentation des taux d'activité de la Responsable RH et l'Assistante RH, à la suite de la reprise de la gestion des paies par le service RH. Ces taux sont passés du service de la Bourse au service des Ressources humaines.
- 3.00 EPT apprentissage, 3 postes non repourvus au 31 décembre, soit Agent en information documentaire, Horticulteur-paysagiste, Employé en cuisine (AFP)

119500771 Municipalite de Prilly Rapport de gestion 2018 INT.indd 20 04.04.19 15:29

Urbanisme & Constructions :

- 0.10 EPT diminution du taux d'activité du poste d'Assistante
- 1.00 EPT poste d'Adjoint technique sera repourvu au 1.2.2019

Finances :

- 0.30 EPT diminution des activités liées à la gestion des salaires reprise par le service des Ressources humaines
- 1.00 EPT poste de Chef de service pas encore repourvu
+ 0.70 EPT augmentation temporaire des taux d'activité des postes de Boursière adjointe, Comptable et Secrétaire comptable pour pallier la vacance du poste du Chef de service

Jeunesse :

- 1.00 EPT réorganisation du réfectoire de St-Etienne, poste de Cuisinier non repourvu

Domaines & bâtiments :

- 0.10 EPT diminution du taux d'activité du poste d'Adjointe technique à charge de la SI Sous le Collège SA
- 0.45 EPT modification de l'organisation de l'entretien du complexe sportif de la Fleur de Lys, engagement d'un collaborateur en poste surnuméraire et non plus fixe et réorganisation des tâches au sein du bâtiment de St-Etienne
+ 0.80 EPT transfert du poste d'Employé à la collecte de tri du service Energie & Environnement au service Domaines & Bâtiments

Energie & Environnement :

- 0.80 EPT transfert du poste d'Employé à la collecte de tri du Service Energie & Environnement au Service Domaines & Bâtiments.

soit au total une différence de - 6.95 EPT entre l'effectif budgété * de 116.40 EPT et l'effectif réel au 31 décembre 2018 de 109.45 EPT (différence 2017-2018 : - 1.05 EPT).

* Le détail de l'effectif porté au budget 2018 est indiqué en page 15 du document «Observations, statistiques et commentaires» du budget en question. Du total de l'effectif de 116.90 EPT budgété il y a lieu de déduire l'amendement du point 6 concernant l'engagement d'un Adjoint technique à 50 % pour le projet du «Passage inférieur des coulisses» qui a été reporté sur le préavis (N° 3-2018) de la structure de La Fabrique.

Apprentissage

5 apprentis ont terminé leur formation en 2018 :

Darbellay Mathieu,
Agent d'exploitation

Coly Anthony,
Informaticien

Gomes Jessica,
Employée de commerce

Richard Léa
Employée de commerce

Sergi Sonia
Assistante socio-éducative

Reporting RH

La structure de l'effectif au sein de la Ville de Prilly évolue d'année en année, notamment en raison des départs à la retraite. Les indicateurs ci-après, en sus du taux de rotation du personnel, détaillent l'évolution de la répartition des forces de travail, selon l'effectif par genre, et la répartition du temps de travail complet ou partiel. Ils présentent également l'histogramme d'ancienneté et les indicateurs liés à l'âge.

119500771 Municipalite de Prilly Rapport de gestion 2018 INT.indd 21 04.04.19 15:29

Taux de rotation du personnel

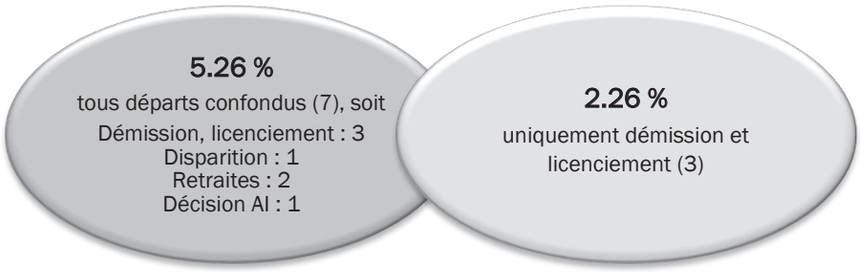

Répartition de l'effectif par genre

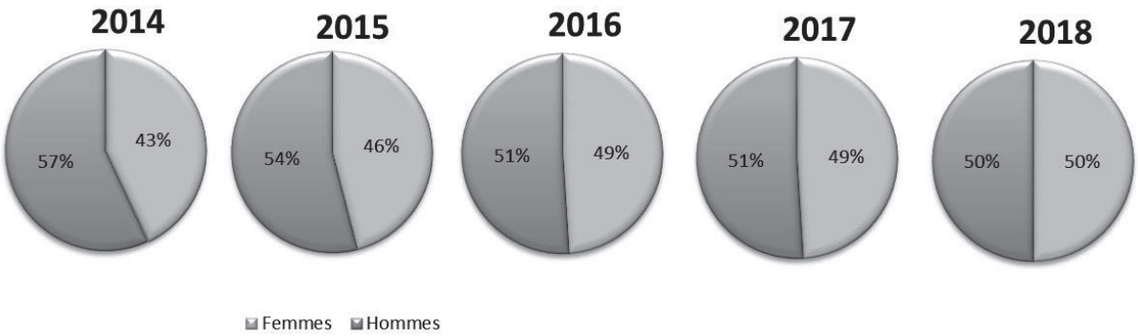

Répartition du temps de travail

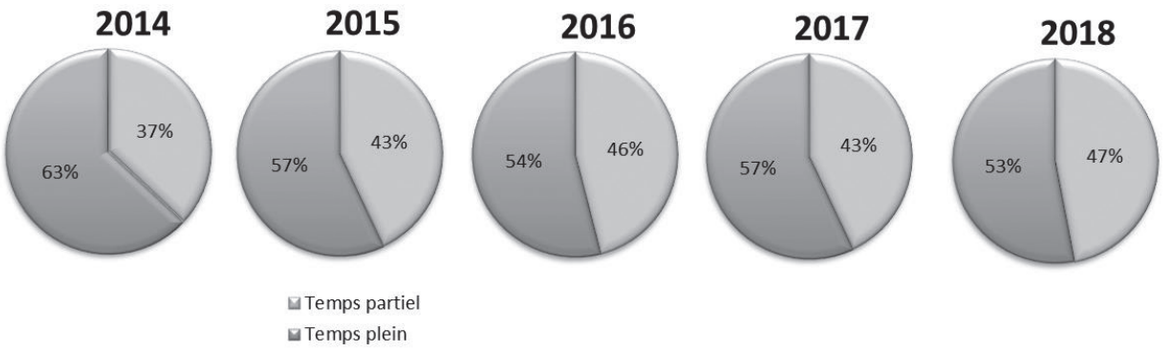

Histogramme d'ancienneté

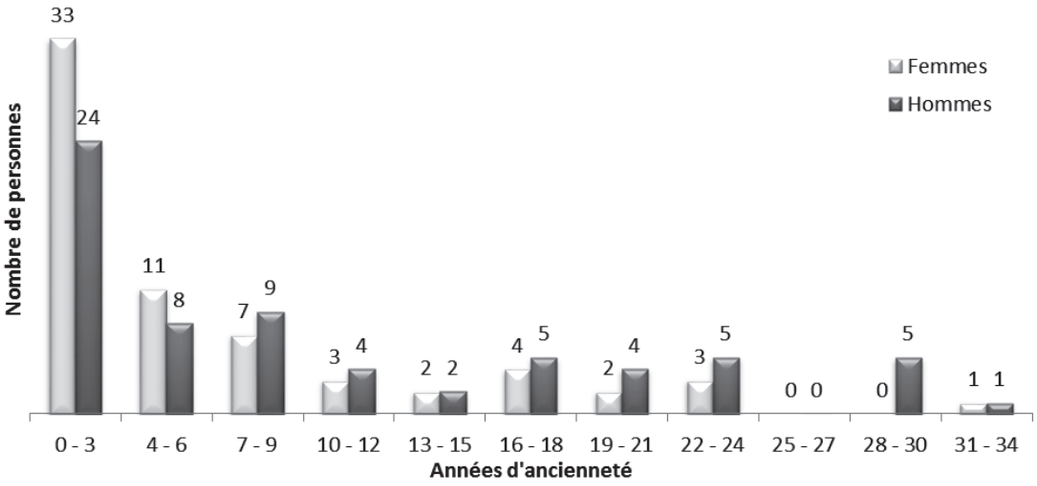

119500771 Municipalite de Prilly Rapport de gestion 2018 INT.indd 22 04.04.19 15:29

Pyramide des âges

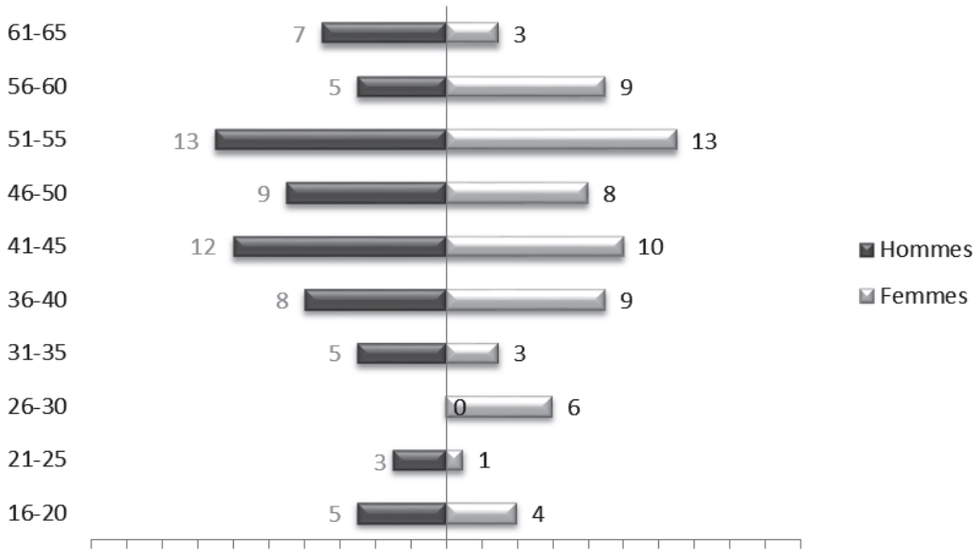

Répartition de l'effectif par tranches d'âge

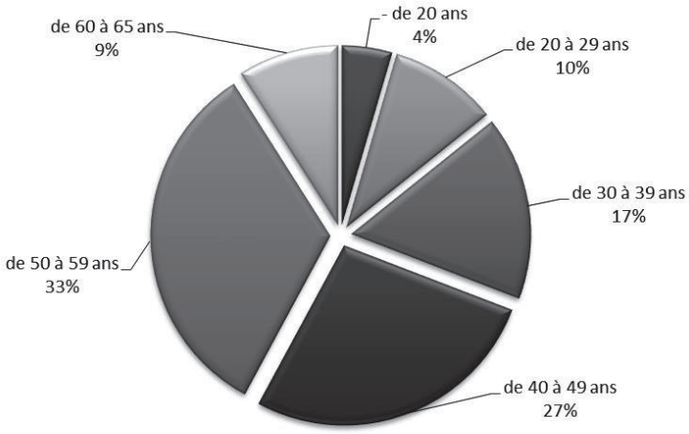

Moyenne d'âge

Hommes	44.7 ans
Femmes	43.9 ans
Ensemble du personnel	44.3 ans

119500771 Municipalite de Prilly Rapport de gestion 2018 INT.indd 23 04.04.19 15:29

Taux d'absentéisme

Le taux d'absentéisme global 2018 est revenu à la normale, après une année 2017 particulièrement marquée par les cas d'absences maladie.

Cas d'incapacité	2017	2018
Plus de 6 mois	2	1
Plus de 3 mois	4	1
Plus de 2 mois	8	3
Plus d'un mois	9	7

Le suivi des cas maladie a permis à la plupart des Collaboratrices et Collaborateurs de retrouver leur pleine capacité de travail, notamment par un retour à temps partiel, soutenu parfois de mesures d'accompagnement par l'Assurance invalidité, avant une reprise d'activité complète.

Trois situations ont abouti à des prises en charge par l'Assurance invalidité, après des examens approfondis de chacun des cas. Le soutien de la part de l'employeur est impératif dans ces situations, une collaboration étroite avec la personne concernée et les assurances sociales telles que l'AI et la CIP permettent d'assurer une transition la plus adéquate possible, notamment en termes de prise en charge financière.

Lorsqu'il est probable qu'une absence maladie ou accident se prolonge sur plusieurs mois, une mesure de détection précoce auprès de l'Assurance invalidité est mise en œuvre sans tarder.

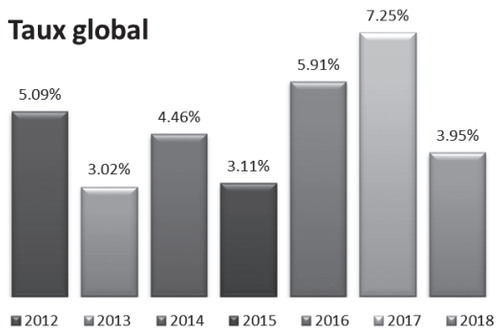

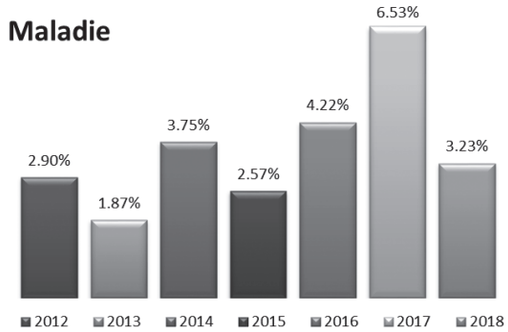

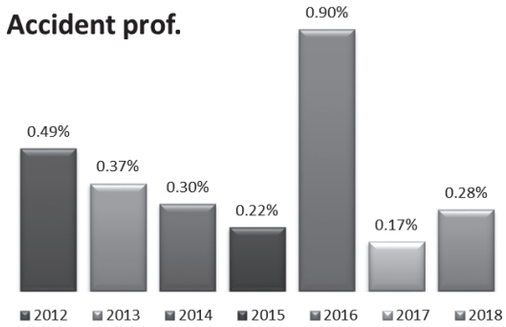

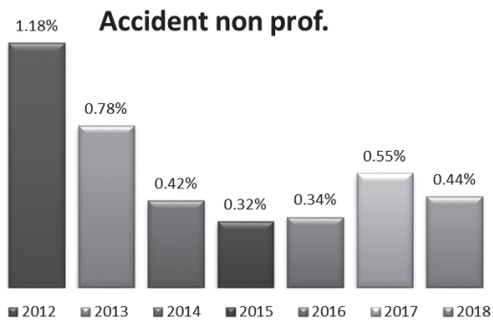

Recrutement

L'activité de recrutement 2018 a fortement augmenté par rapport aux années précédentes. Au total 2'151 dossiers ont été traités, dont 959 offres spontanées.

69 entretiens de recrutement ont été menés par la Responsable RH et les différents supérieurs hiérarchiques, 18 postes ont été repourvus.

Le taux de fluctuation des embauches (appelé taux de survie), qui détermine la proportion des collaborateurs engagés sur ces quatre dernières années et qui sont encore actifs au sein de la Ville de Prilly, s'élève à 94.57 %.

119500771 Municipalite de Prilly Rapport de gestion 2018 INT.indd 24 04.04.19 15:29

Jubilés

En 2018, 7 Collaboratrices et Collaborateurs ont été félicités pour leur fidélité :

30 ans

- Cosandey Alain, Office de la Population

20 ans

- Farina José, Travaux & Voirie
- Marcadé Paul-Raphaël, Service Jeunesse

10 ans

- Corbella Eliane, Urbanisme & Constructions
- Eggler Maria-Caridad, Domaines & Bâtiments
- Fernandez Jean-Daniel, Domaines & Bâtiments
- Sergi Sonia, Service de l'Enfance

Formation

Plus de 819 heures de formation ont été octroyées par la Ville de Prilly en 2018.

4 personnes ont suivi une formation de longue durée, dont deux ont terminé durant l'année 2018, avec succès. 1 personne a réussi son CFC en cours d'emploi.

Les besoins en formation sont identifiés lors des entretiens annuels de collaboration ainsi qu'en cours d'année lors d'entretiens individuels. Les demandes sont acceptées lorsque les formations sont en lien avec l'activité exercée et représentent une valeur ajoutée en termes d'employabilité.

Santé et sécurité

La Ville de Prilly veille à protéger la santé et l'intégrité des Collaboratrices et Collaborateurs en adaptant ses procédures aux normes légales. La mise en place de la gestion des risques psychosociaux a permis d'informer l'ensemble du personnel sur la prise en charge des situations difficiles en cas de conflits. Depuis 2018, des actions spécifiques visant à garantir la sécurité sur le lieu de travail et communiquer sur la prévention des risques accidents sont mises en œuvre au sein des différents services de notre Administration. Des mesures correctives d'urgence peuvent être prises en fonction du potentiel danger identifié.

Carnet noir

Le 24 juin 2018, Monsieur Pascal Bertholet, Chef des Finances de la Ville de Prilly, n'est pas revenu d'une randonnée en montagne malgré d'intenses recherches sur le terrain qui ont duré plusieurs jours.

La colonne de secours de Leysin assistée par la Rega, comme la procédure l'exige dans ce type de situation, et en collaboration avec la Police cantonale vaudoise, ont effectué des recherches approfondies; un appel à témoin a été publié sur le site de l'Etat de Vaud et dans les médias.

Malheureusement, malgré tous les efforts déployés, Monsieur Bertholet n'a pas été retrouvé et figure au fichier des personnes disparues.

En qualité d'employeur, la Municipalité a tout mis en œuvre afin de soutenir sa famille ainsi que les Collaboratrices et Collaborateurs communaux qui ont été très affectés par cette disparition.

Au vu de la succession d'événements dramatiques au sein du service des Finances, un soutien par des spécialistes en gestion d'événements critiques a été proposé à l'équipe en place ainsi qu'un espace de parole à l'ensemble du personnel.

119500771 Municipalite de Prilly Rapport de gestion 2018 INT.indd 25 04.04.19 15:29

Manifestations populaires

«***Rond...ez-vous à Fêtons Prilly***» tel était le titre choisi pour cette traditionnelle manifestation, couplée à la ***Fête des Ecoles primaires***, qui se sont tenues dans le périmètre de la place du Marché les 29 et 30 juin. Un thème qui, eu égard à la symbolique du cercle dans l'Antiquité grecque, n'aurait osé prétendre à la perfection, mais se voulait tout en rondeur et haut en couleur; et c'est bien dans cet esprit qu'avaient été confectionnés les costumes et accessoires des enfants qui ont défilé, le vendredi, en un joyeux et chatoyant cortège; aux fanfares a succédé l'orchestre Flashback pour animer la soirée : une ambiance rock n'roll et chaleureuse appréciée d'un fort nombreux public, lequel n'a pas manqué de se régaler des spécialités diverses et variées proposées par les 11 buvettes des sociétés locales. Le samedi, la place de fête, parée dès l'aurore, ou presque, de ballons multicolores, était prête à accueillir les multiples animations prévues au programme : le Chœur Dynam'hits, Le Liseron et Les Bedzules ont ouvert les feux en fin de matinée, qui s'est achevée par une partie officielle accompagnée de l'Union instrumentale. L'après-midi, que ce soient les chansons du Chœur de jeunes Every'sing, les danses du Centre de loisirs ou les acrobaties du Cirque Coquino, tous se sont démenés pour offrir des prestations de qualité sur le podium et alentours. L'offre était complétée par l'atelier de confection de sucettes de «Glucose passion», «Aaronik» et ses bulles de savon géantes, «Trampilipe» le clown sculpteur de ballons, ainsi que le parc d'attractions gonflables Peppiland et autres jeux forains (mur LED de football, jeu de quilles et twister géants, ballons sauteurs). La journée s'est achevée par un lâcher de ballons au son de l'orchestre de Mariachi Los Aventureros, avant qu'il ne cède la place à celui de Star6tem pour agrémenter la soirée. And... last but not least... il a fait beau et chaud, une contribution non négligeable de «Dame météo» à la réussite de ces deux journées.

Cirque Coquino

Mariachi Los Aventureros

A la piscine de la Fleur-de-Lys, le 31 juillet, la ***manifestation patriotique du 1er août*** a vécu à l'heure des superlatifs : chaleur caniculaire, mesures de sécurité drastiques pour cause de sécheresse, record d'affluence 2017 largement battu, files aux stands frites-saucisses interminables et temps d'attente qui l'était tout autant; une réalité qui, aussi réjouissante qu'elle paraisse, ne devra pas moins faire l'objet d'une sérieuse réflexion afin de résoudre la problématique de l'organisation de la buvette; pour cela la Municipalité s'est mise sans tarder à pied d'œuvre avec le Comité de l'USP. Quant au maintenant traditionnel et réputé feu d'artifice musical, il s'est tout simplement inscrit dans l'excellence tant il est vrai que la chorégraphie pyrotechnique collait au plus près de l'enchaînement des airs classiques célèbres de la bande son; une synchronisation qui cette fois-ci touchait réellement à la perfection.

119500771 Municipalite de Prilly Rapport de gestion 2018 INT_PDF.indd 26 10.04.19 09:46

Commission «Prilly animation»

C'est avec 9 membres que Prilly Animation a proposé un programme varié en 2018, touchant toutes les couches de la population.

Traditionnellement, les activités ont débuté par le Vide Grenier dans la grande salle et sous la cantine installée par les services communaux. 104 stands étaient présents ce samedi24 mars et d'autres demandes ont dû être refusées, faute de place. Un public nombreux est venu chiner durant la journée. Plus des 2/3 des exposants provenaient de Prilly.

Le 7 avril donnait la place aux enfants avec la course aux œufs et au sac sur le Pré Bournoud. 72 enfants se sont éclatés dans ces concours, dont 50 étaient des habitants de notre Ville.

Parmi les nouveautés de l'année, la Foire aux Géraniums, le samedi 19 mai, qui a remporté un beau succès avec ses 155 plants vendus sur la place du Collège du Centre.

Le samedi 26 mai proposait une soirée Cabaret à la grande salle avec chanteur, magicien, danseuses burlesques, transformiste. Près de 100 personnes ont assisté à cette soirée.

Une soirée Jazz ainsi qu'une soirée brass-band étaient proposées pour nos jeudis musicaux d'été. Entre 80 à 100 personnes se sont déplacées durant les deux prestations des orchestres.

La Grande salle a connu une grande soirée country avec orchestre le samedi 13 octobre. Plus de 130 personnes ont profités de danser toute la soirée.

En remplacement du marché de Noël, Prilly Animation avait opté pour un week-end d'animation. Le vendredi soir, la chantée de l'Avent, présentée par des élèves d'une classe de Prilly, le samedi après-midi une animation par un artiste et la venue du père Noël alors qu'un concert de gospel gratuit clôturait ces deux journées accueillies par un public assez nombreux. En revanche, le vin chaud et la soupe, offerts à la population le dimanche et accompagnés par un accordéoniste, n'ont pas rencontré le même succès, probablement en raison du mauvais que seules quelques personnes ont bravé.

Durant l'année, 2 expositions de peinture ou poteries dans la tour du Château ainsi que 5 au local Pignon sur Rue ont donné l'occasion aux Prillérans d'admirer les œuvres des artistes présents,

119500771 Municipalite de Prilly Rapport de gestion 2018 INT.indd 27 04.04.19 15:29

Bibliothèque communale

Statistiques des documents

1'884 nouveaux documents ont été acquis dont 1'606 achetés et 278 reçus en don, auxquels s'ajoute le renouvellement de 42 abonnements de périodiques, soit 476 numéros, hors 24 Heures. 2'036 documents ont été éliminés, 114 ont été rachetés et 8 ont disparus des rayonnages.

Statistiques des lecteurs et des prêts

Un total de 220 nouvelles inscriptions ont été enregistrées en 2018. La Bibliothèque compte 1'471 lecteurs actifs (1'194 habitent Prilly, 76 Jouxtens-Mézery et 201 viennent des communes avoisinantes). Au total 57'386 documents ont été prêtés aux adultes et aux jeunes.

Recettes (adultes + jeunesse)

Cotisations annuelles adultes : CHF 3'390.- / Photocopies : CHF 138.20 / Prêt de DVD : CHF 1'210.- / Taxes de retard : CHF 1'918.- pour 755 courriers envoyés.

Services, animations, projections cinématographique et spectacles

Services

Portage de livres : 8 personnes profitent régulièrement ou épisodiquement du service de portage. 45 visites au domicile des lecteurs ont été effectuées.

Bookcrossing : outre l'entretien, tout au long de l'année à raison de 3 ou 4 visites par mois (ajout de livres, «désherbage»), de la collection de livres de l'abribus de Prilly-Centre, la bibliothèque a géré, de juin à août, celui de la piscine de la Fleur-de-Lys.

Nés pour lire : avec le titre de «Les livres, c'est bon pour les bébés», la bibliothèque a réuni, sept mercredis matin pour une durée d'une heure, en janvier, février, mars, septembre, octobre, novembre et décembre, des tout-petits (de quelques mois à quatre ans) accompagnés d'un adulte pour des moments de partage et de rencontres privilégiées autour du livre (entre 3 et 17 enfants par séance en moyenne).

E-books : la bibliothèque est inscrite sur la plateforme de prêt de livres numériques proposée par Bibliomedia. Cette offre permet à nos lecteurs de bénéficier gratuitement de prêts de livres sans sortir de chez eux au moyen d'une liseuse : 764 e-books prêtés.

De juin à août, sur le thème de «*La bibliothèque de Prilly prend l'air*», la bibliothèque a tenu un stand à la piscine de la Fleur-de-Lys avec 200 livres et périodiques ainsi que 20 jeux venant de la ludothèque de Prilly. A cause du mauvais temps, 4 samedis sur 11 ont été annulés (464 documents et jeux ont été prêtés).

Sacs découverte : en juin-juillet, pour les vacances d'été, la Bibliothèque a prêté 92 sacs découverte, 34 pour les adultes et 58 sacs pour les jeunes, contenant chacun 8 documents «adultes» et 7 documents «jeunes» (romans, beaux livres, BD, et DVD) pour inciter les lecteurs à sortir de leurs habitudes de lecture et découvrir la richesse du fonds.

Liste des nouvelles acquisitions : quatre listes des nouvelles acquisitions avec résumés et illustrations ont été imprimées pour les lecteurs et tirées à environ 150 exemplaires chacune.

Animations

En janvier, atelier origami : fabrication d'un mobile en origami (9 participants).

7ème édition du Samedi des bibliothèques vaudoises, le 10 mars : sur le thème «ça va bouger» la bibliothèque communale a proposé une large palette d'animations, telles que Just dance (25 participants), danses écossaises (8 participants), spectacle de contes «Fablabla» par la compagnie BàZ (70 participants) et une promenade familiale sur le thème des arbres en compagnie de Pierre Corajoud (environ 45 participants); elle s'est clôturée par un apéritif.

Atelier «Animaperles» : cet atelier dédié à la création d'un porte-clés ou d'un marque-page en perles à repasser a réuni, en avril, 13 participants.

Lors de la *Journée de la lecture à haute voix* (23 mai), 3 adultes sont venus à la bibliothèque pour lire des histoires à haute voix aux enfants présents intéressés.

Tournois Mario Kart, en septembre et octobre, afin de promouvoir la nouvelle collection de jeux vidéo mise en place dès début septembre (16 et 13 participants).

119500771 Municipalite de Prilly Rapport de gestion 2018 INT.indd 28 04.04.19 15:29

Prix Chronos : inscription à l'édition 2019 de ce prix littéraire intergénérationnel, attribué par un jury d'enfants et un de seniors, et organisé par Pro Senectute Suisse. La bibliothèque a acquis 5 exemplaires des 5 romans pour enfants sélectionnés (participation : 15 seniors et 21 enfants). Le prix sera remis au Salon du livre de Genève en mai 2019 et chaque participant recevra une entrée gratuite à la manifestation.

Cinéma : cinq films de la vidéothèque ont été projetés en 2018, *«Balto»* en janvier (63 participants), *«La route d'Eldorado»* en février (66 participants), *«Le géant de fer»* en mars (46 participants), *«Chérie, j'ai rétréci les gosses»* en octobre (38 participants) et *«Tout en haut du monde»* en novembre (63 participants).

Spectacles

Entre avril et décembre, les spectacles suivants ont été organisés :

- «Deux contes du Japon», au moyen d'un kamishibaï par la compagnie Pokkawa-Pa, avec Jean-Claude Pommier (75 participants);
- «Les sorcières, ça n'existe pas !», un spectacle de contes de la compagnie Patamouss pour les enfants dès 3 ans (123 participants);
- la traditionnelle soirée de contes pour adultes avec «Sarsembaï», présentés par la compagnie ContaCordes, avec Claire Heuwekemeijer, conteuse, et Aude Pivôt, violoncelliste (49 participants);
- «Le plus grand tourne-tubes du monde» spectacle de marionnettes de la compagnie Les Bamboches destiné aux enfants dès 2 ans (89 participants).

Bibliothèque des adultes

Acquisitions

643 documents ont été acquis, 542 documents achetés et 101 reçus en don. A cela s'ajoutent 21 abonnements à divers périodiques, pour 368 numéros, et 124 acquisitions temporaires (prêt d'une année par Bibliomedia), à savoir 30 livres audio, 19 romans en espagnol, 20 en portugais, 23 en italien, 19 en anglais et 13 en allemand.

Inscriptions

42 nouveaux lecteurs se sont inscrits

Répartition des achats

Documentaires (adultes)		Fiction (adultes)	
Généralités	1		
Psychologie, philosophie	31	Romans	197
Religions	0	Romans en gros caractères	15
Sciences sociales	23	Romans policiers	89
Sciences pures et naturelles	4	Romans SF, fantastiques et fantasy	11
Sciences appliquées	36	Romans en allemand, anglais, italien et espagnol	9
Arts, architecture, loisirs, sport	16	Bandes dessinées	85
Littérature	1	DVD	41
Géographie, biographie, histoire	42	Livres audio	10
Témoignages, histoires vécues	27		
DVD	5		
Total	**186**	**Total**	**457**

Prêts interbibliothèques

29 documents ont été demandés en prêt à d'autres bibliothèques pour nos lecteurs, 17 sur le réseau RERO et 12 sur le réseau vaudois RenouVaud.

Bibliothèque des jeunes

Acquisitions

1'241 nouvelles acquisitions, soit 1'066 documents achetés et 175 reçus en don, auxquels s'ajoutent 128 numéros reçus pour 11 abonnements à des périodiques et 231 acquisitions temporaires (prêt d'une année par Bibliomedia), à savoir des albums et romans en espagnol, portugais, turc, croate, serbe, albanais, arabe et tamoul.

Inscriptions

172 nouveaux lecteurs se sont inscrits et 6 collectivités.

119500771 Municipalite de Prilly Rapport de gestion 2018 INT.indd 29 04.04.19 15:29

Répartition des achats

Documentaires (jeunes)		Fiction (jeunes)	
Art	9	Bandes dessinées	116
Civilisation	14	Mangas	119
Contes, légendes et fables	8	Albums	279
Humour	1	Albums contes	6
Langues	1	Romans, récits, nouvelles	419
Sciences et nature	19	DVD	41
Loisirs et création	31	Livres en anglais, allemand, espagnol, italien, portugais	95
Individu, famille et société	15	CD	6
Sciences, techniques et transports	6	Poésie et comptines	8
Vie et corps	11		
Zoologie	37		
Total	**152**	**Total**	**1'089**

Divers

Classes, garderies, APEMS

La bibliothèque a accueilli 23 enseignants avec leurs classes à 131 reprises. Régulièrement, en plus des prêts et des retours, une histoire a été lue aux enfants et parfois des lots de documents ont été préparés selon les demandes des enseignants. Elle reçoit également, sans rendez-vous, les visites régulières des enfants de 3 garderies et de 3 APEMS.

Stages

La bibliothèque a accueilli 6 jeunes gens pour un stage d'une ou deux semaines afin de leur permettre de découvrir la profession d'agent en information documentaire, ainsi que 1 stagiaire pré-HES «information et documentation» pour une durée de 11 mois dès octobre, 1 stagiaire pour deux mois en stage obligatoire de la HES «information et documentation» et 1 stagiaire en master de la HES «information et documentation» pour une durée de 6 mois en continuation de l'année 2017.

119500771 Municipalite de Prilly Rapport de gestion 2018 INT.indd 30 04.04.19 15:29

OFFICE DE LA POPULATION

Activités principales

- Mutations concernant l'ensemble de la population de la Ville de Prilly
- Permis de séjour et d'établissement
- Demandes de cartes d'identité
- Registre civique (tenue du rôle des électeurs et validation des signatures lors d'initiatives et de référendums)
- Demandes de renseignements
- Registre des chiens
- Etablissement des cartes de déchetterie
- Statistiques diverses
- Rédaction d'attestations et de certificats divers
- Lettres aux jeunes atteignant leur majorité
- Préparation du plan canicule
- Attribution des numéros de bâtiments et de logements à tous les ménages dans le cadre de la Loi fédérale sur l'harmonisation des registres
- Gestion des inhumations et des cimetières

Données démographiques

Evolution de la population de Prilly depuis 1910

1910	1920	1930	1940	1950	1960	1970	1980	1990	2000	2018
2'358	2'411	3'276	3'440	3'992	8'122	13'297	11'476	10'905	10'754	12'440

Répartition de la population totale	2005	2010	2017	2018
Suisses	6'766	6'982	6'969	7'190
Etrangers	4'302	4'528	5'225	5'250
Total population établie	**11'068**	**11'510**	**12'194**	**12'440**
Résidences secondaires	306	270	201	215
Total population résidente	**11'374**	**11'780**	**12'395**	**12'655**
Répartition de la population établie				
Hommes	4'320	4'534	4'956	5'057
Femmes	5'016	5'126	5'344	5'444
Garçons de moins de 16 ans	921	965	941	976
Filles de moins de 16 ans	811	885	953	963

L'augmentation de 246 habitants provient en grande partie de la construction des 6 bâtiments de la route de Cossonay 55 à 65, qui comptaient 218 habitants au 31 décembre 2018.

Provenance des 1'546 habitants arrivés à Prilly en 2018

Vaud	1'094
Reste de la Suisse romande	66
Reste de la Suisse	27
Suisse	**1'187**
UE/AELE	226
Europe hors UE/AELE	21
Reste du monde	84
Etranger	**331**
Provenance non déterminée	28

Nombre de nationalités présentes à Prilly

Sur un total de 112 nationalités, les 5 communautés étrangères les plus représentées sont :

Portugal	1'612
Italie	671
France	589
Espagne	405
Kosovo	229

Permis de séjour et d'établissement

Le nombre de permis traités en 2018 s'est élevé à 2'895, contre 2'629 en 2017. Cette progression est principalement due au cycle quinquennal de renouvellement des permis B et C, dont la validité a été portée de 3 à 5 ans lors de l'introduction, en juin 2002, de l'Accord sur la libre circulation des personnes (ALCP). Il y lieu toutefois de préciser que, suivant le type de permis et la nationalité, la validité des titres de séjour peut être d'une ou deux années, voire moins pour les requérants d'asile.

119500771 Municipalite de Prilly Rapport de gestion 2018 INT.indd 31 04.04.19 15:29

Le tableau ci-après démontre les fluctuations relativement importantes que génère le cycle quinquennal :

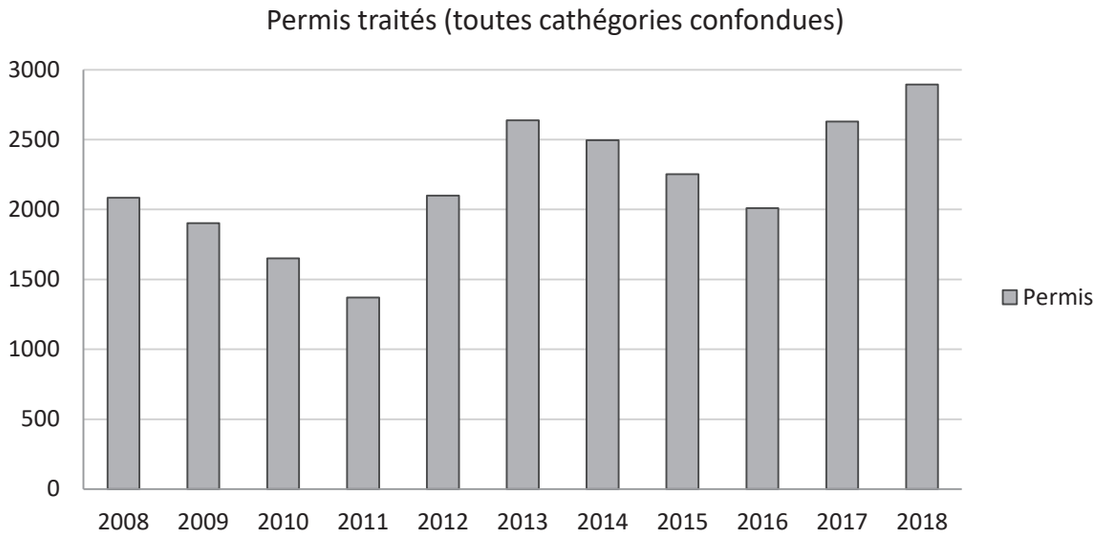

Parmi les 2'895 permis traités sont inclus ceux ayant fait l'objet d'une mutation hors renouvellement, par exemple lorsqu'une personne de nationalité étrangère change de commune de résidence; dans ce cas sa nouvelle adresse devra figurer sur son permis de séjour. Sur les 1'546 arrivants enregistrés en 2018, 1'003 (65 %) étaient titulaires d'un permis de séjour qui a dû être modifié.

Y figurent également les frontaliers employés par une entreprise établie sur le territoire communal et qui doivent être au bénéfice d'un permis de travail. Fin 2018, 511 frontaliers étaient recensés (518 en 2017).

Enfin, une directive fédérale contraint les Communes à gérer la double identité des ressortissants étrangers : celle figurant dans la base de données de l'Etat civil suisse et celle figurant sur leur passeport national. Cette double identité doit non seulement figurer dans le registre du contrôle des habitants, mais apparaître également sur le permis, ce qui augmente d'autant la complexité et la durée de son traitement.

Au final, le processus complet de renouvellement d'un permis, du premier entretien au guichet à la transmission à son destinataire, incluses l'ensemble des tâches administratives et comptables, représente une durée de traitement moyenne de 20 minutes et donc une charge de travail non négligeable pour l'Office.

Entretiens aux guichets

Toutes démarches confondues, le personnel de l'Office a accueilli 9'417 personnes en 2018, contre 9'466 en 2017.

Documents d'identité

Depuis mars 2010, l'établissement des passeports a été entièrement repris par le Canton. Les chiffres ci-après ne comprennent dès lors que les demandes de cartes d'identité :

2013	2014	2015	2016	2017	2018
398	318	292	371	338	282

Registre civique

L'Office a contrôlé les listes de 15 initiatives et référendums (2'593 signatures attestées valables).

Nombre d'électeurs au 31 décembre 2018

Suisses	5'927
Etrangers ayant le droit de vote communal	2'276
Total	**8'203**

119500771 Municipalite de Prilly Rapport de gestion 2018 INT.indd 32 04.04.19 15:29

A partir du 1er janvier 2016, le programme Easyvote a été distribué par le Parlement des Jeunes aux citoyens âgés de 18 à 25 ans pour chaque votation, à l'exception des élections et votations cantonales et communales. Voici le taux de participation des jeunes gens de cette classe d'âge en 2018 :

Dates des scrutins	4 mars	10 juin	23 septembre	25 novembre
Nombre de personnes inscrites	Données pas recensées	691	700	Données pas recensées
Taux de participation		19,2 %	22,3 %	

Inhumations

Décès enregistrés	2017	2018
Personnes domiciliées à Prilly	92	81
Personnes décédées à Prilly et domiciliées hors de la Commune	17	14
Personnes ni domiciliées ni décédées à Prilly inhumées au cimetière communal	35	31
Formalités de décès concernant le cimetière israélite	20	10
Total des décès enregistrés	**164**	**136**
Cimetière communal		
Inhumations de corps	*16*	*15*
Urnes dans des nouvelles tombes cinéraires	4	7
Urnes dans des tombes existantes	12	13
Urnes déposées au columbarium	12	14
Jardin du Souvenir	25	22
Cimetière israélite		
Inhumations de corps	20	10

Recensement des chiens

Le nombre de chiens recensés au 31 décembre 2018 était de 358 (352 à fin 2017).

119500771 Municipalite de Prilly Rapport de gestion 2018 INT.indd 33 04.04.19 15:29

SERVICE INFORMATIQUE

Matériel

Les locaux du nouveau CVE «Les Sorbiers», rte de Cossonay 55, ont été reliés au réseau informatique de la Ville par une extension de la fibre optique communale depuis le ch. de Corminjoz.

Afin d'augmenter la sécurité du centre de calcul de la Police de l'Ouest, la liaison fibre optique (Canton, Commune, Police) passant par la rte des Flumeaux a été dédoublée via la rte de Cossonay, le ch. de Corminjoz, le ch. de la Pommeraie, l'av. de la Rochelle pour terminer sur le bas de la rte des Flumeaux.

Pour mémoire, la moitié des équipements de la Ville de Prilly se trouvent également dans ce centre de calcul, renforçant ainsi la redondance des systèmes en cas de panne ou de coupure de ligne.

Pour permettre la réalisation de travaux dans le pavillon de la Grand-Vigne, les 4 classes ainsi que l'APEMS ont été relogés dans une construction provisoire dans la partie inférieure de Corminjoz. Ici également, une extension de la fibre optique a été opérée (idem que pour le CVE «Les Sorbiers»), permettant, à moindre coût, de relier également ce nouveau bâtiment.

Logiciels

Au début du mois de mars, les 5 mandants (sociétés financières) ont été migrés vers ABACUS. Il s'agit de la comptabilité de CADouest SA, de la Fondation des Acacias, de la SOCOSEV, de la SI Sous-le-Collège SA et de l'ASIGOS. Une occasion de profiter de cette expérience pour préparer la migration de la comptabilité de la Ville, prévue pour le début 2019, forts de la pratique avec de plus petites structures.

Sécurité

Les attaques informatiques étant de plus en plus nombreuses et précises, une sécurisation à double facteurs pour les connexions distantes a été mise en place. Pour toutes les personnes qui peuvent se connecter au réseau interne de la Ville depuis l'extérieur, la vérification se fait par un mot de passe traditionnel et un code envoyé soit par SMS, soit par une application installée sur le Smartphone qui donne l'accès par la fonction Push.

Site Internet

La consultation du site Internet de la Ville de Prilly est en augmentation constante depuis sa création. Il y a eu 12'230 visites en plus que l'année précédente pour atteindre le nombre de 82'173 visiteurs.

La répartition entre les différents moyens de consultation reste pratiquement inchangée. A l'aide d'appareils mobiles, elle est de 50.16 % alors qu'à l'aide de PC, elle est de 49.84 %. En terme de nouveaux visiteurs, on constate une légère progression de 20.69 % alors que l'année précédente ce chiffre était de 20.5 %.

Consommables

Durant cette année, 90 cartouches et toner d'imprimantes, toutes pièces confondues, ont été distribués. Au niveau des coûts d'impressions, les graphiques ci-dessous renseignent sur les différents services demandeurs.

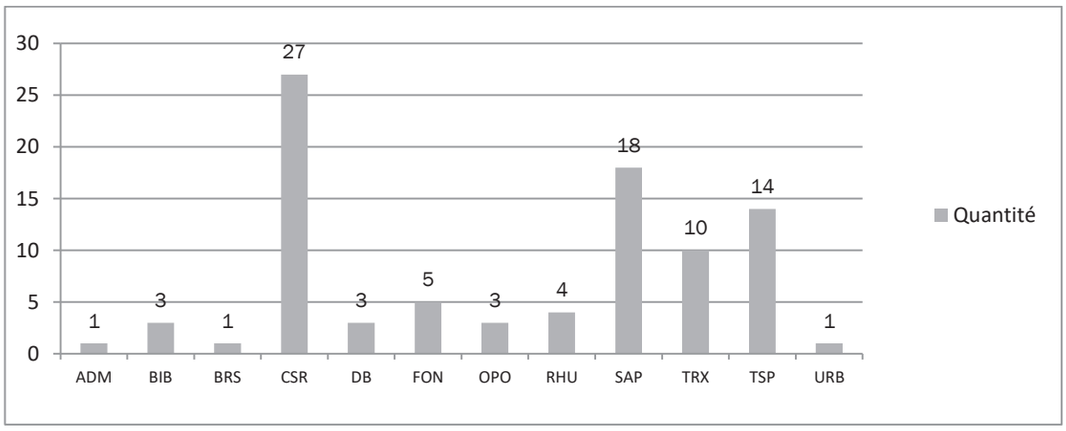

119500771 Municipalite de Prilly Rapport de gestion 2018 INT.indd 34 04.04.19 15:29

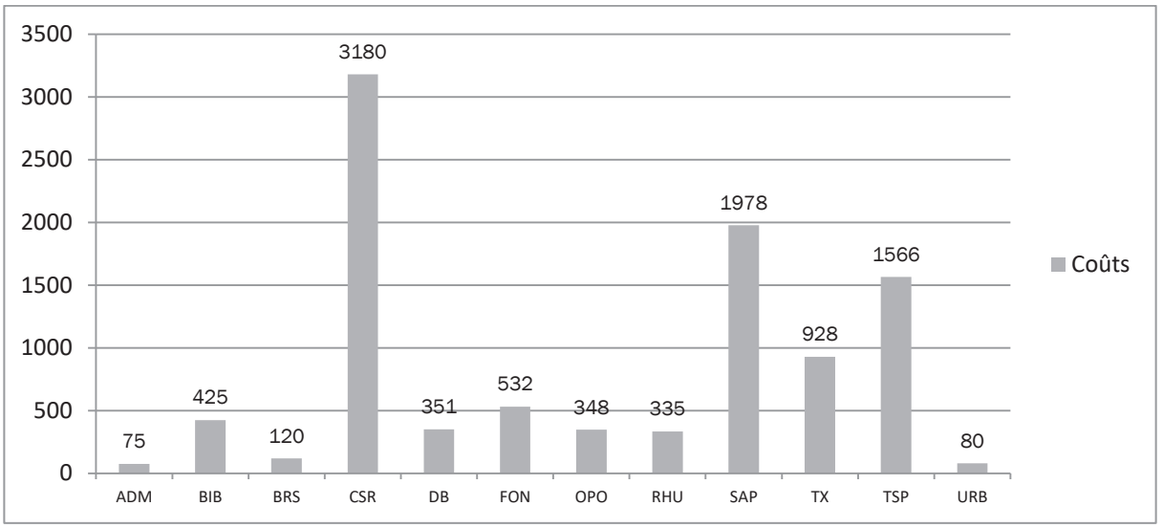

Dans ces graphiques, il n'est pas tenu compte des toners pour les copieurs réseaux, car les coûts de ces toners sont compris dans les différents contrats de maintenance de ces appareils.

Abréviation des services

AAS	Agence d'assurances sociales	OPO	Office de la population	CSR	Centre social régional
BAT	Bâtiments, couloirs	SAP	Service de l'enfance	IFT	Informatique
BIB	Bibliothèque communale	TRX	Travaux	TSP	Travail social de proximité
BRS	Bourse communale	SSL	Service social communal	URB	Urbanisme et constructions
DB	Domaines et bâtiments	FON	Fondation les Acacias	RHU	Ressources humaines

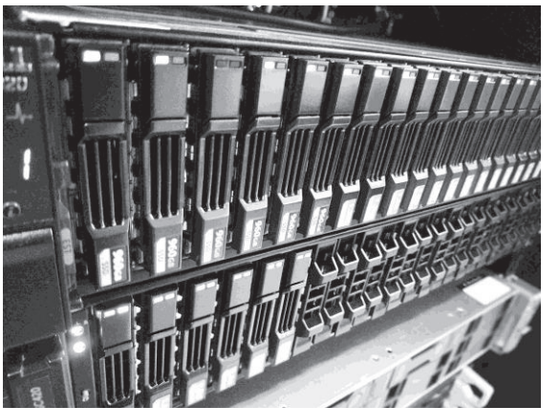

Serveur d'hébergement Virtuel

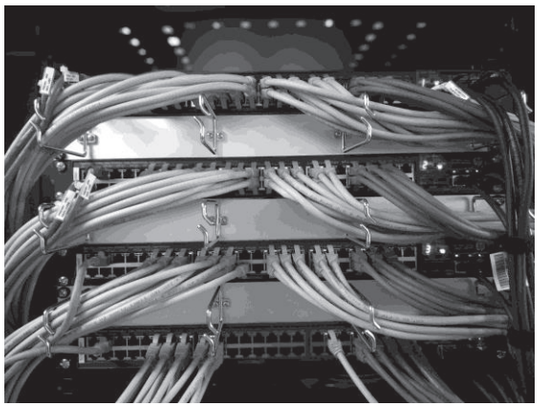

Câblage «réseau»

Disques de stockage

119500771 Municipalite de Prilly Rapport de gestion 2018 INT.indd 35 04.04.19 15:29

FINANCES

Activités

Les activités du Service des Finances englobent principalement la gestion comptable et financière de la Ville de Prilly et de ses mandants externes.

Les tâches principales du Service des Finances sont les suivantes :

- Tenue de la comptabilité générale
- Tenue des comptabilités auxiliaires (débiteurs, créanciers)
- Etablissement du budget en collaboration avec la Municipalité et les différents services
- Gestion des emprunts
- Gestion de la trésorerie
- Gestion des paiements fournisseurs
- Gestion des impôts pour la partie communale (activités dirigeantes, résidents secondaires, frontaliers)
- Décomptes et assujettissement TVA
- Gestion du plan d'investissements
- Relation avec les autorités fiscales cantonales et les partenaires financiers
- Gestion des diverses facturations et taxes communales
- Gestion du contentieux
- Elaboration d'études financières et arrêté d'imposition
- Gestion des opérations financières liées aux accueillantes en milieu familial
- Etablissement des autorisations de stationnement

Le Service des Finances assume également les mêmes tâches pour le compte des mandants externes :

- Association pour la gestion et l'organisation de l'établissement scolaire secondaire de Prilly (ASIGOS)
- Fondation des Acacias
- CADouest S.A.
- Société coopérative des sites et espaces verts (SOCOSEV)
- S.I. Sous le Collège S.A.

La gestion des salaires de la Ville est assumée par le Service des Ressources Humaines à compter de l'exercice 2018. S'agissant des mandants externes, le Service des Finances a conservé cette responsabilité.

La facturation des prestations aux débiteurs pour les mandants externes est assurée intégralement par le Service des Finances. Font exception, les prestations de l'AJENOL (Accueil de Jour des Enfants du Nord-Ouest-Lausannois) qui sont facturées conjointement par le Service des Finances et la Fondation des Acacias.

Comptes 2017

Les comptes communaux de l'exercice 2017 ont été vérifiés par Hervest fiduciaire SA avant d'être adoptés par le Conseil communal dans sa séance du 18 juin 2018. Ils affichaient un excédent de charges de CHF 2'375'295.75 et une capacité d'autofinancement négative de CHF 150'093.28.

Comptes 2018

Comme chaque année, les comptes de l'exercice ne sont pas encore clôturés au moment de l'établissement du présent rapport. Ils feront l'objet d'une publication séparée et détaillée.

Budget 2019

Le Budget 2019 a été approuvé par le Conseil communal, après amendement de certains postes, dans sa séance du 10 décembre 2018. Le budget 2019 amendé affichait un excédent de charges de CHF 1'507'060.00.

La Municipalité avait fixé comme objectif la réduction des charges de fonctionnement par rapport au budget 2018 et aux comptes 2017. Avec l'appui du Service des Finances, les différents services ont analysé en détail les coûts dans une perspective de réduction. Les efforts consentis ont permis une diminution des charges de 4.49 % par rapport au budget 2018, respectivement 5.45 % par rapport aux comptes 2017.

119500771 Municipalite de Prilly Rapport de gestion 2018 INT.indd 36 04.04.19 15:29

Evolution de l'endettement communal

Le plafond d'emprunt pour la législature 2016-2021 a été fixé à CHF 93 millions et celui du cautionnement à CHF 46.5 millions, tous deux approuvés par le Conseil communal dans sa séance du 21 novembre 2016.

En 2018, un nouvel emprunt de CHF 10 millions a été contracté par la Municipalité pour financer les dépenses d'investissement. Le montant total de l'endettement à long terme s'établit ainsi à CHF 67'000'000.00 à fin 2018. Notons également que l'emprunt à court terme de CHF 5 millions a été renouvelé pour une période d'une année. Ce dernier doit être intégré aux emprunts à long terme dans l'analyse du plafond d'endettement compte tenu du fait que la durée de cet emprunt est liée aux conditions exceptionnelles du marché (intérêts négatifs).

Au 31 décembre 2018, l'endettement total à mettre en regard avec le plafond d'endettement de CHF 93 millions s'élève à CHF 72 millions.

Le montant des cautionnements engagés s'établit à CHF 26.1 millions au 31 décembre 2018 (CHF 25.6 millions au 31 décembre 2017) après l'augmentation du cautionnement en faveur de CADouest S.A. en automne 2018, et des diminutions relatives aux remboursements ordinaires des dettes garanties.

La maîtrise de la dette est tout-à-fait satisfaisante au regard de la charge des intérêts passifs qui est maintenue à un niveau très bas au cours des 10 dernières années, et ce malgré la croissance nominale de la dette. Depuis 10 ans, la part des revenus de fonctionnement affectée au paiement des intérêts de la dette est, en moyenne, inférieure à 1,6 %.

Gestion des investissements

Les principes retenus lors de l'élaboration du budget 2018 ont été conservés pour l'élaboration du budget 2019 assurant, de ce fait, une continuité dans la politique de gestion des investissements.

Les principes sont les suivants :

- le début de l'amortissement intervient à la fin des travaux;
- la charge de l'amortissement obligatoire est calculée sur la base des indications figurant dans le préavis initial;
- pour les investissements dont la durée des travaux est longue (au-delà de 18 mois), le Service des Finances fixe, lors de l'établissement du budget ou la clôture des comptes, le démarrage de l'amortissement sur la base de différents paramètres (durée totale de l'amortissement, état d'avancement des travaux, proportion des dépenses cumulées).

Cette politique s'applique de manière similaire tant lors de l'établissement des budgets que lors de la clôture des comptes, ceci dans une perspective de planification à long terme des investissements. Font exceptions les éventuels amortissements extraordinaires découlant de situations exceptionnelles.

Organisation du Service des Finances

La réorganisation du Service des Finances engendrée en 2017 a permis d'absorber les aléas intervenus durant l'année 2018. Un nouveau boursier a débuté le 1er février 2019 et vient compléter l'équipe en place depuis fin 2016.

Le Service des Finances ainsi structuré permettra de répondre aux objectifs de qualité reposant sur les éléments suivants :

- Disponibilité;
- Compétences;
- Polyvalence et suppléance;
- Fiabilité;
- Efficience.

En 2019, l'accent sera mis sur consolidation des processus post-migration (voir point Migration ci-après) ainsi que sur la planification et l'analyse financière.

Impôts

La facturation et la perception des impôts communaux sont régulièrement effectuées par l'Administration Cantonale des Impôts (ACI). La rétrocession intervient de manière régulière au cours de l'année facilitant la gestion de la trésorerie de la Ville. En 2019, l'impact de l'entrée en vigueur de la Réforme de l'Imposition des Entreprises (RIE III) sera partiellement compensé par un versement extraordinaire de l'Etat de Vaud.

119500771 Municipalite de Prilly Rapport de gestion 2018 INT.indd 37 04.04.19 15:29

Migration ABACUS / NEST (ci-après ABACUS)

Le projet de migration ABACUS a été approuvé par la Ville de Prilly il y a plusieurs années. Cette décision a notamment été dictée par la décision de la société OFISA (fournisseur informatique) d'abandonner le développement et la maintenance de l'outil actuel de gestion comptable GEFI.

Le choix d'ABACUS s'est imposé naturellement puisque ce logiciel est utilisé en production par de nombreuses communes vaudoises. Le changement de logiciel a nécessité une révision complète du plan comptable communal. Ce travail conséquent a permis d'harmoniser les comptes des différents services. Le nouveau plan comptable s'inscrit également dans la dynamique de l'évolution des comptes communaux selon le modèle MCH2.

Contrairement à GEFI, ABACUS n'est pas un outil développé spécifiquement pour la gestion financière des collectivités publiques. La plupart des fonctionnalités ont été adaptées aux exigences d'une comptabilité communale. Cependant, il convient de souligner que des processus internes ont été modifiés afin de répondre aux besoins des logiciels.

A compter du 1er trimestre 2019, toutes les applications concernées auront été migrées sur les nouveaux outils de gestion. La consolidation des processus ainsi que la régularisation des incidents émanant de la mise en place de ces nouveaux logiciels justifient le 0.5 EPT accordé par le Conseil Communal le 11 décembre 2017.

119500771 Municipalite de Prilly Rapport de gestion 2018 INT.indd 38 04.04.19 15:29

DOMAINES & BÂTIMENTS

Bâtiments communaux

Le Château - Bâtiment administratif

Entretien important sur les armoires de climatisation du local des serveurs informatiques, contrôles et réparations des détecteurs de divers luminaires dans les bureaux et nettoyages des vitres extérieurs du bâtiment administratif par une entreprise spécialisée (accès avec nacelle).

Grande Salle

Remplacement du système de ventilation, voir détail sous rubrique Energie & Environnement.

Renens 22 (locaux Voirie)

Contrôle OIBT (Installations électriques) avec quelques mises en conformité.

Refuge communal

Remplacement des spots allogènes par des spots LED.

Complexe sportif de la Fleur-de-Lys (terrains de football)

Bâtiment inexploitable depuis l'incendie de la toiture et d'un local extérieur survenu le 16 octobre 2018.

Castelmont

Travaux de réfection de la peinture du hall à l'entrée de la bibliothèque communale et mise en place d'une boîte à livres devant le bâtiment afin que les lecteurs puissent les déposer en tout temps.

St-Etienne, salle communale

Sécurisation d'une trappe d'accès technique sur la scène de la salle Calvin.

Au Tilleul (Flumeaux 2)

Diverses interventions sur les équipements de la garderie et travaux d'isolation phonique dans les salles de siestes «bébés», commandés en 2018 mais seront exécutés en 2019.

Bâtiment av. du Château 1

Révision de la citerne à mazout et travaux de réfection de parquet commandés mais qui seront réalisés durant les vacances scolaires 2019.

Bâtiment av. des Acacias 7

Travaux complémentaires de réfection des jeux extérieurs. Renforcement et réparation des parois internes.

Locaux cimetières

Création d'un couvert à machines.

Grand-Pré - locaux ex. PSS (sous-sol)

Contrôle OIBT (installations électriques).

Plan-Sépey

Mise en place d'éléments absorbants dans le local du réfectoire afin d'améliorer l'acoustique du lieu.

Les bâtiments ne figurant pas dans ce rapport ont fait l'objet d'un entretien annuel courant.

119500771 Municipalite de Prilly Rapport de gestion 2018 INT.indd 39 04.04.19 15:29

Piscines, forêts, vignes et divers

Piscine de la Fleur-de-Lys

Entretien extérieur des surfaces boisées des différents locaux, remise à niveau de zones pavées des plages, mise en place d'une barrière de sécurité supplémentaire, entretiens divers des installations. Organisation de 2 séances de cinéma «Open-Air», de cours d'«aqua training» pour le public. Deuxième et dernière année d'ouverture prolongée, en soirée, durant les vacances scolaires estivales, faisant objet du préavis N° 4-2017.

Piscine couverte de Fontadel

Remplacement de sèche-cheveux, d'une armoire poste incendie, de cadres de portes et des anodes des filtres à sable pour le traitement de l'eau.

Restaurant de la piscine de la Fleur-de-Lys

Remplacement de plaques de façades. Fermeture officielle du restaurant le 23 novembre 2018 par ordre de la Police cantonale du commerce.

Forêts

Le groupement du triage forestier intercommunal de la Venoge est composé de 15 communes et a pour but de favoriser une gestion optimale des forêts et de défendre les intérêts de ses membres. La partie opérationnelle est gérée par un garde-forestier qui assume à la fois une fonction d'autorité publique (représentant de la DGE-Forêt) et de gestionnaire des forêts communales.

La surface soumise au régime forestier et propriété des communes est de 331 hectares (7 hectares sur la commune de Prilly). La possibilité annuelle de coupe est de 2'510 m^3t (m^3 estimé sur tige) selon le calcul des plans de gestion officiels et sanctionné par les Municipalités.

Travaux entrepris durant l'année à Prilly

- *Sylviculture et fauchage (8'491 m^2)* :

  Ce chapitre traite des travaux forestiers exécutés à intervalles réguliers dans les jeunes forêts. Les arbres ou les tiges ont une hauteur qui varie entre 2 m. et 18 m. selon l'âge des peuplements.
- *Exploitations forestières normales* :

  Durant cet exercice 2018, des coupes normales ont été effectuées en respectant le plan de gestion des forêts à raison de 36 m^3 de bois de service et 39 m^3 de chablis (terme désignant des arbres qui sont secs, cassés, renversés ou attaqués par les parasites).
- *Eclaircies, sylviculture des forêts de protection et de biodiversité* :

  Ce chapitre concerne des travaux d'entretien afin d'améliorer la fonction protectrice et biologique des forêts dont 4'900 m^2 ont été traités en biodiversité.
- *Entretien des limites de propriété et des chemins* :

  Ces travaux consistent à couper une bande de 50 cm de part et d'autre des limites (loi forestière, art. 66) ainsi que la pose d'une couche de peinture sur les bornes. L'entretien se fait en fonction des travaux prévus à proximité de propriétés privées ou communes voisines.

Jardins familiaux

Entretien courant et remplacement de vannes d'arrosage.

Vigne communale

Les vendanges se sont déroulées le 19 septembre 2018 avec une classe d'élèves de 11ème année. Résultats : cépage blanc, 1'160 kg de raisin, cépage rouge, 650 kg de raisin.

Bâtiment Badminton Lausanne Association

Ce bâtiment appartient, en copropriété, à la Ville de Lausanne (4/5èmes) et à celle de Prilly (1/5ème).

Bâtiments scolaires

Collège du Centre

Réfection de sol de salles de classes, mise en conformité des installations électriques suite à un contrôle OIBT.

Assainissement complet des faux-plafonds et des éléments amiantés dans les classes par le retrait de tous les éléments concernés. Pose de nouvelles plaques de plafond acoustiques ainsi que de nouveaux luminaires plus économiques (préavis N° 1-2018).

119500771 Municipalite de Prilly Rapport de gestion 2018 INT.indd 40 04.04.19 15:29

Réfection des escaliers d'accès au sous-sol par la pose de carrelage.

Collège de Mont-Goulin

Abattage de 2 sapins afin de permettre l'avancement de projet d'études et des travaux urgents exposés dans le préavis N° 10-2018 (1ère étape). Début des travaux en prévus dans ce préavis par la remise en état de certains luminaires et l'ajout de rails et de luminaires dans les couloirs Nord. Fixation mécanique des plaques de faux-plafonds afin de garantir leur maintien en place.

Organisation des travaux de remise en état des plaques de façades et des stores (début en 2019).

En Plantinel

Réfection de pierres de taille sur les façades et encadrements de fenêtres.

Collège de Jolimont

Idem Collège du Centre, assainissement complet des faux-plafonds et des éléments amiantés dans les classes et les couloirs par le retrait de tous les éléments concernés. Pose de nouvelles plaques de plafond acoustiques dans les classes ainsi que de nouveaux luminaires plus économiques (préavis N° 1-2018): Contrôle des installations électriques (OIBT) et mise en conformité.

Confinement

Après travaux

Pavillon scolaire de Corminjoz

Achat de la structure modulaire mis en place dès la rentrée scolaire de l'été 2017, par le biais du préavis N° 12-2018.

Pavillon de Sous-Mont

Pose de plinthes dans les couloirs et la cage d'escaliers afin de faciliter le nettoyage des sols en protégeant le bas des parois.

Collège secondaire du Grand-Pré

Révision et mise aux normes du système de détection incendie (sprinkler). Remplacement du faux-plafond et mise en place de détecteurs de mouvements pour les luminaires du couloir vestiaires salle de gym.

Collège secondaire de l'Union

Réfection du sol de deux bureaux des locaux PPLS, bâtiment C.

Diverses réparations du revêtement de sol PVC et remplacement complet dans 2 salles de classe.

Remplacement des luminaires dans l'espace "Aula".

Mise en conformité de l'alarme des ascenseurs - modernisation.

Remplacement des batteries des éclairages de secours.

Nombreuses réparations de stores à lamelles.

119500771 Municipalite de Prilly Rapport de gestion 2018 INT.indd 41 04.04.19 15:29

Sociétés immobilières
Immeubles propriété de la SI Sous le Collège SA

Grand-Vigne 11

Lors de sa séance du 25 juin 2018, le Conseil d'Administration de la SI Sous le Collège SA a décidé de mettre fin au projet de construction d'un bâtiment mixte (logement, écoles, infrastructure parascolaire) dont le cahier des charges pour l'avant-projet avait été validé en début octobre 2016 et avait donné lieu au préavis N° 12-2017 pour une demande de cession de la parcelle communale N° 666 avec celle propriété de la SI N° 664.

Une prolongation du contrat de prêt à usage signé la première fois en 2012 avec l'Association pour le Logement des Jeunes en Formation (ALJF) pour l'immeuble locatif et le pavillon ex-scolaire a été accordée afin que ces locaux vacants ne soient pas occupés de manière illégale.

Combette 26-28

Réfection complète de 3 appartements suite au départ des locataires.

Confrérie 23

Entretien courant.

Confrérie 36A et 36B

Entretien courant.

Chasseur 24

Entretien courant.

Temples et cultes

Temple de Broye

Entretien courant.

Temple de Saint-Etienne

Participation aux frais d'entretien courant des locaux de l'Association de Paroisse.

119500771 Municipalite de Prilly Rapport de gestion 2018 INT.indd 42 04.04.19 15:29

ENERGIE & ENVIRONNEMENT

Gestion des déchets ménagers

4'662 tonnes déchets ont été collectées en 2018 sur le territoire prilléran. Une augmentation bien visible de la production des déchets ménagers par habitant est observée. Elle est principalement due à des apports plus importants de déchets incinérables volumineux et de bois à la déchèterie de Malley. La production d'ordures ménagères par habitant est également à la hausse.

Cette situation impacte automatiquement le taux de recyclage communal qui diminue de 1 % par rapport à l'année passée pour se fixer à 61 %. Cet indicateur évolue défavorablement par rapport à la cible de 65 % fixé à l'horizon 2020, inscrit comme objectif spécifique dans la politique énergétique et climatique communale 2016-2020.

A noter que la quantité de déchets ménagers collectés en porte-à-porte reste très stable depuis 3 ans.

Statistiques déchets

Les habitants de Prilly ont produit en moyenne en	2018	2017	2016	2015
- déchets incinérables (OM + encombrants)	131 kg	123 kg	123 kg	118 kg
- déchets végétaux	77 kg	78 kg	79 kg	75 kg
- papier/carton	64 kg	64 kg	67 kg	70 kg
- verre usagé	35 kg	35 kg	37 kg	38 kg

Taux de recyclage 2018 des déchets collectés en porte-à-porte : 61.0 %
Taux de recyclage 2018 de l'ensemble des déchets urbains ménagers : 61.6 %

Déchèterie mobile

La déchèterie mobile a été moins utilisée cette année. On observe une diminution des passages de près de 15 %. La déchèterie mobile continue de bien fonctionner dans le quartier de Mont-Goulin où la fréquentation est très satisfaisante et stable. Les sites de Prilly-centre et de la Rochelle présentent une baisse importante du nombre de passages. La quantité de déchets collectés oscille autour de 18 tonnes par an et est principalement composée de déchets incinérables encombrants.

Ramassage sur appel des déchets encombrants

Le service Energie & Environnement gère le ramassage sur appel des déchets encombrants pour les particuliers. Cette prestation est proposée un mercredi matin sur deux et 25 personnes en ont profité l'année passée, pour quelque 5'300 kg collectés. Cette prestation de transport est toujours moins prisée par la population. La baisse observée s'explique par la présence de la déchèterie mobile sur le territoire prilléran qui draine une quantité importante de ces déchets.

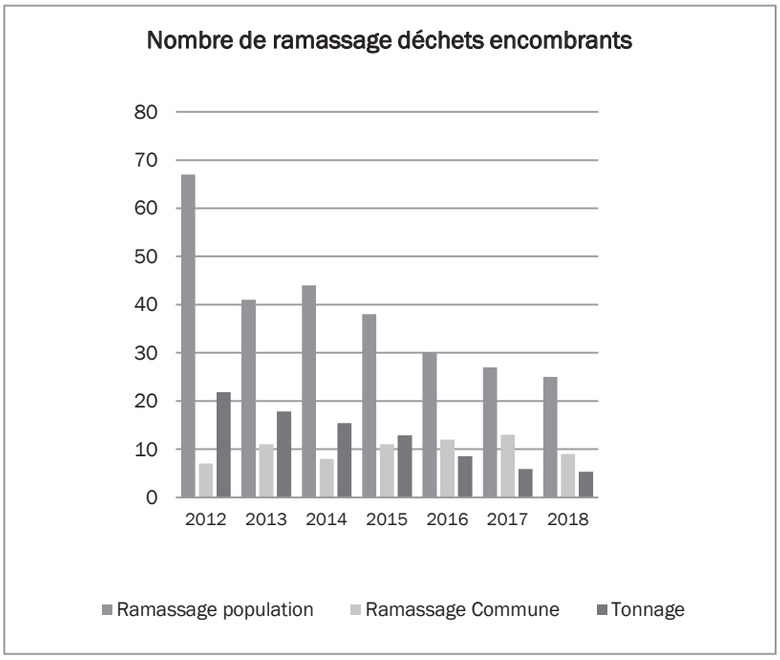

119500771 Municipalite de Prilly Rapport de gestion 2018 INT.indd 43 04.04.19 15:29

Déchèterie intercommunale de Malley

La fréquentation de la déchèterie diminue depuis 2 ans avec quelque 17'000 Prilléranes et Prillérans qui s'y sont rendus en 2018 contre plus de 20'000 en 2016. La population de Prilly représente toujours 15 % du total des passages. Paradoxalement la quantité de déchets livrés a fortement augmenté avec près de 60 kg par passage. Le coût par habitant a donc logiquement pris l'ascenseur alors que le prix à la tonne de déchets traités est légèrement à la baisse et atteint CHF 209.-.

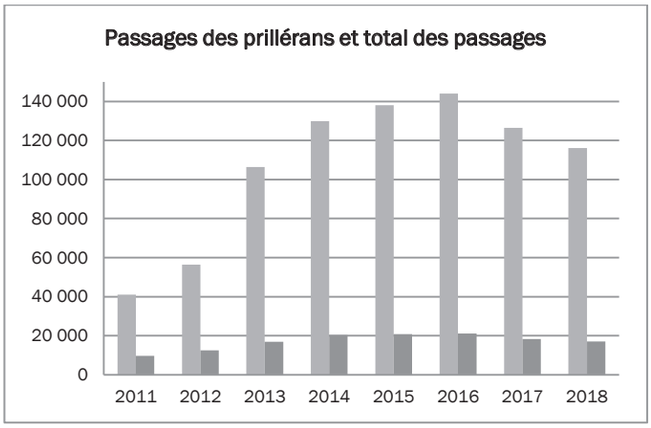

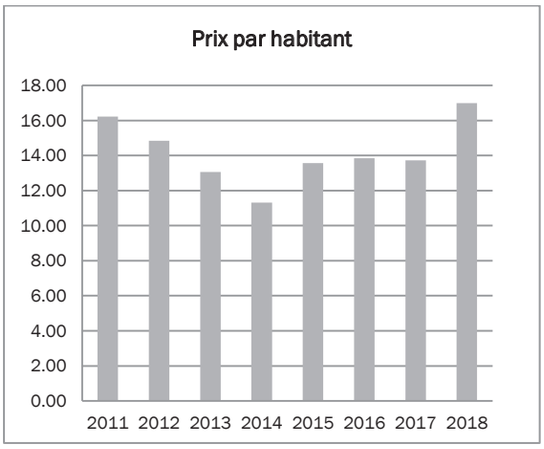

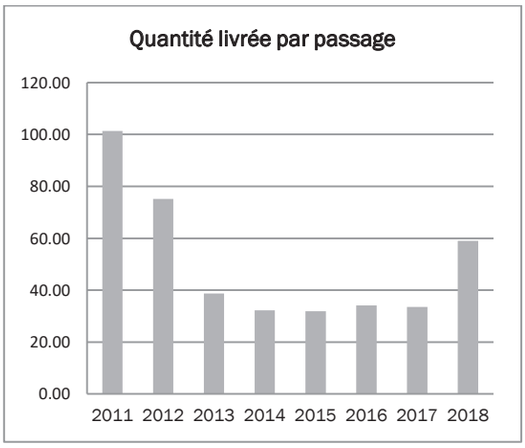

Contrôle des sacs et des conteneurs

Un contrôle des sacs non conformes a été effectué tout au long de l'année et a permis de dénoncer quelques contrevenants. Plusieurs dizaines de sacs ont été collectés et fouillés chaque semaine pour 25 dénonciations sur l'année. La société Valorsa SA, en charge du périmètre cantonal Ouest de gestion des déchets, a effectué un contrôle de la quantité de déchets non conformes dans la collecte en porte-à-porte des ordures ménagères. Le taux de déchets non conformes se monte à 2.2 %, ce qui est en-dessous de la marge de tolérance maximale de 5 %.

Il existe plusieurs points noirs sur le territoire prilléran où le personnel communal retrouve systématiquement des sacs non conformes mais également d'autres déchets en vrac. Ces sites ont été répertoriés et seront transmis à la Police de l'ouest pour une intensification des contrôles, avec l'appui du nouveau règlement de police intercommunal. Comme l'année passée, les propriétaires des lieux d'habitation ne respectant pas les règles communales pour la gestion des déchets sont amendés après un 1er avertissement.

Modification du Règlement communal de police et campagne de prévention du littering

Le 2 mars 2018 est entré en vigueur le Règlement communal de police modifié, introduisant, à l'article 87bis, les dispositions de la Loi cantonale sur les amendes d'ordre communales permettant de verbaliser directement toute personne souillant l'espace public avec des déchets, urine ou autres crachats. Afin de sensibiliser la population au respect de la propreté dans les rues et parcs de Prilly, une campagne de communication a été menée en septembre au travers des différents médias communaux. Elle a également permis de mettre en valeur les nouvelles infrastructures de poubelles publiques sur le territoire prilléran. Voici un bref aperçu des actions menées pendant un mois :

119500771 Municipalite de Prilly Rapport de gestion 2018 INT.indd 44 04.04.19 15:29

- marquage au sol devant les poubelles publiques et sur les lieux à forte fréquentation piétonnière, en collaboration avec le service Jeunesse et l'action «Coup d'pouce»;
- organisation d'un Urban-plogging, sport urbain couplé à la collecte de déchets sauvages;
- action de désemballage au centre commercial Prilly-Centre organisée par Greenpeace en collaboration avec la Ville de Prilly et l'accord de la COOP;
- coup de balai avec «Quartier solidaire» Prilly-Sud sur les sites de Malley, Galicien et Grand-Pré;
- projection gratuite du film «A plastic Ocean» à Cinétoile Malley-Lumières;
- drapeaux signalant les déjections canines souillant l'espace public.

Energie & Environnement

Suivi de la politique «Energie-Climat» 2016-2020

La politique Energie-Climat de la Commune fixe plusieurs objectifs quantitatifs à atteindre et liste les projets phares à réaliser d'ici à 2020, date du ré-audit «Cité de l'énergie» en vue d'une labellisation «Gold» (document en ligne sur le site Internet communal). Voici un bref aperçu de la mise en œuvre du plan d'actions en 2018.

Le projet de construction d'un immeuble écologique «Ecococon», au ch. de Grand-Vigne 11, associant des logements, une école primaire et un accueil parascolaire, a finalement été abandonné. En effet, malgré la haute performance énergétique, dans le respect d'une labellisation Minergie P-ECO, que promettait ce bâtiment mixte à l'issue de l'avant-projet et l'important engagement en ressources humaines qu'il a nécessité, les contraintes budgétaires rencontrées par la Ville de Prilly, tout comme celles de la SI Sous le Collège SA, ont obligé la Municipalité à se tourner vers l'étude d'alternatives économiquement plus favorables.

Le plan partiel d'affectation Viaduc a obtenu le label «Site 2000 watts» en planification. Il complète les labellisations déjà obtenues pour les quartiers de Malley-gare et «Gazomètre». Pour rappel, la procédure de suivi «site 2000 watts» est appliquée à chaque phase du projet et le label n'est réellement atteint qu'au moment de l'usage du site (phase d'exploitation).

En parallèle aux labellisations «site 2000 watts» du cœur de Malley, une étude de faisabilité pour la création d'un microgrid électrique entre les 3 différents éco-quartiers au sud de la Ville a été lancée par les communes de Renens et Prilly, grâce à une aide financière importante proposée par SuisseEnergie aux «Cités de l'énergie» visant le label GOLD. Cette étude doit également préciser la stratégie thermique à suivre pour l'alimentation en chaleur des trois quartiers.

En matière de biodiversité, le budget alloué par le Conseil communal afin d'accompagner le Service des Travaux dans la mise en place d'une procédure d'entretien différencié sur un ou deux sites communaux, tel que défini dans le Plan «Nature en Ville», n'a pas pu être utilisé pour mener à bien ce projet. Des rencontres ont eu lieu avec une spécialiste prête à accompagner le Service des Travaux dans cette démarche mais ce dernier a finalement renoncé, faute de ressources humaines en interne.

La Mobilité reste toujours le parent pauvre de la politique «Energie-Climat» 2016-2020. Les projets d'axes forts sont toujours ralentis par des problématiques extra-communales. La mesure PALM en faveur du stationnement vélo à Prilly, validée par préavis communal en 2017, n'a pas encore été mise en œuvre. Par contre le groupe de travail «énergie» de l'Ouest lausannois a repris un projet intercommunal non retenu par le groupe mobilité du SDOL et l'a mené à bien en 2018, soit l'implantation d'un réseau de vélo-cargo électrique en libre-service.

Enfin, deux outils de planification énergétique territoriale sont en cours d'élaboration au niveau régional et pourraient avoir un impact sur la politique énergétique communale, à savoir le Plan Directeur intercommunal de l'Ouest et la planification énergétique du périmètre du PALM qui intégrera la mobilité pour la première fois dans ce type outil. La Ville de Prilly participe activement à la réalisation de ces planifications.

Consommation énergétique du territoire prilléran

La consommation d'électricité se stabilise depuis quelques années malgré l'augmentation régulière de la population prillérane. Le développement du chauffage à distance poursuit son chemin avec une augmentation régulière de la consommation de chaleur à distance sur le territoire communal. Il est à relever que la consommation de gaz en augmentation depuis 2014 s'est stabilisée et que la consommation d'eau continue à baisser.

119500771 Municipalite de Prilly Rapport de gestion 2018 INT.indd 45 04.04.19 15:29

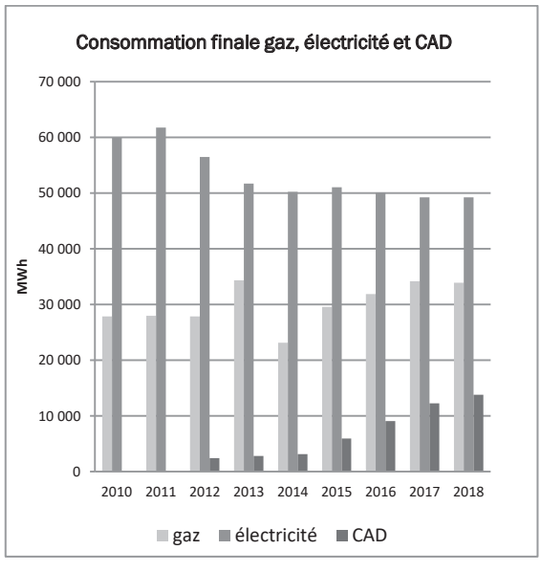

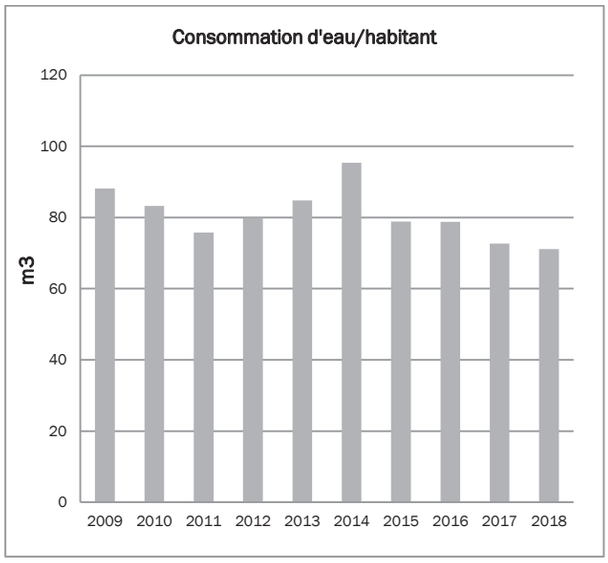

Bilan énergétique annuel du parc bâti communal

Le rapport Enercoach pour la saison de chauffe 2017-2018 est présent sur le site Internet communal. Il présente un état de la situation énergétique de chaque bâtiment et liste les consommations totales du bâti par type d'énergie et par source. Les bâtiments sont également classés selon leur performance énergétique globale.

Remplacement de la ventilation de la Grande salle

Le système de ventilation simple flux de la Grande Salle a été remplacé par un système à double flux moderne avec un dispositif de récupération de chaleur rotatif et un contrôle de la qualité d'air de la salle. Ces travaux ont nécessité des adaptations assez importantes au niveau des combles et de la charpente, de même que dans le local technique accueillant le monobloc de ventilation et les armoires. La nouvelle ventilation consommera en moyenne 50 % d'énergie thermique en moins que l'ancienne installation.

Parc solaire du territoire

Depuis le ré-audit «Cités de l'énergie», la Ville de Prilly suit l'évolution du parc solaire du territoire aussi bien en matière de panneaux solaires thermiques que photovoltaïques.

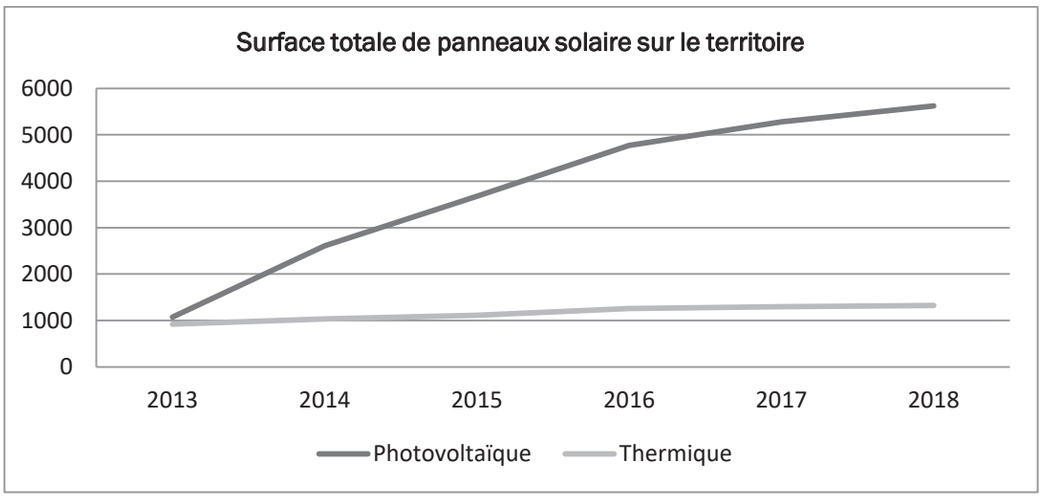

Parc photovoltaïque de la Commune

Les huit installations photovoltaïques de la commune ont nécessité quelques interventions en 2018. Trois onduleurs ont dû être remplacés dont deux liés à des pannes survenues en 2017. Le remplacement de l'onduleur au temple de St-Etienne a induit une coupure de la connexion et la perte partielle des données de production brute en 2018. La production totale a atteint 423'000 kWh dont 48 % ont été consommés en direct.

119500771 Municipalite de Prilly Rapport de gestion 2018 INT.indd 46 04.04.19 15:29

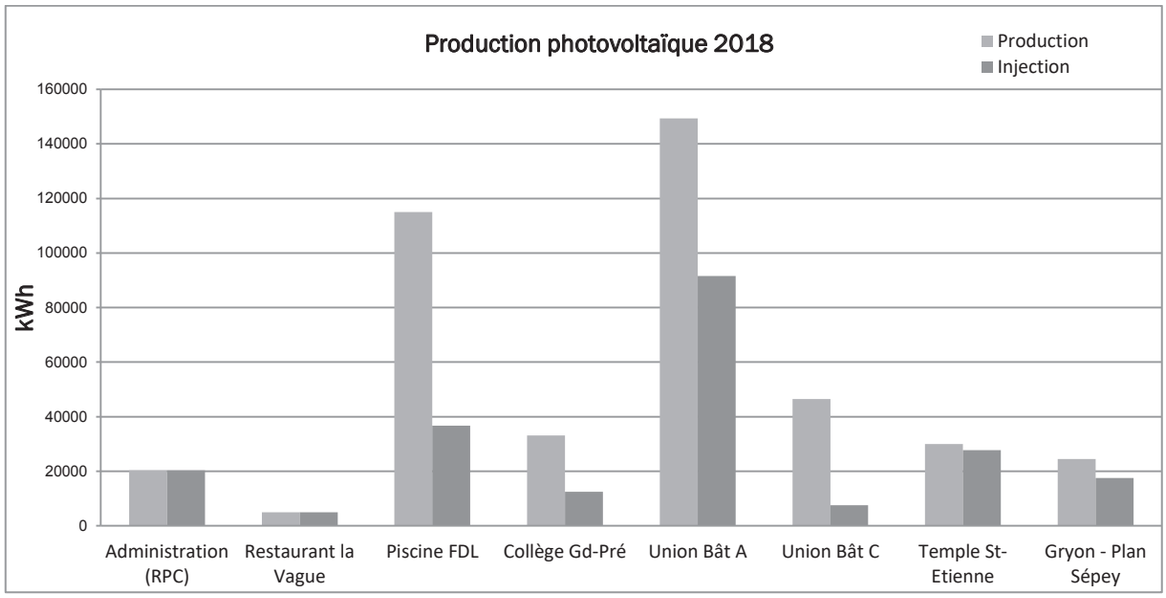

Adresse	Installation	Année	Coût de l'installation	Surface (m2)	Puissance (kWc)	2018		
						Production (kWh)	Injection (kWh)	% injecté
Cossonay 40	Administration (RPC active)	2010	130'000.00	136	18.4	20280	20280	100
Sentier Fleur de Lys 4	Restaurant la Vague	2012	25'000.00	35	5	4910	4910	100
Sentier Fleur de Lys 2	Piscine Fleur-de-Lys	2014	200'000.00	717	112.2	115013	36683	32
Grand-Vigne 3	Collège Grand-Pré	2014	101'700.00	300	46.7	33127	12521	38
Chasseur 16	Union Bâtiment A	2015	306'795.00	905	140.8	149319	91594	61
Union 5	Union Bâtiment C	2015	87'462.00	258	40	46474	7507	16
Vieux collège 3	Temple St-Etienne	2016	64'000.00	178	29.4	30000	27719	92
Rte des renards 49	Gryon - Plan-Sépey	2016	61'000.00	119	21	24446	17500	72
TOTAL			975'957.00	2'648	414	20280	20280	52

CADouest SA

Au 31 décembre 2018, 32 bâtiments prillérans étaient raccordés au chauffage à distance, soit 4 de plus qu'en 2017. 450 mètres de conduites supplémentaires ont été posées sur sol prilléran. La société a vendu un peu plus de 26'000 MWh de chaleur en 2018, dont 13'800 MWh à Prilly. Le projet de réseau d'échange thermique avec l'ajout d'un troisième tube "basse température" au sud du territoire poursuit son développement. La première zone d'extension pourrait être le quartier de Malley-gare. Un autre projet innovant alliant chauffage à distance et sondes géothermiques était en cours fin 2018 pour le renouvellement des installations techniques du bâtiment de Confrérie 36, propriété de la Société immobilière "Sous le collège SA".

Fonds Energie & Environnement

Le Fonds Energie & Environnement a octroyé 116 aides financières en 2018, dont 58 pour des vélos électriques et 27 pour des appareils électroménagers.

Le nombre de subventions octroyées continue d'augmenter alors que le montant total des aides financières a légèrement diminué. Il atteint cependant CHF 175'000.- en 2018, soit CHF 70'000.- de plus que l'enveloppe annuelle accordée au Fonds Energie & Environnement, correspondant à la redevance sur l'électricité à 0.18 cts/kWh (environ 90'000.-) additionnée à la rétrocession partielle de la taxe CO_2 (CHF 15'000.-). Il y a un risque que le Fonds soit épuisé avant la fin de l'année 2019.

119500771 Municipalite de Prilly Rapport de gestion 2018 INT.indd 47 04.04.19 15:29

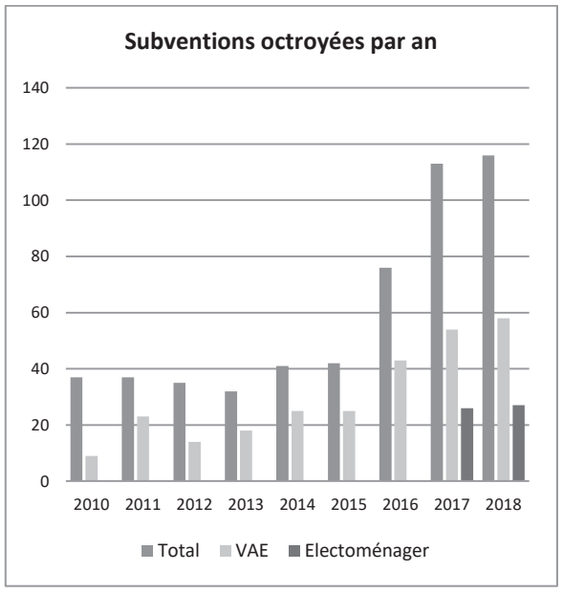

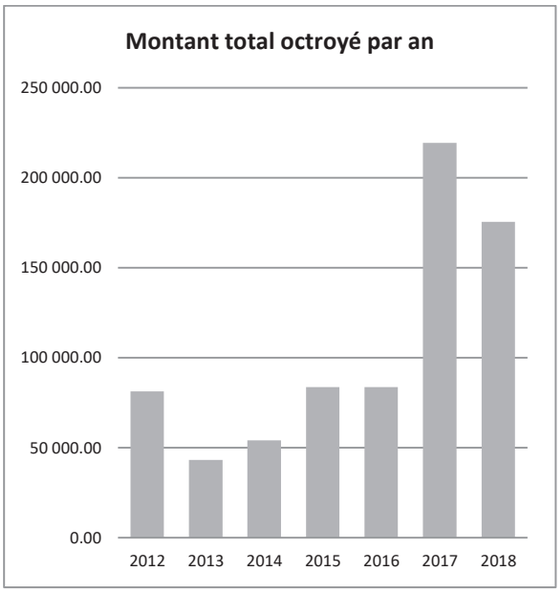

Démarche écosociale

La Ville de Prilly, avec le soutien du programme EQUIWATT lausannois, a mis en place une action écosociale en faveur des ménages modestes des deux bâtiments communaux de l'Avenue de la Confrérie 23 et 36. Bouilloires, multiprises, ampoules LED ou encore réducteurs de débit ont été distribués gratuitement aux habitants en vue de faire diminuer leur facture d'eau, d'électricité et de chauffage. Permettant un contact direct avec les habitants prillérans, cette démarche a permis de sensibiliser la population à la problématique énergétique et environnementale liée à son lieu d'habitation. Elle a également offert à des personnes sans emploi une activité de réinsertion au sein de la population active. Dans le cadre de cette action prillérane, deux apprentis de l'Administration communale ont aussi endossé le rôle d'ambassadeurs de l'énergie, une première au niveau de leur formation.

Manifestations

Comme chaque année, le Service Energie & Environnement a organisé plusieurs événements en 2018. Il a également soutenu certains projets menés par des membres de la société civile.

Journées du soleil

Le Film «Power to change: la rébellion énergétique» a été projeté gratuitement le samedi 2 juin au cinéma Malley Lumières. Une collation a été ensuite offerte aux spectateurs avec l'aide de la buvette de la Galicienne où la Ville de Prilly a pu présenter les aides financières qu'elle propose en matière d'énergie solaire et les nouvelles possibilités concernant les communautés d'autoconsommateurs.

Mise à disposition d'un terrain pour l'Association «1008 Ensemble»

La Ville de Prilly a rédigé une convention de prêt à usage avec l'association «1008 Ensemble» concernant la parcelle n° 649 sise à la rte de Cossonay, en face du bâtiment de Castelmont. L'Association a développé un potager urbain participatif en permaculture avec notamement une spirale à plantes aromatiques et une bute autofertile. Les intéressés ont pu contribuer à la création et à l'entretien de ce jardin. L'Association a notamment participé à la manifestation «Cap sur l'Ouest» en septembre en proposant des produits de son potager sous forme de soupe et de sirop. Cette démarche est en adéquation avec le Plan «Nature en Ville» prilléran.

EnergyDay

Prilly a organisé une vente d'interrupteurs multiprises à prix préférentiel fin octobre sur la place du Marché. L'action EnergyDay a lieu chaque année et son organisation est en partie assurée par SuisseEnergie pour les communes. Tout le matériel a été rapidement vendu.

Ruches urbaines

Une des ruches n'a pas survécu à l'hiver 2017-2018. Il n'a cependant pas été nécessaire d'investir dans une nouvelle colonie, des nucléés ayant pu être créés. Le rucher urbain a donc fonctionné cette année avec quatre ruches qui ont donné quelque 74 kilos de miel en deux récoltes (printemps et été). Cette récolte, bien plus faible que l'année précédente, a été limitée par deux facteurs : la présence assez forte du parasite varroa dans les ruches et une météo moins favorable aux abeilles.

119500771 Municipalite de Prilly Rapport de gestion 2018 INT.indd 48 04.04.19 15:29

L'équipe d'apiculteurs est restée assez stable avec 3 bénévoles, tous employés de la commune, assurant l'exploitation du rucher.

Une visite du rucher prilléran a eu lieu avec l'association «Parents Info Prilly», désireuse de découvrir le travail apicole effectué par la Ville de Prilly, ainsi que par la Commission de gestion.

Comme chaque année, le miel a été mis en vente au marché de Prilly en automne.

Cap sur l'Ouest

La quatrième édition de Cap sur l'Ouest a eu lieu le 23 septembre 2018 avec un nouveau point festif prilléran situé sur la nouvelle place du Collège. Le Service Energie & Environnement, en charge de l'organisation de l'évènement à Prilly, a proposé des animations en cohérence avec la protection du climat. Manèges mécaniques, test des vélos cargos électriques disponibles toute l'année pour la population, participation de l'Association «1008 Ensemble» avec dégustation des produits de leur potager urbain en permaculture, vente de pains et pâtisseries bio à l'ancienne cuite dans le four à pain prilléran, présence du bus EQUIWATT des Services industriels promouvant les économies d'énergie au sein du ménage auprès de jeunes générations, divers essais de vélos classiques ou électriques. L'affluence des participants fût de nouveau très forte à Prilly !

Un «Vache de manège», une animation originale proposée par le Théâtre de la Toupine lors de Cap sur l'Ouest

Four à pain

Le four à pain a fonctionné chaque jeudi 2018, avec la vente de pains bio à l'ancienne. Une clientèle fidèle est présente chaque semaine et vient parfois d'autres communes voisines.

A la fin de l'année, le boulanger titulaire a fait part à la Commune de son prochain déménagement et de sa proposition de remettre son activité à la personne le secondant, habitant Renens. Cette proposition a été validée par la Municipalité sous réserve que le mode de confection et la qualité des produits boulangers restent inchangés.

Pommeaux de douche

En automne 2018, la Ville de Prilly a mis en vente à un prix préférentiel de CHF 10.- des pommeaux de douche économiseurs d'eau. Cette action est soutenue par la Fondation pour la protection climatique «myclimate» qui offre une aide financière aux collectivités. Ils ont été vendus sur la place du Marché et au guichet du Service Energie & Environnement.

119500771 Municipalite de Prilly Rapport de gestion 2018 INT.indd 49 04.04.19 15:29

TRAVAUX & VOIRIE

Routes et infrastructures

Passage inférieur des Coulisses - Préavis 17-2017

La réalisation du passage inférieur à l'ouest de la halte CFF de Prilly-Malley, avec accès aux quais, destiné à relier le futur quartier de Malley au parvis du Centre Sportif de Malley a débuté en mai 2018. Ce grand projet commun aux communes de Renens et Prilly, mais dont la maîtrise d'ouvrage a été confiée à Prilly, est mené à un rythme très soutenu. Il est en effet primordial qu'il soit disponible au public pour les Jeux olympiques de la jeunesse, dont le CSM accueillera des épreuves en janvier 2020.

Réaménagement de la rte de Broye - Préavis 12-2014

Les tapis finaux (trottoirs et chaussée) ont été exécutés en septembre 2018 et le marquage routier définitif en novembre. La réception de l'ouvrage a été effectuée le 3 décembre 2018, sans défaut constaté, marquant la fin de ce chantier débuté au printemps 2015.

Réfection des réseaux aux chemins des Charmilles et de la Cure - Préavis 14-2014

Les tapis finaux ont été posés les 27 et 28 août 2018 aux chemins des Charmilles et de la Cure. L'ouvrage a été réceptionné le 29 août sans défaut constaté, le chantier est donc terminé.

Place du Collège Centre - Préavis 16-2015

La refonte de place du Collège Centre, intégrée au préavis 16-2015, s'est terminée en 2018 par la réception des travaux du génie civil et du paysagiste le 24 avril. Quelques défauts mineurs constatés lors de cette réception ont été corrigés à satisfaction dans la foulée par les entreprises courant 2018. L'inauguration a eu lieu le 24 mai.

Réfection des réseaux à l'av. de la Rochelle et au ch. de la Pommeraie - Préavis 07-2016 et 15-2017

La pose des tapis de l'av. de la Rochelle a eu lieu le 18 juillet 2018. En raison du long intervalle entre la pose des enrobés et celle des tapis, l'ouvrage avais déjà été réceptionné le 12 juin sans défaut constaté. En raison du trafic accru généré par le chantier CADouest SA à l'av. de Floréal, la finition du ch. de la Pommeraie a été décalée au printemps 2019.

Réfection des réseaux dans le secteur des chemins des Baumettes et de la Moraine - Préavis 17-2016

Initiés au printemps 2017, les travaux de mise en séparatif des chemins des Baumettes, de la Moraine et du Verger se sont achevés à l'été 2018 avec la mise en conformité du tronçon Ouest des chemins du Verger et de la Moraine.

En parallèle, les services industriels lausannois (eau, gaz, électricité, multimédia) et Swisscom ont également entrepris des mesures de renouvellement ou d'extension de certaines de leurs infrastructures respectives.

Le périmètre des travaux n'a été revêtu, dans un premier temps, que de la couche de support en enrobé bitumineux. Comme le veut l'usage, la couche de roulement finale sera mise en œuvre en s'assurant qu'un cycle «gel-dégel» se soit écoulé, soit en principe à l'été 2019. Ainsi, si d'éventuels tassements devaient se produire sur la route suite à la période hivernale, la pose du revêtement final permettra de gommer les irrégularités pour offrir une chaussée plane.

Suite à la mise en séparatif des infrastructures communales, une démarche a été initiée auprès de chaque propriétaire des biens-fonds riverains pour qu'il soit procédé aux éventuelles mesures de mise en conformité des raccordements privés. En guise de vérification, un contrôle des équipements de chaque parcelle sera prochainement mené par un mandataire spécialisé.

Contrôle de l'évacuation des eaux des biens-fonds privés - Préavis 22-2016

Les deux bureaux adjudicateurs ont débuté leur travail de relevé de la situation des installations d'évacuation des eaux des biens-fonds. La priorisation des secteurs contrôlés a été dictée par l'ordre de réalisation des projets d'assainissement prévus par le PGEE (Plan Général d'Évacuation des Eaux).

Ce travail se déroulera sur au moins 5 ans encore.

Renouvellement ciblé et renforcement des superstructures du réseau routier - Préavis 18-2017

Les travaux ayant fait l'objet du préavis N° 18-2017 n'ont été entrepris que partiellement. En effet, suite aux mauvaises perspectives financières communales, la Municipalité a souhaité ne mettre en œuvre que les mesures prévues sur le ch. des Creuses.

Compte tenu de la proximité avec la piscine communale, le renouvellement du ch. des Creuses n'a pu démarrer qu'à l'issue de la période d'exploitation de cette installation, c'est-à-dire à l'automne 2018.

119500771 Municipalite de Prilly Rapport de gestion 2018 INT.indd 50 04.04.19 15:29

Lors de la reconstruction de la chaussée, la présence de sols de mauvaise qualité a nécessité de renforcer la structure de la route initialement projetée.

En plus du renouvellement de la route, un muret en gabion a également été aménagé par endroit pour soutenir le talus sis à l'amont.

Remplacement des poubelles urbaines - Préavis 22-2017

L'opération de remplacement des poubelles urbaines s'est déroulée comme prévu; les 157 poubelles ont toutes été remplacées entre avril et juin, bien plus rapidement que l'on ne l'avait espéré. D'autre part, le nouvel «aspirateur urbain» Glouton, qui permet un nettoyage rapide, silencieux et efficace du centre de Prilly, se sera probablement déjà fait remarquer.

Contrôle systématique de l'évacuation des eaux des biens-fonds - Préavis 22-2016

Le contrôle systématique de l'évacuation des eaux des biens-fonds de la commune suit son cours. Le démarrage de ce projet, planifié sur 5 ans, a été plus complexe que prévu mais le «rythme de croisière» est maintenant atteint. L'année 2018 a permis aux deux mandataires de ce projet de rendre respectivement 58 et 26 rapports de conformité.

Anticipations sur le domaine public

En 2018, 93 demandes d'anticipation sur le domaine public ont été déposées. Les émoluments perçus pour 74 permis se sont élevés à CHF 171'428.35 au total. Les avis ne sont pas facturés s'ils concernent des travaux de la Commune ou de maintenance des réseaux des Services industriels de la Ville de Lausanne.

Etudes et réalisations diverses

Géomatique

La géomatique de Prilly, maintenant pleinement opérationnelle, permet aux entrepreneurs prévoyant des travaux sur le commune de commander des plans de réseau via la plateforme en ligne ASIT VD. Il a ainsi été possible de fournir les informations requises à 70 entreprises en 2018. Par ailleurs, cet outil est également à disposition des différents services de l'Administration.

Mise en séparatif des collecteurs de l'av. de Floréal

Après avoir établi un projet de mise en séparatif des collecteurs communaux de l'av. de Floréal en parallèle de l'extension du chauffage à distance, la Municipalité a souhaité reporter l'exécution de ces travaux dans l'attente d'une meilleure situation financière communale.

Pour ne pas contraindre de manière trop importante la construction future de ces collecteurs, des fourreaux ont été placés en attente lors de l'aménagement des conduites du chauffage à distance pour faciliter le croisement ultérieur de ces différents équipements souterrains.

Evacuation des matériaux stockés lors de la construction du passage dénivelé de la Fleur-de-Lys

Lors de la construction du passage dénivelé de la Fleur-de-Lys, certains matériaux excavés avaient été stockés sur place en vue d'une éventuelle réutilisation dans le cadre de l'aménagement du Snake-Run envisagé à proximité. Compte tenu de l'évolution de ce dernier projet et de la nature des sols excavés, il a été procédé à l'évacuation en décharge de ces matériaux.

Aménagements routiers pour une exploitation en bus articulés de la ligne 33 tl

La fréquentation importante de la ligne de bus 33 permet de projeter la surcharge prochaine de cette desserte dont la capacité est d'ores et déjà dépassée aux heures de pointe. Pour répondre à cet accroissement de la demande, la possibilité de faire circuler des bus articulés est étudiée. Dans le but de vérifier la viabilité de cette solution, une réflexion est menée afin de recenser et étudier les aménagements routiers à créer ou à modifier pour permettre le passage de ces véhicules.

Activités et prestations diverses

Entretien des routes

Les Collaborateurs de la Voirie de Prilly ont rempli comme chaque année leur mandat consistant principalement au ramassage des déchets urbains, à l'entretien des talus aux abords des routes, au lavage et au balayage des chaussées, ainsi qu'à l'entretien des places de jeux.

L'activité estivale de «La Galicienne» ainsi que le déplacement de la patinoire provisoire du Centre Sportif de Malley (CSM) ont généré un important surcroît de travail, la première nécessitant un nettoyage supplémentaire du site les dimanches matin et le second par l'allongement non négligeable du parcours, à savoir du parking au site de ladite patinoire.

119500771 Municipalite de Prilly Rapport de gestion 2018 INT.indd 51 04.04.19 15:29

Divers travaux constructifs et d'entretien ont encore été réalisés, tels que la remise état de l'escalier de la Coudraie ou la peinture du passage inférieur de la Fleur de Lys.

On notera l'aménagement du chemin «Sans Nom» en zone de rencontre, auquel les Collaborateurs de la Voirie de Prilly ont activement participé.

Entretien des espaces verts

L'équipe des Parcs et Promenades s'est employée à l'entretien des espaces verts urbains, de la piscine, des terrains de football et du cimetière.

L'entretien et la migration des espaces verts conformes au Plan directeur «Nature en ville» est un apprentissage quotidien pour les Collaboratrices et Collaborateurs, qui doivent modifier des méthodes de travail appliquées de longue date; un apprentissage auquel ils se prêtent néanmoins avec motivation.

Ensuite de l'achèvement des imposants travaux de réaménagement du carrefour de la Fleur-de-Lys ainsi que celui de la route de Broye, incluse la mise à ciel ouvert du ruisseau de Broye, les tâches suivantes sont venues s'ajouter au cahier des charges du Service des Parcs et Promenades :

- entretien du pourtour du refuge communal, en particulier des arbres fruitiers plantés sur la butte;
- entretien des bassins de rétention situés à la Fleur-de-Lys, du lit du ruisseau de Broye, ainsi que des aménagements qui le bordent, notamment des 18 arbres fruitiers plantés le long de la route de Broye à l'automne 2017; c'est d'ailleurs d'un regard attentif que l'on a guetté, en ce début d'année, leurs premières feuilles.

Au cimetière, l'accès au jardin du souvenir a toujours été difficilement praticable, faute d'aménagement correct. Cette situation a été enfin corrigée en 2018 par la création d'un escalier du plus bel effet.

Manifestations

Le personnel du Service des travaux a une fois de plus répondu présent, au grand complet, pour la mise en place et le retrait des installations nécessaires aux manifestations communales telles que Fêtons Prilly et la Fête nationale. Le Service a en outre mis à disposition du matériel pour 48 manifestations diverses organisées par des sociétés ou associations locales.

119500771 Municipalite de Prilly Rapport de gestion 2018 INT.indd 52 04.04.19 15:29

URBANISME & CONSTRUCTIONS

Permis de construire et d'habiter

Permis de construire et/ou démolir avec traitement CAMAC

Nombre de demandes de permis de construire enregistrées	25
Nombre d'ouvertures d'enquêtes publiques	17
Nombre de dossiers en attente (oppositions)	3
Nombre de projets dispensés de l'enquête publique	6
Nombre de permis refusés	0
Nombre de permis octroyés	22

- Avec logements : 4 permis de construire 5 bâtiments d'habitation représentant 23 logements. 3 permis de construire pour la transformation/réfection de villas ou d'immeubles à usage d'habitation, avec augmentation de logements ou pièces. 4 permis de construire pour des travaux de réfection de villas, sans augmentation de logements ou pièces (isolation périphérique, pose de velux, diverses modifications). 2 permis de construire concernant des modifications aux projets initiaux.
- Sans logement : 1 permis de construire concernant des modifications au projet initial du nouvel hôpital psychiatrique de Cery. 2 permis de construire un cabinet dentaire et un cabinet vétérinaire dans des immeubles mixtes. 4 permis de construire relatifs à des transformations intérieures d'immeubles commerciaux, notamment la création de nouvelles surfaces commerciales. 2 permis de construire concernant des travaux de génie civil.

Nombre de procédure de recours ouverte : 1 au Tribunal fédéral

Nombre de procédure de recours clôturée : 1 au Tribunal cantonal

Permis d'habiter/utiliser/conformité

Nombre de permis d'habiter/utiliser/conformité délivrés : 33

- Avec incidence sur le parc de logements : 5 permis d'habiter concernant des transformations de bâtiments existants avec une augmentation de logements ou de pièces.
- Sans incidence sur le parc de logements : 28 permis d'utiliser ou de conformité pour des bâtiments ne comportant pas de logements ou n'ayant pas d'incidence sur l'évolution de ceux-ci, ou suite à des travaux de génie civil.

Evolution dans la construction de logements en 2018

Logements	1 pce	2 pces	3 pces	4 pces	5 pces et +	Nbre logts	Total pces
Permis de construire							
Villas	0	0	0	0	2	2	10
Locatifs ou PPE	0	15	5	0	1	21	50
Total	0	15	5	0	3	23	60
Transformations (différence)	2	0	1	1	1	5	14
Démolitions	0	0	-2	-4	-1	-7	-27
Total au 31 décembre 2018	2	15	4	-3	3	21	47
Permis d'habiter							
Villas	0	0	0	0	0	0	0
Locatifs ou PPE	0	0	0	0	0	0	0
Total	0	0	0	0	0	0	0
Transformations (différence)	1	1	3	2	2	9	30
Démolitions	0	0	0	-1	0	0	-4
Total au 31 décembre 2018	1	1	3	1	2	8	26

119500771 Municipalite de Prilly Rapport de gestion 2018 INT.indd 53 04.04.19 15:29

Evolution du parc de logements

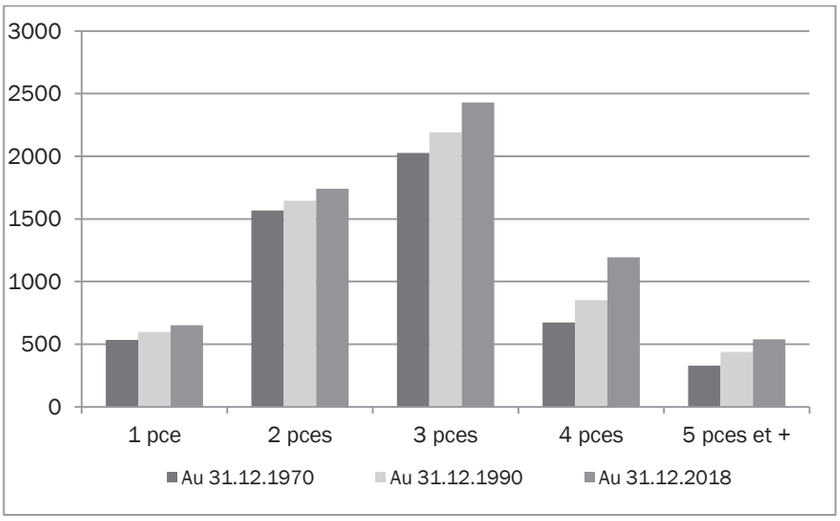

Comparaison entre le nombre de logements et la population

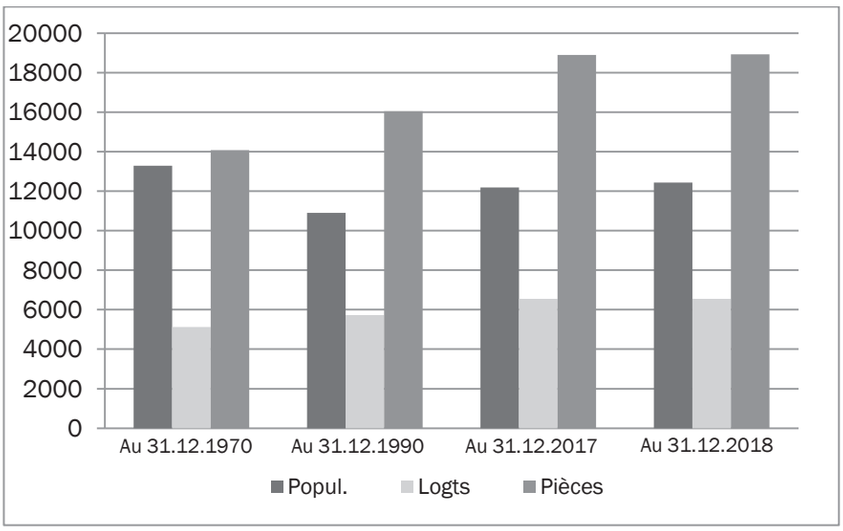

Autorisations et prestations diverses

Dispenses d'enquête publique

Au sens des dispositions de l'art. 111 de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC), la Municipalité peut dispenser de l'enquête publique les projets de minime importance, notamment ceux qui sont mentionnés dans le règlement cantonal.

Durant l'année 2018, 24 projets à caractère mineur, répondant à ces conditions restrictives, ont été autorisés sans enquête publique, certains d'entre eux nécessitant un traitement CAMAC.

20 permis d'utiliser ou de conformité ont été délivrés pour des projets dispensés d'enquête publique.

Dispenses d'autorisation

Les dispositions de l'art. 68a du Règlement d'application de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (RLATC), du 22 février 2008, définissent une liste d'objets non soumis à autorisation. Toutefois, la Municipalité est chargée de procéder à quelques vérifications. En 2018, 32 objets ont été dispensés d'autorisation, notamment pour la mise en conformité de l'évacuation des eaux de biens-fonds, la pose de panneaux solaires.

Demandes d'autorisation d'abattage d'arbres protégés

En 2018, la Municipalité a statué sur 19 demandes d'autorisation d'abattage d'arbres protégés, conformément aux dispositions du Règlement communal de protection des arbres. 4 demandes d'abattage non justifiées ont été refusées. 24 abattages d'arbres protégés ont été effectués au cours de l'année, dont 16 assortis de l'obligation de procéder à une plantation compensatoire.

119500771 Municipalite de Prilly Rapport de gestion 2018 INT.indd 54 04.04.19 15:29

Procédés de réclame

Dans le cadre du Règlement communal sur les procédés de réclame, le Service préavise sur les demandes d'autorisation de procédés de réclame fixes ou temporaires, ainsi que sur ceux de la Société générale d'affichage (APG|SGA).

Durant l'année 2018, 22 demandes de procédés de réclame ont été autorisées, soit 5 pour la pose de procédés fixes, 3 pour la pose de procédés temporaires et 14 pour la pose de banderoles temporaires.

Commission de salubrité

Conformément aux dispositions légales, la Commission de salubrité consulte tous les dossiers de demande de permis de construire et préavise l'octroi du permis d'habiter/d'utiliser/de conformité.

En 2018, aucune plainte de locataires pour des désagréments dans leur appartement n'a été enregistrée.

Contrôle des citernes

La Directive cantonale d'application de la Loi fédérale sur la protection des eaux (LEaux), relative aux installations de stockage de liquides pouvant les polluer du 1er décembre 2007, reste applicable. Elle définit les responsabilités du détenteur d'installations d'entreposage, notamment la recommandation d'effectuer un contrôle périodique tous les 10 ans. En 2018, un courrier de rappel a été envoyé aux propriétaires concernés.

Bureau de prévention des accidents (bpa)

Le Service compte un délégué bpa qui est chargé de veiller à la sécurité et de proposer des conseils aux particuliers et professionnels dans les domaines du sport, de l'habitat et des loisirs. En 2018, celui-ci a été sollicité à plusieurs reprises à propos des normes liées à la sécurité des constructions, essentiellement lors de demandes de permis de construire.

Prévention des accidents dus aux chantiers

Selon les dispositions de l'art. 29 du Règlement de prévention des accidents dus aux chantiers du 21 mai 2003, son application incombe aux Municipalités.

En 2018, le délégué de l'Inspection intercommunale des chantiers (IIC), dont la Commune est membre, est intervenu régulièrement sur les chantiers en cours. Au total, 64 chantiers ont fait l'objet de 130 visites.

Aliénation d'appartements loués

Conformément aux dispositions de la Loi du 11 décembre 1989 concernant l'aliénation d'appartements loués, la Municipalité est tenue de préaviser sur chaque demande. En 2018, 4 dossiers ont été traités.

Estimation fiscale

Un délégué représente la Commune au sein de la Commission d'estimation fiscale. Son rôle est de renseigner cette instance sur les objets à évaluer.

En 2018, 23 dossiers étaient à l'ordre du jour de la séance fixée par l'Autorité cantonale, soit : 1 visite sur place, 1 recours, 2 dossiers à revoir, 9 transformations, 1 construction nouvelle, 5 achats, 2 divisions de biens-fonds, 2 constitutions de PPE.

Statistiques

Depuis septembre 2010, la statistique de la construction et des logements réalisée par l'Office fédéral de la statistique (OFS) se fait trimestriellement. Ce relevé est effectué conformément à la Loi sur la statistique fédérale du 9 octobre 1992, l'Ordonnance sur le Registre fédéral des bâtiments et des logements du 31 mai 2000 et l'Ordonnance sur l'harmonisation de registres du 21 novembre 2007.

Tous les projets faisant l'objet d'une demande de permis de construire sont transmis à l'OFS, par le biais d'une application cantonale (STC) liée à la Centrale d'autorisation de construire (CAMAC) et au Registre cantonal des bâtiments (RCB). Ces derniers sont tenus à jour et vérifiés trimestriellement. En 2018, 45 dossiers ont été traités au 1er trimestre, 44 au 2ème trimestre, 42 au 3ème trimestre et 43 au 4ème trimestre.

La statistique du 4ème trimestre porte sur l'ensemble des dépenses communales en matière de construction, qu'elles fassent ou non l'objet d'un dossier CAMAC.

Une importation du RCB est régulièrement faite afin de créer un lien avec le Registre des bâtiments (cadastre administratif de la Commune).

119500771 Municipalite de Prilly Rapport de gestion 2018 INT.indd 55 04.04.19 15:29

Cadastre administratif

Le Registre foncier transmet trimestriellement les mutations qui sont traitées. Un travail de mise à niveau et/ou de coordination doit être fait manuellement (doublons, adresse des propriétaires, N° ECA divergents ou modifiés, etc.).

Cadastre - Registre foncier

Conformément aux dispositions de l'art. 83 de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC), la Municipalité doit se déterminer sur tout fractionnement ou modification de limites dans le but d'éviter de rendre une construction non réglementaire suite à une mutation. En 2018, 1 dossier a été traité (parcelle 629).

Constructions privées

En 2018, les projets privés ci-dessous ont fait l'objet d'oppositions suivies ou non de recours :

Parcelle 707 sise rte des Flumeaux 21

Une demande de permis de construire visant à régulariser un salon de massage, exploité sans autorisation, a été soumise à l'enquête publique du 9 janvier au 7 février 2016.

Cette procédure a suscité 24 oppositions du voisinage.

Suite au préavis négatif du Service cantonal des communes et du logement, la Municipalité, dans sa séance du 5 septembre 2017, a refusé le permis de construire. Cette décision a fait l'objet d'un recours des propriétaires à la CDAP qui, dans son arrêt du 15 novembre 2018, les a déboutés en confirmant la décision municipale. Ils ont fait recours au Tribunal fédéral à l'encontre de cet arrêt.

Parcelles 38, 1998, 1999 et 2000 sise rte de Neuchâtel

Le projet de skatepark communal a été soumis à l'enquête publique du 18 novembre au 17 décembre 2017. Cette procédure a suscité 2 oppositions.

Suite à la séance de conciliation du 21 juin 2018, les opposants ont maintenu leurs oppositions. La décision municipale sur l'octroi ou non du permis de construire leur sera communiquée début 2019.

Parcelle 101 sise ch. des Creuses 30

Une nouvelle demande de permis de construire une villa locative de 6 appartements avec 6 places de parc extérieures, après démolition du bâtiment existant, a été soumise à l'enquête publique du 20 janvier au 18 février 2018.

Cette procédure a suscité une opposition qui a été traitée. La Municipalité a délivré le permis de construire le 7 mai 2018.

Parcelle 115 sise ch. des Creuses 16

Une demande de permis de construire concernant des transformations intérieures et extérieures d'une villa a été soumise à l'enquête publique du 14 octobre au 12 novembre 2017.

Cette procédure a suscité des oppositions collectives qui ont été traitées. La Municipalité a délivré le permis de construire le 16 avril 2018.

Parcelle 32 sise rte de Neuchâtel 73

Une demande de permis de construire une véranda chauffée pour le restaurant de la Fleur-de-Lys a été soumise à l'enquête publique du 25 novembre au 24 décembre 2017.

Cette procédure a suscité deux oppositions qui ont été traitées. La Municipalité a délivré le permis de construire le 29 octobre 2018.

Parcelle 781 sise av. de la Rochelle 12

Une demande de permis de construire concernant le changement d'affectation et la mise en conformité d'un local de prière a été soumise à l'enquête publique du 15 septembre au 14 octobre 2018.

Cette procédure a suscité une opposition.

Parcelle 826 sise ch. des Fleurs 11

Une demande de permis de construire concernant la surélévation du bâtiment, la création de 2 logements supplémentaires et 2 places de parc extérieures, et démolition d'un garage, a été soumise à l'enquête publique du 28 avril au 27 mai 2018.

Cette procédure a suscité trois oppositions.

119500771 Municipalite de Prilly Rapport de gestion 2018 INT.indd 56 04.04.19 15:29

Urbanisme

Commission d'urbanisme (CU)

En 2018, la Commission s'est réunie à 3 reprises. La recherche de nouveaux membres est toujours en cours.

Les membres de la CU ont en grande partie travaillé sur le PQ «Au Grand-Pré Ouest». Ils ont statué sur le choix de la variante optimale et ont demandé des compléments et modifications au plan et son règlement.

Le 28 mars 2018, les membres ont participé à l'atelier #09 de la Plate-forme logement de l'Ouest lausannois, dont le thème était «L3PL : Pourquoi ? Comment ?».

Plan général d'affectation (PGA) / Règlement du plan général d'affectation (RPGA)

Durant la première partie de l'année 2018, les dernières adaptations ont été apportées au dossier avant son envoi au Canton, le 26 juillet 2018, pour examen complémentaire.

Le retour du Canton est attendu pour février 2019. Quelques adaptations seront nécessaires avant la mise à l'enquête publique prévue au printemps 2019.

Plan partiel d'affectation (PPA) «Carrefour Fleur-de-Lys»

Le projet de PPA a été soumis à l'enquête publique du 18 novembre au 17 décembre 2017. Durant ce délai, une opposition a été formulée. Les opposants, qui ont également fait opposition à la demande de permis de construire du skatepark, ont été entendus le 21 juin 2018 lors d'une séance de conciliation. Le 3 juillet 2018, ils ont confirmé par écrit le maintien de leur opposition, tant sur le PPA que sur le projet de skatepark.

Le Conseil communal a adopté le PPA dans sa séance du 24 septembre 2018. Son adoption par le Canton est attendue pour début 2019, ce qui ouvrira les voies de recours aux opposants.

Modification du plan de quartier (PQ) «En Broye II»

Le projet de PQ a été soumis à l'enquête publique du 21 octobre au 19 novembre 2017. Cette procédure a suscité 34 oppositions.

Au vu de ce résultat, la Municipalité a décidé de ne pas soumettre le projet en l'état à l'adoption du Conseil communal et a préféré lui apporter préalablement des adaptations susceptibles de réduire son impact pour les habitants situés plus au Nord. Durant l'année 2018, une variante offrant des percées visuelles a ainsi été développée.

Toutes les modifications intervenues depuis la variante d'octobre 2017 seront soumises à l'enquête publique complémentaire dans le courant de l'année 2019.

Plan de quartier (PQ) «Aux Flumeaux»

Le Service a organisé plusieurs séances avec deux des propriétaires du PQ afin, d'une part, de régulariser la limite parcellaire de la parcelle 906 (empiète sur la parcelle 929 de l'Etat de Vaud) et, d'autre part, de proposer une nouvelle limite aux parcelles 901-902-905 permettant ainsi d'améliorer leurs aménagements extérieurs. La correction de ces parcelles ne sera possible que par l'acquisition et le fractionnement de la parcelle 929.

L'aire de stationnement des aires A1 à A5 a été déplacée sur les parcelles libres 575 et 901. En effet, l'emplacement initial, sous les immeubles existants de la rue de la Combette, ne semble pas très réaliste.

La garantie des accès (notamment aux parcelles 905 et 906 depuis le sud-est), l'assainissement des servitudes existantes (radiation et extension de bénéficiaires) et l'inscription de nouvelles servitudes publiques de mobilité douce ont pris passablement de temps. Des conventions ont également été entamées fin 2018. Les servitudes et les conventions du PQ devront être finalisées pour l'enquête publique prévue en 2019.

Plan de quartier (PQ) «Au Galicien»

Pour rappel, ce plan de quartier a été mis en attente en raison de la problématique du maintien des zones d'activités industrielles et artisanales (ZIZA).

Le système de gestion des zones d'activités (SGZA), programme permettant de dimensionner les planifications des zones d'activités, n'est toujours pas finalisé. Le projet de PQ reste donc en attente.

Afin de relancer ce PQ, la Commune souhaite questionner le Canton sur la possibilité d'introduire de de l'habitat dans ce secteur en sus du potentiel existant d'activités.

119500771 Municipalite de Prilly Rapport de gestion 2018 INT.indd 57 04.04.19 15:29

Plan de quartier (PQ) «Au Grand-Pré Ouest»

La densité de ce PQ est restée la même que celle du PQ Grand-Pré (IUS de 1.38). Les propriétaires ont accepté d'introduire un minimum de 10 % d'activités et de logements d'utilité publique (LUP).

Le concept urbanistique quant à lui a évolué, permettant ainsi une meilleure prise en compte de la topographie du lieu (éviter les bâtiments hauts le long de la voie verte), l'abandon de la place publique centrale du PQ (remis en question compte tenu du gel du bâtiment de la parcelle 781) et la volonté d'offrir une densité dégressive en direction des quartiers de villas.

En janvier 2018, 3 variantes ont été proposées à la CU. Cette dernière a déploré une compacité beaucoup trop importante sur la parcelle BOBST alors que de grands espaces centraux vides sont présents sur celle de SICPA. En mai, les variantes présentées sont améliorées et le déplacement de la limite parcellaire donne plus de marge de manœuvre au secteur BOBST. Il est également demandé de compléter le plan du PQ pour faire transparaître la continuité volumétrique sur l'avenue de la Rochelle et le langage sur la voie verte, soit une côte d'altitude maximale à respecter. La variante finale a été validée en juin, moyennant quelques modifications supplémentaires.

Plan partiel d'affectation (PPA) «Viaduc»

Le projet de PPA et le plan de la servitude de passage public ont été soumis à l'enquête publique du 28 février au 29 mars 2018, conjointement à la consultation publique du rapport d'impact sur l'environnement accompagnant le dossier.

Une séance de présentation publique a été organisée le 8 mars 2018. Durant l'enquête publique, un logiciel 3D a été mis à disposition de la population dans les locaux du Service. Cet outil a permis à tout un chacun d'évaluer l'impact du projet sur le voisinage.

Dans le délai d'enquête, 61 oppositions et 2 observations ont été formulées. Afin d'échanger sur le contenu de ces interventions, la Municipalité a convié tous les opposants à une rencontre le 13 septembre 2018. Au terme de ce rendez-vous, 4 oppositions ont été retirées.

Dans sa séance du 12 novembre 2018, le Conseil communal a adopté les différentes pièces du dossier tout en apportant un amendement au plan et aux coupes du PPA, ainsi que 4 amendements au règlement.

Le dossier complet a été transmis au Canton, le 19 décembre 2018, pour approbation. Les opposants seront informés, début 2019, des réponses apportées à leurs interventions et auront la possibilité de faire recours contre la décision du Conseil communal.

Plan de quartier «Malley-Gare»

Les résultats du concours d'architecture pour le quartier de Malley-Gare ont été communiqués le 3 septembre 2018.

L'exposition des résultats, ouverte à la population, a eu lieu jusqu'au 14 septembre 2018. Les deux groupements lauréats du concours sont pilotés par le bureau lausannois Pont 12 Architectes SA (sur le territoire de Prilly) pour son projet «Laus'Angeles» et le bureau genevois Aeby, Perneger & Associés SA (sur le territoire de Renens) pour son projet «At some point».

Le jury a été convaincu à l'unanimité par ces projets qui répondent à la diversité architecturale souhaitée et permettent un dialogue intéressant entre les deux aires de construction. Ils seront développés par les groupements de mandataires du propriétaire CFF Immobilier, avec l'objectif d'une enquête publique en 2020. Le site de Malley-Gare a été à nouveau certifié Site 2000 Watts. Sa réalisation est attendue pour 2023.

Plan de quartier «Malley-Gazomètre»

Le règlement a été adapté suite aux diverses remarques de l'examen préalable du SDT, notamment en précisant des quotas de logements d'utilité publique et en introduisant un article traitant de la disponibilité des terrains.

Afin de permettre la réalisation du programme scolaire, une demande de défrichement et plan de situation supplémentaire de reboisements seront transmis au Canton, avant la mise à l'enquête publique du dossier de PQ.

Concernant la problématique de pollution des sols, La Direction de l'environnement industriel, urbain et rural (DIREV) a confirmé qu'aucune investigation supplémentaire n'est nécessaire dans le cadre de la procédure du PQ. Cependant, elle demande à la Ville de Lausanne de clarifier le statut du site (nécessitant surveillance ou assainissement) et d'établir un concept global de dépollution. Ces études engendrent un décalage du calendrier général de Malley de trois ans. Malley-Gazomètre pourrait être en phase de concours d'architecture à partir de 2022.

119500771 Municipalite de Prilly Rapport de gestion 2018 INT.indd 58 04.04.19 15:29

La Ville de Lausanne s'est engagée à définir, dans les meilleurs délais, la démarche et demande plusieurs offres pour les études à réaliser.

Le dossier de PQ sera soumis à l'enquête publique en 2019 ensuite de la position de la Municipalité de Lausanne concernant la gestion du site pollué.

La Fabrique de Malley

L'année 2018 a finalement marqué un important tournant dans la gouvernance des projets dans le secteur de Malley. Les deux Villes de Prilly et Renens ont mis en place la structure de la «Fabrique de Malley» pour assurer la coordination et la collaboration optimales entre elles.

Cette structure bénéficie d'un soutien financier cantonal ayant fait l'objet d'une convention spécifique. Suite à la validation par les deux Conseils communaux du préavis intercommunal, les deux Municipalités ont signé, le 9 avril 2018, la convention instituant ladite «Fabrique de Malley».

Ce même préavis valide la clé de répartition financière entre les deux Communes et libère les crédits pour les études des équipements techniques nécessaires à la requalification du secteur qui seront lancées en 2019.

Le Directeur de cette structure de gestion intercommunale a été engagé fin 2018 pour une entrée en fonction début janvier 2019.

Malley Replay

Un ouvrage intitulé «Replay : Animer la friche de Malley» est paru fin 2018, en collaboration avec l'entité SDOL, dans le cadre des Cahiers de l'Ouest. Il retrace l'histoire du Schéma directeur de Malley depuis ses débuts, son rôle dans le développement durable de l'agglomération (en particulier de Renens et Prilly) et expose les démarches participatives et d'informations qui l'ont accompagné.

Réseau-t & axes forts de transports publics urbains (AFTPU)

Le retard du projet des BHNS est lié aux diverses négociations avec les propriétaires et à la signature de conventions d'expropriation. En 2018, 18 conventions ont été signées, soit 7 sur la Commune de Crissier, 4 sur la Commune de Renens et 7 sur la Commune de Prilly, réglant ainsi 67 % des emprises.

L'objectif suivant de la Commission consiste à poursuivre les négociations avec les derniers propriétaires de parcelles touchées par l'expropriation qui n'ont pas encore abouti mais qui ne font pas l'objet d'oppositions, et d'accompagner les Communes dans les négociations avec les propriétaires ayant formulé des oppositions dans le but de lever celles-ci.

Réseau de mobilités douces - Cheminements piétonniers et itinéraires cyclables

Dans le cadre du préavis N° 20-2017, destiné à la réalisation d'aménagements cyclables liée aux mesures infrastructurelles du Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM), un rapport de demande de détermination de la contribution financière a été à transmis à la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) et à l'Office fédéral des routes (OFROU).

A la suite de cette demande, le Canton a signifié que le projet n'étant pas conforme au champ d'application des mesures, la Commune ne pouvait pas bénéficier de la totalité du cofinancement.

L'entité SDOL a appuyé le projet en proposant au Canton d'étendre le champ d'application des mesures «4e.01 stationnement vélo aux arrêts TC (PALM 2007)» et «4e.1 stationnement vélo aux arrêts TC (PALM 2012)» à l'ensemble des générateurs de déplacement à vélo sur le domaine public, proposition qui a été acceptée.

Malheureusement, dans l'intervalle, ce projet a été mis en attente en raison de la situation financière de la Commune. Il sera relancé en 2019.

Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL)

Dans sa séance du 5 mars 2018, sur la base du préavis N° 2-2018, le Conseil communal a octroyé un crédit d'études de CHF 37'600.-, dont CHF 32'800.- destinés au financement des différents chantiers d'études conduits dans le cadre du bureau SDOL, selon le budget 2018.

La part prillérane au fonctionnement du bureau SDOL est prise en charge par le budget.

Plan directeur intercommunal (PDi)

Les 8 Communes de l'Ouest lausannois ont décidé de réviser conjointement leur plan directeur communal respectif. En mars 2016, les Conseils communaux des 8 communes ont accepté le crédit d'investissement nécessaire à l'élaboration d'un PDi commun.

119500771 Municipalite de Prilly Rapport de gestion 2018 INT.indd 59 04.04.19 15:29

En 2018, plusieurs séances de travail ont été organisées tant avec les représentants politiques que techniques desdites 8 Communes.

Fin 2018, les 8 Municipalités ont pris acte du contenu du rapport comprenant le contexte dans lequel s'inscrit le PDi, un diagnostic ciblé donnant lieu à 13 enjeux et objectifs distincts ainsi que le projet de territoire et ses 7 orientations stratégiques dotées de leurs principes d'intervention.

La partie plus opérationnelle, qui comprendra la mise en œuvre sous la forme de mesures et de programmes d'actions, sera développée à partir de 2019. Une approbation finale par les Autorités étant attendue courant 2020.

Chantier 0 - Plate-forme logement

En 2018, 2 ateliers se sont tenus. L'atelier N°9 en mars avait pour intitulé «L3PL : Pourquoi ? Comment ?», au cours duquel les logements à loyer abordable (LLA) du point de vue des Communes et intérêts pour les promoteurs ont été abordés.

L'atelier N°10 «Mon voisin est ferblantier» avait pour sujets de discussion : la problématique de la cohabitation activités/logements, les enjeux économiques de la diversité urbaine et la viabilité des projets mixtes. Les projets des Entrepôts de Renens ainsi que ceux des Plaines du Loup et Sévelin à Lausanne ont été présentés comme exemples.

Chantier 5 - Mobilité douce et espaces publics

En 2018, 4 séances ont eu lieu pour le Groupe vélo afin de passer en revue les projets en cours, les mesures prises, les problèmes constatés et les actions.

Le jalonnement cyclable est une signalisation de 20 itinéraires cyclables traversant l'agglomération Lausanne-Morges. En mars 2018, la première étape de mise en œuvre de la mesure jalonnement cyclable du PALM 2007 a été déléguée à la DGMR. 55 % des coûts peuvent être pris en charge par une subvention fédérale et également cantonale dans le crédit-cadre des mesures PALM de mobilité douce.

Dans le cadre des actions «quick win», PolOuest et l'entité SDOL ont collaboré pour mettre en place des signaux d'impasse de mobilité douce. Ces panneaux permettent d'améliorer la perméabilité fine pour les mobilités douces notamment sur des axes à très faible trafic.

Grâce au Fonds d'encouragement aux économies d'énergie et au développement des énergies, un vélo électrique en libre-service a été installé vers la boucherie du Tilleul à la rte de Cossonay 24. Ce vélo, disposant d'un grand espace de transport à l'avant, se trouve devant un hôte qui s'occupe de remettre aux loueurs la batterie chargée et la clé. En contrepartie, l'hôte peut utiliser gratuitement le vélo cargo.

Chantier 6 - Groupe décisionnel Mobilité

En 2018, le Groupe Décisionnel (GD) Mobilité s'est réuni 5 fois et le Groupe technique (GT) 5 fois.

Dans le cadre de l'image directrice des transports publics de l'Ouest lausannois, la ligne 33, la ligne 701 MBC et le système de gestion coordonnée du trafic d'agglomération (GCTA) ont été discutés.

Le GD mobilité a validé le principe de lancer une étude d'avant-projet pour la ligne 33. Cette étude permet de définir les coûts de réalisation d'aménagement pour le passage en bus articulés sur cette ligne très fréquentée.

La ligne 701 MBC a fait l'objet d'une étude d'opportunité, coordonnée entre la DGMR, le Schéma directeur Région Morges (SDRM), l'entité SDOL et le Schéma directeur Centre Lausanne (SDCL), afin de déterminer le besoin de son prolongement jusqu'à Prilly-Malley. L'objectif est de développer une liaison littorale structurante d'agglomération à l'horizon 2030. La clé de répartition financière se fait au nombre de kilomètres parcourus.

La majorité des Communes du PALM ont donné leur accord de principe pour l'adhésion à la GCTA qui permet de renforcer la capacité de gérer le développement des différentes offres de transports urbains. Les conventions, dans lesquelles la clé de répartition financière sera précisée, seront établies entre la DGMR, les Communes et le GD mobilité.

Schéma directeur du Nord lausannois (SDNL)

Dans sa séance du 5 mars 2018, sur la base du préavis N° 2-2018, le Conseil communal a octroyé un crédit d'études de CHF 37'600.-, dont CHF 4'800.- destinés aux projets du SDNL.

La part prillérane au fonctionnement du bureau du SDNL est prise en charge par le budget.

La Commune a participé à plusieurs séances de la cellule de pilotage technique (CPT) du SDNL. Elle a également collaboré activement aux chantiers d'études ci-dessous.

119500771 Municipalite de Prilly Rapport de gestion 2018 INT.indd 60 04.04.19 15:29

Chantier 2, volet 2c, «Stratégie régionale vélo»

Le but de la présente étude est de définir la stratégie régionale vélo du Nord lausannois. Cette démarche doit permettre de définir, hiérarchiser et compléter le réseau intercommunal cyclable afin d'interconnecter les différentes centralités du Nord lausannois et de les relier avec les territoires adjacents, en complémentarité avec les autres modes de transports.

L'étude de la stratégie vélo s'est terminée le 22 mars 2018 par l'adoption de son contenu par le GROPIL du SDNL. Depuis, ce document a le statut d'annexe au SDNL 2007.

Chantier 4a, volet B, «Parc d'agglomération de la Blécherette», mises à jour et en œuvre de l'étude de 2012

Le secteur de la Blécherette constitue l'un des grands espaces ouverts d'importance de la couronne lausannoise, compris à l'intérieur du périmètre compact de l'agglomération Lausanne-Morges. A ce titre, il importe d'assurer la préservation et la valorisation de cet espace agricole et paysager soumis à une pression urbaine croissante et à des usages divers.

En 2012, le GROPIL a validé une étude portant sur ce secteur confirmant l'importance de cet espace dans l'armature paysagère de l'agglomération et le définissant comme un parc agricole, récréatif et culturel (P.A.R.C.). Depuis, rien n'a évolué.

Le SDNL, stimulé initialement par la Commune de Lausanne, a entamé les démarches pour réactiver ce projet qui nécessite une mise en œuvre rapide, mais de qualité. La formation d'un Groupe de réflexion sur le sujet, dans lequel est représentée la Commune de Prilly, a débouché sur un document de cadrage riche et précis qui sera validé par le Groupe décisionnel (GD) début 2019. Ce document servira de base à la rédaction d'un cahier des charges à destination des mandataires constitués sous la forme d'un groupement pluridisciplinaire.

Pré-Bournoud - Démarche participative

Le 27 janvier 2018, la Commune a organisé un atelier participatif qui a réuni un peu plus de 40 personnes. Des groupes de travail ont été constitués et, en partant de la synthèse des résultats du sondage, 5 projets d'idées à réaliser sur le Pré-Bournoud ont abouti. Les 2 premières étapes de la démarche participative ont permis de récolter plus de 200 idées, qui s'articulent autour d'enjeux tels que la mobilité, les activités et la qualité des espaces publics. Cependant, le souhait de la population est plutôt clair et appelle à la réalisation d'un Pré-Bournoud vert et convivial.

En mars, les résultats du sondage et des ateliers ont été présentés au public et une exposition d'une durée d'un mois a également été réalisée. Le rapport final de cette démarche a été finalisé fin avril. Il est disponible sur le site Internet de la Commune et au sein du Service.

Afin d'assurer une continuité après cette démarche et créer un évènement sur le Pré-Bournoud, la faculté de l'environnement naturel, architectural et construit (ENAC) a effectué, sur la demande de la Commune, un test grandeur nature avec des solutions provisoires sur le site. En se basant sur les 5 projets d'idées, une trentaine d'étudiants ont réalisé 7 installations publiques indépendantes, mais qui fonctionnent également ensemble. Ces aménagements ont contribué à définir le périmètre du Pré-Bournoud et lui donner une identité, tout en invitant les passants à tester de nouveaux usages de l'espace public. Il s'agit de bancs-plateformes, gradins, fitness urbain, modules multi-usages, signalétique, peinture et lieu d'attente.

Ces aménagements ont été repris par la Commune et sont toujours en place.

Démarche participative «Pré Bournoud» - Aménagements du Chemin Sans nom

119500771 Municipalite de Prilly Rapport de gestion 2018 INT.indd 61 04.04.19 15:29

ENFANCE

Direction de l'Établissement primaire

Élèves

Répartition des élèves en 2018

Degré	Garçons	Filles	Total	Nb de classes	Moyenne par classe
1-2P	120	115	235	13	18.1
3P	50	48	98	5	19.6
4P	64	59	123	6	20.5
5P	59	58	117	6	19.5
6P	70	56	126	6	21.0
COES *	22	3	25	3	-
Total	**385**	**339**	**724**	**39**	19.4 **

* COES = Classe officielle d'enseignement spécialisé
** Les COES ne sont pas comprises dans cette moyenne.

Évolution des effectifs et du nombre de classes

Tableau 1 : en 2017, sur les 724 élèves de l'établissement primaire, 354 sont étrangers, soit 48 %, représentant 58 nationalités.

Tableau 2 : présente le nombre d'élèves provenant d'autres Communes «en dérogation de zone de recrutement» (DZR) ou «en classes d'enseignement spécialisé» (COES), de même que le nombre d'élèves de Prilly scolarisés hors de la Commune.

Tableau 1

Année	Nombre classes	Nombre élèves	Moyenne élèves étrangers
2018	**38**	**724**	**48.90 %**
2009	38	689	50.80 %
2010	38	680	51.47 %
2011	36	678	50.30 %
2012	36	670	50.30 %
2013	39	707	51.20 %
2014	40	714	50.70 %
2015	40	724	46.00 %
2016	40	707	44.61 %
2017	40	724	50.55 %

Tableau 2

Provenance	DZR	COES	Hors Prilly
Bussigny		2	1
Chavannes-près-Renens	0	1	
Cheseaux-sur-Lausanne			1
Ecublens		1	
Lausanne	3		6
Mont-sur-Lausanne		1	
Penthaz	2		
Prilly		16	
Renens	1	4	2
Crissier		1	
En écoles privées			22
En institutions			12
Scolarisés à domicile			4

Corps enseignant

Personnel enseignant au 27 août 2018	A plein temps	A temps partiel	En congé	Total
1-2P	2	20	0	22
3P	2	6	0	8
4P	3	6	0	9
5P	0	10	0	10
6P	1	10	0	11
COES	2	4	0	6
Education physique	0	2	0	2
Rythmique	0	2	0	2
ACM – ACT	0	4	0	4
Appui + CIF	0	14	0	14
Total	**10**	**78**	**0**	**88**

119500771 Municipalite de Prilly Rapport de gestion 2018 INT.indd 62 04.04.19 15:29

Arrivées - Démissions et départs (y compris retraites)

En 2018, il a été enregistré 9 arrivées et 2 démissions.

Personnel employé pour les devoirs accompagnés

Au début de l'année scolaire, 19 personnes sont responsables des devoirs accompagnés + une dizaine de remplaçants. Aucune qualification particulière n'est demandée pour cette mission.

121 élèves, de 4P à 6P + classes spéciales, sont inscrits les lundis, mardis et jeudis. Ils sont répartis en 19 groupes.

Activités culturelles – Spectacles

Le 9 mars, les classes de 3-4P + MG4 ont bénéficié du spectacle «Le Terrier d'Albertine» par la Cie Escarboucle.

Les 15 et 16 mars, les classes de 5P et de 6P + MG5 et PL1 ont bénéficié du «ZIG e OTTO» présenté par Anne Carrard et Vincent David.

Le 14 juin, les classes de 1-2P ont bénéficié du spectacle «Le Royaume du Pacard» présenté par E'PERICOLOSO SPORGERSI.

Dans le cadre de la Fête des écoles, les classes de 1-2P ont bénéficié les 17 et 18 mai d'un spectacle «Chanchito le petit cochon des Andes» présenté par «La Cie 2 couettes et c'est tout !».

Projets de bâtiments

Cette année, le thème principal de l'ensemble de l'établissement s'est porté sur les JOJ2020. Biathlon à Plan Sépey en collaboration avec les éducateurs ainsi qu'un rallye destiné à tous les élèves de 3P à 6P. Activités en lien avec le LHC pour toutes les classes de 6P. Initiation au curling pour les 6P.

Un spectacle sur les saisons a été préparé par les enseignantes des classes enfantines du Centre en étroite collaboration avec la maîtresse de rythmique.

Les classes de Sous-Mont ont également préparé un spectacle en utilisant les MITIC avec l'aide du responsable informatique pédagogique.

Le corps enseignant de plusieurs bâtiments a mis sur pied des chantées à la veille de Noël.

Activités sportives

Plan-Sépey (école à la montagne)

Avril à juin : 15 classes
Septembre à octobre : 10 classes

Des échanges avec la Commune de Morges ont permis à 6 classes de se rendre au nouveau centre Marcel Barbey, au Lieu.

Après-midi de sport (AMS)

Les AMS ont été donnés par Mme Catherine Bourgeois Banderet aux élèves des classes 5-6P et COES.

En fonction de la saison et de la météo, ces après-midis se sont déroulés :

- à la patinoire;
- en forêt et sur les terrains de la Fleur-de-Lys;
- en salle de gymnastique.

Programmes

Patinoire : initiation au patinage - exercices d'agilité et d'équilibre - jeux collectifs
En forêt : endurance - jeux par groupes - respect de la nature

Buts et avantages :

- Exploiter des milieux extrascolaires de la commune pour faire de l'éducation physique.
- Découvrir de nouvelles activités.

Prendre goût à l'effort

Collaborer et jouer avec des élèves d'une autre classe. Possibilité pour les maîtresses d'observer leurs élèves sous d'autres aspects qu'en classe.

Joutes sportives

Comme le veut la coutume, les joutes sportives pour les classes primaires et d'enseignement spécialisé se sont déroulées sur les terrains de la Fleur-de-Lys. Les joutes ont eu lieu fin mai et début juin.

119500771 Municipalite de Prilly Rapport de gestion 2018 INT.indd 63 04.04.19 15:29

Animation gymnastique

C'est Mme Catherine Bourgeois Banderet qui s'est chargée de cet enseignement, offert à titre facultatif, au corps enseignant. Toutes les classes y participent mais, le nombre de celles-ci étant important, chaque classe ne bénéficie de cet appui que trois fois dans l'année.

Fonds «Evelyne Goin»

Au mois de juin, le prix «Evelyne Goin» a été décerné à une élève récompensée pour son fair-play lors des cours d'éducation physique.

Courses d'école

Toutes les classes ont effectué leur traditionnelle course d'école.

Les subsides communaux sont les suivants :

1-2P	CHF 16.-
3-4P	CHF 17.-
5-6P	CHF 19.-
COES	CHF 22.-

Animation musicale

Entre avril et juin, les classes de l'établissement qui en ont fait la demande ont bénéficié d'animations musicales données par Mme Charlotte Le Glou, musicienne intervenante et formatrice à la HEPL.

Services parascolaires

Service dentaire

Le Docteur Willy Burri a effectué les contrôles de bouche des élèves durant les mois de février et mars. Le corps enseignant est reconnaissant que les contrôles aient lieu dans les bâtiments scolaires (gain de temps).

Prophylaxie dentaire

Mme Myriam Rui, prophylaxiste dentaire, a effectué un passage dans chacune des classes.

Service médical

Le directeur de l'établissement primaire se plaît à relever l'excellente collaboration avec le Dr Hervé Vienny et les infirmières scolaires, Mmes Läubli et Gonzalez, qui a démissionné en fin d'année. Ces personnes sont des partenaires indispensables à la bonne marche de l'établissement.

Education sexuelle

PROFA est passé dans les classes en mars 2018 à Prilly.

Divers

Informatique

Toutes les classes sont équipées d'au moins deux ordinateurs Mac et d'une imprimante couleur à jet d'encre. Les trois salles des maîtres sont équipées également d'un ordinateur, d'une imprimante et d'un scanner. En outre, les enseignants ont la possibilité de disposer d'un beamer.

Le Département Général de l'Enseignement Obligatoire (DGEO) a mis un «Helpdesk» technique à disposition du corps enseignant.

L'Etablissement scolaire dispose d'un site Internet : http://www.ep-prilly-romanel-jouxtens.ch.

Prévention des accidents par morsure

Les classes de 3-4P ont bénéficié d'une animation sur le comportement à avoir envers les chiens. Ce cours a été donné entre septembre et octobre par des membres de la Société Vaudoise pour la Protection des Animaux (SVPA).

Prévention routière

La Police de l'Ouest lausannois est intervenue en octobre dans les classes 1-2P.

Info-Energie et Info-déchets

Les classes 5-6P et COES ont reçu une animation-information sur la consommation d'énergie et toutes les classes ont bénéficié d'une animation sur le tri des déchets.

Ces deux animations gratuites ont pour but de sensibiliser les enfants à l'utilisation rationnelle de l'énergie et à la gestion des déchets.

L'eau et moi

Une sensibilisation aux dangers liés à l'eau (rivière, piscine, ...) a été présentée en mai aux élèves de 1-2P.

119500771 Municipalite de Prilly Rapport de gestion 2018 INT.indd 64 04.04.19 15:29

Evacuation

Des exercices pour tester les procédures d'évacuation ont été effectués au printemps en collaboration avec la Commune et le SDIS Malley. En règle générale, les procédures ont été respectées et des corrections seront apportées.

Prévention de la violence et du harcèlement en milieu scolaire

L'Association Romande pour la Prévention de la Violence «Patouch» est intervenue dans plusieurs classes de 5P et de 6P.

Une journée pédagogique sur le thème du harcèlement a eu lieu le 7 novembre. A cette occasion, M. Tournier a donné une conférence à l'aula destinée à tous les parents des établissements primaire et primaire et secondaire.

Fête des écoles

La Fête des écoles a eu lieu le 29 juin sur la place du Marché (Pré-Bournoud). Le thème du cortège était «Tout en rondeur».

Service de l'enfance

Accueil en milieu familial

Accueillantes en milieu familial (AMF) et placements

En 2018, le Service de l'enfance a reçu 292 nouvelles demandes de placements auprès d'une Accueillante en milieu familial. Parmi ces demandes, on peut repérer 16 bébés à naître; 14 demandes concernaient des enfants d'autres communes du réseau et 30 un changement d'Accueillante (démissions, retraite, etc.).

La Coordinatrice a pu proposer des solutions d'accueil pour 202 cas, ce qui représente un taux de demandes résolues de 69 %. Les demandes en attente fin 2018 sont au nombre de 25. Comme les années passées, ces demandes concernent essentiellement des bébés ou les enfants de parents en recherche d'emploi. On dénombre 65 demandes non satisfaites mais ne figurant plus sur la liste d'attente : les parents ont trouvé des solutions d'accueil dans le milieu familial, ou déménagé, ou cessé de travailler, ou trouvé une solution d'accueil hors du réseau.

A fin 2018, on peut compter sur 40 Accueillantes en milieu familial prenant en charge 225 enfants : 100 enfants d'âge préscolaire et 124 écoliers de 1P à 8P. Cela représente 170'548 heures d'accueil facturées aux parents.

En 2018, 3 Accueillantes ont donné leur démission. Durant l'année 2018, la Coordinatrice a reçu 20 postulations. Ce nombre d'offres de services reste comme l'an passé important (ce ne sont que des offres spontanées) ; et la Coordinatrice a pu ainsi remplacer les départs et démissions par l'engagement de 3 nouvelles Accueillantes. Les cours de base, cours obligatoires mis sur pied par la CIAFJ, ont été suivis par 5 Accueillantes.

Nombre d'AMF au 31.12.2018	Nombre de places autorisées	Nombre d'enfants accueillis (état novembre 2018)		
		Préscolaire	Parascolaire	Total
40	170	100	124	224

Activités de la Coordinatrice

La Coordinatrice occupe un poste à 60% pour l'accueil, le suivi et la surveillance des accueillantes, le placement des enfants, ainsi que l'animation et la formation continue des Accueillantes. Elle a effectué 58 visites à domicile. De plus, elle a rencontré 58 nouveaux parents lors de l'inscription de leurs enfants.

Les accueils des AMF et des enfants dont elles ont la charge à la Ludothèque de l'Association familiale continuent chaque lundi après-midi en période scolaire. 7 Accueillantes et les enfants ont participé à ces rencontres et se sont retrouvées librement avec la Coordinatrice afin de partager un moment de jeux et d'activités communs.

Dans le cadre de la formation continue offertes aux Accueillantes, il a été mis sur pied 3 «Relais-contacts», rencontres obligatoires et défrayées, ainsi qu'une rencontre proposée par la CIAFJ :

- rencontre avec une professionnelle pour partager sur les moments de transition;
- rencontre et échanges autour de la diversité culturelle;
- rencontre avec la Conseillère école-famille;
- soirée «troc-jeux».

119500771 Municipalite de Prilly Rapport de gestion 2018 INT.indd 65 04.04.19 15:29

Au printemps 2019 paraîtra un recueil de recettes, élaboré cette année 2018 par les Accueillantes. Ce petit livre regroupe les recettes des repas qu'elles proposent aux enfants. Cet ouvrage, en cours de finalisation, met en évidence le soin et la qualité du travail fourni au quotidien.

Accueil parascolaire

Cette année encore, les APEMS ont pu répondre favorablement à la plus grande partie des demandes d'accueil, toujours en forte augmentation. Peu d'enfants sont restés en liste d'attente, grâce à un travail attentif dans l'organisation minutieuse de l'organisation de chaque lieu.

Le réseau de l'accueil parascolaire fonctionne désormais sur 4 structures APEMS. Ces structures sont ouvertes matin, midi et après-midi, et accueillent les enfants de la 1P à la 6P Harmos.

A ces 4 APEMS, il faut ajouter le réfectoire la Fringale, qui dessert les collèges de Jolimont et du Centre. C'est donc plus de 150 enfants qui sont inscrits dans les structures d'accueil parascolaire. Le tableau ci-dessous donne un aperçu de la fréquentation des APEMS et de la répartition par année scolaire des enfants inscrits.

	Confrérie	Corminjoz	Jolimont	Mont-Goulin	Fringale	Total
1P-2P			26	11		37
3P-4P	24	14	10	5	15	68
5P-6P	14	9	2	11	11	47
Total	**38**	**23**	**38**	**27**	**26**	**152**

APEMS de Corminjoz

La vie des structures parascolaires s'enrichit d'année en année; les activités et animations sont toujours intégrées dans un projet pédagogique mettant au centre des préoccupations le vivre ensemble et la citoyenneté.

Ainsi toutes les structures ont mené à bien en fin d'année une récolte de produits alimentaires et d'hygiène auprès des familles, des enseignantes et du personnel de l'administration communale. Cette récolte, nommée «Solidarité-Humanité», offerte aux Cartons du Cœur a rassemblé plus de 150 kg de marchandises diversifiées.

Les APEMS participent régulièrement aux repas intergénérationnels de la Tablée. D'autres activités, telles que sortie à la piscine, entretien du petit jardin potager, prennent place tout au long de l'année.

Une animation de sensibilisation aux économies d'énergie a été proposée aux enfants de la Confrérie dans le cadre de l'action EQUIWATT menée par le service Energie & Environnement.

119500771 Municipalite de Prilly Rapport de gestion 2018 INT.indd 66 04.04.19 15:29

Les différentes structures offrent chaque année une réunion de parents, moment d'échanges, que les enfants préparent avec soin. Lors de ces réunions, on a pu : déguster des marrons chauds - jouer avec les enfants aux jeux proposés par la Ludothèque de Prilly - apprendre par les enfants le langage des signes - découvrir les «recherches» des enfants auprès de leurs parents sur le choix de leur prénom - etc.

ViaEscola et «Vers l'école»

Les animations de ViaEscola, accueil des enfants allophones de Prilly qui vont commencer l'école à la prochaine rentrée, rencontrent toujours le succès : cet accueil a été proposé à deux groupes le mercredi matin et après-midi durant 15 semaines. 28 enfants - parlant 11 langues différentes se sont retrouvés au CVE le Tilleul et dans une classe du Collège Centre.

Le programme des activités comprend un moment d'accueil et d'échanges, des activités diverses par petits groupes, la lecture d'une histoire, une chanson et des comptines. Chaque journée aborde un thème différent: l'école, les couleurs, les vêtements, les formules de salutation et de politesse, les parties du corps, les fruits et légumes (avec dégustation !) les animaux etc.

10 nationalités étaient représentées : Irak, Italie, Kosovo, Mongolie, Pakistan, Portugal, Russie, Somalie, Suisse et Vietnam. Comme chaque année la part des Portugais est très élevée (15 enfants).
Les permis C sont les plus nombreux (14). Nous avons compté 7 permis B, 2 permis F, 2 permis N et 3 enfants suisses. Ci-dessous le tableau des langues parlées par les enfants :

Albanais	3
Amhrgna-tigrigna (Somalie)	2
Italien	1
Kurde	1
Mongol	1

Portugais	15
Russe	1
Serbe-bosniaque-croate	2
Urdu (Pakistan)	1
Vietnamien	1

Les cours «Vers l'école» accueillent le mercredi matin les parents allophones dont les enfants sont inscrits à ViaEscola. L'objectif est de progresser dans la connaissance du français, de découvrir l'école, de partager entre parents.

6 mères (de 6 nationalités différentes : Irak, Kosovo, Mongolie, Pakistan, Russie, Somalie) se sont inscrites à cette approche du français. 3 mères étaient au bénéfice d'un permis B, 2 d'un permis F et une d'un permis N.

Le travail de l'animatrice de Français en Jeu, qui assure cette prestation, est compliqué par les grandes différences de niveau des participantes, comme par exemple un parent qui n'a jamais fréquenté d'école, et qui n'a aucune notion d'écriture ou de lecture, y compris dans sa langue maternelle. Un des objectifs de ce cours est largement atteint puisque 3 participantes se sont ensuite inscrites pour un autre cours de français, afin de développer leurs compétences.

Conventions Garderie Béthanie, CVE des Marronniers

Avec l'ouverture, début août, des 44 places du CVE Les Sorbiers, les conventions avec le CVE des Marronniers et la garderie de Béthanie, accordant une priorité aux enfants Prillérans pour un maximum de 8 places, ont été dénoncées pour la fin août 2018. Jusqu'à l'été, elles ont permis à 11 enfants de bénéficier de cet accueil, pour une occupation moyenne de 5 places, enfants qui à la rentrée d'août ont trouvé une place dans une des autres structures de Prilly.

Fondation des Acacias

Direction de la Fondation des Acacias

L'année 2018 a vu a été l'intégration réussie du CVE Les Sorbiers au sein de la Fondation des Acacias. Le remplissage des places d'accueil a atteint 62 % de taux d'occupation au bout de 5 mois d'activité, ce qui constitue un résultat réjouissant.

Le nombre de places d'accueil proposé au sein de la Fondation a été de 80 entre janvier et juillet 2018 et de 124 entre août et décembre 2018. Le nombre d'enfants accueilli a été, quant à lui, de 263.

Au 31 décembre, l'effectif du personnel comptait 39 EPT en 2018 (23.70 EPT 2017), dont :

- personnel éducatif 19.50 EPT (2017 : 11.50 EPT)
- direction éducative 2.10 EPT (2017 : 1.30 EPT)
- pôle administratif 1.20 EPT (2017 : 0.90 EPT)

119500771 Municipalite de Prilly Rapport de gestion 2018 INT.indd 67 04.04.19 15:29

Séances du Conseil de Fondation et fête du personnel

Le Conseil de fondation s'est réuni deux fois durant l'année. La première séance a eu lieu le 23 mai et la deuxième le 3 octobre. La première a été suivie d'un repas. La fête du personnel de la Fondation a eu lieu, le 31 octobre, elle a débuté par la visite du nouveau CVE Les Sorbiers.

Centre de Vie Enfantine Le Tilleul Bébés et Trotteurs

Le thème choisi pour l'année était le jardin. Les équipes éducatives des bébés et des trotteurs étaient très désireuses, en effet, de pouvoir améliorer l'espace extérieur afin de le rendre plus coloré et de permettre aux enfants de vivre des activités plus variées.

Fréquentation dans les groupes des bébés et des trotteurs

En 2018, 61 enfants ont fréquenté les groupes Bébés et Trotteurs du Centre de Vie Enfantine Le Tilleul. Le taux d'accueil des enfants enregistrés en 2018 était de 95.7 % de janvier à juillet et de 87 % d'août à décembre, ce qui représente une moyenne de 92 % sur l'année.

Centre de Vie Enfantine Les Acacias

Le travail sur la thématique genre a été enrichi et finalisé en 20218. Ce travail a été présenté lors d'une journée de formation le 3 novembre à l'EESP sur le thème de la promotion de l'égalité des chances et l'intégration sociale.

L'équipe éducative a aménagé des bacs de plantation dans le jardin pour cultiver des légumes avec les enfants. La création de ce jardin pédagogique incite à la découverte et à l'expérimentation. Les visées sont écologiques (relation à la nature) et permettent de développer des apprentissages variés et transdisciplinaires pour les enfants qui sont impliqués activement dans ce projet (planter, semer, arroser, récolter, manger).

Fréquentation

En 2018, 57 enfants ont fréquenté le Centre de Vie Enfantine Les Acacias.

Le taux d'accueil des enfants enregistré en 2018 était de 87.6 % de janvier à juillet et de 98 % d'août à décembre, ce qui représente une moyenne de 91 % sur l'année.

Centre de Vie Enfantine Le Tilleul Ecoliers

L'équipe a développé des projets pour les mercredis après-midis ainsi que durant les vacances scolaires. Une quinzaine d'enfants des APEMS de Mont-Goulin et de Jolimont ont été accueillis pendant les vacances. Tout au long de l'année, une collaboration s'est développée avec la bibliothèque de Prilly, où les écoliers se sont régulièrement rendus, ainsi qu'avec les enseignantes. Plusieurs réseaux de soutien ont été mis sur pied avec les élèves en difficulté; la directrice ou une éducatrice y ont participé à chaque fois.

Fréquentation

Durant l'année 2018, 53 enfants ont fréquenté le groupe des écoliers du Centre de Vie Enfantine Le Tilleul de janvier à juillet et 44 enfants d'août à décembre.

Le taux d'accueil des enfants enregistré en 2018 était de 60%. A noter que le taux d'occupation des midis (tranche 11h45-14h00) était de 83%

Centre de Vie Enfantine Les Sorbiers

Le 20 août 2018, le CVE Les Sorbiers a ouvert ses portes aux premiers enfants qui se sont intégrés dans les différents groupes.

Préalablement, les équipes ont œuvré 15 jours pour mettre en place les différents secteurs, poser le cadre de l'organisation et définir la base de la ligne pédagogique, toutes ces actions ayant servi à offrir un accueil de qualité dès le premier jour.

Le mouvement libre a été quotidiennement proposé aux enfants, notamment grâce à l'espace de motricité créé à l'entrée de la structure.

Fréquentation

A l'ouverture de la structure, en août, il y a avait 43 enfants d'inscrits; à fin décembre, on comptait 59 enfants inscrits.

Le taux d'accueil enregistré pour ces 5 mois était de 62 %.

119500771 Municipalite de Prilly Rapport de gestion 2018 INT.indd 68 04.04.19 15:29

Conseillère Ecole-Famille (CEF)

Nombre de situations suivies

Le nombre total de situations d'élèves suivies en 2018 (104 dossiers) a légèrement diminué (- 6 dossiers) bien que le nombre d'élèves ait légèrement augmenté (+ 12 élèves). La répartition des dossiers par établissement reste assez stable, à raison de 49 pour le primaire (39 à Prilly, 2 à Jouxtens-Mézery et 8 à Romanel) et de 55 pour le secteur secondaire (28 au collège du Grand-Pré et 27au collège de l'Union).

Quelques observations concernant les chiffres

Après plusieurs années scolaires qui ont vu le nombre de situation augmenter, pour 2017-2018 le nombre de dossiers et d'heures qui y sont consacrés est stable voir même en légère baisse.

Les mesures de prise en charge par l'école pour venir en aide aux élèves à besoins particuliers semblent porter leurs fruits (coaching, aide à l'enseignante par le Sesaf MATAS, classe secours, etc.).

La répartition des dossiers entre les différents établissements scolaires reste également stable à l'exception du Grand Pré où il y a une nette diminution. Cependant cette tranche d'âge ne doit pas être négligée et constitue une étape charnière entre le primaire et le secondaire. Il est important que les situations complexes puissent être prises en charge avant de devenir difficilement gérable à l'Union (désinvestissement, difficultés d'entrer dans les projets d'apprentissage professionnels, refus du soutien de l'adulte, démobilisation des parents...).Par ailleurs il est primordial d'assurer la continuité de tout ce qui a été mis en place au primaire.

La Conseillère Ecole Famille (CEF) reste toujours très sollicitée au primaire et continue d'y être assez présente dans un but de prévention précoce.

Activités complémentaires à la gestion de situations d'élèves

- Groupe interdisciplinaire de Prilly (GIP) : réunion hebdomadaire.
- Implication dans la vie des différents établissements scolaires.
- Rencontres CEF/Parents des enfants «Via Escola» : 19 parents présents, répartis sur 2 rencontres.
- Groupe de soutien pluridisciplinaire ciblé pour les 1P et 2P (GSP) : 4 rencontres annuelles.
- 16 situations analysées dans le groupe, dont 7 suivies ensuite individuellement par la CEF.
- Collaborations avec les partenaires extrascolaires (SPJ, CSR, Appartenances, EVAM, SUPEA, etc.).

Collaboration avec les services Enfance et Jeunesse

Cette année scolaire un accent particulier a été mis sur la collaboration avec les services Enfance et Jeunesse.

La CEF a pu organiser des rencontres avec les éducateurs du service jeunesse, les deux nouvelles infirmières, et les deux nouveaux médiateurs.

Une réelle collaboration s'est mise en place pour faire circuler les informations concernant toutes les activités du service. Les infirmières et médiateurs sont fréquemment en contact avec les élèves .Cela permet de personnaliser les offres et d'éviter que certains flyers restent oubliés.

Un soutien personnalisé a également permis d'accompagner certains élèves dans un premier contact avec les TSP.

Des échanges ont également eu lieu avec les APEMS concernant certains élèves et leur famille.

En collaboration avec la coordinatrice des AMF, deux soirées ont été organisées avec les accueillantes en milieu familial dans le cadre de leur formation continue.

La CEF a présenté son travail au sein des écoles mais principalement travaillé sous forme de petits groupes avec des vignettes de situations quotidiennes auxquelles les AMF peuvent être confrontées avec les familles.

Evolution et perspectives

Le nombre d'enfants à besoins particuliers ainsi que la précarité de certaines familles reste une réalité à laquelle l'école est confrontée quotidiennement.

On note toutefois un certain équilibre suite aux nombreux aménagements que l'école et ses partenaires ont pu créer afin de palier à cette réalité.

Au vu de la complexité des situations et du nombre grandissant d'intervenants autour de l'élève le rôle de la conseillère école-famille reste une plus-value non négligeable.

Pour la nouvelle année scolaire, au vu des différents constats, la CEF va rester attentive aux élèves du Grand-Pré. Elle a d'ores et déjà mis en place des réunions ponctuelles avec la doyenne et une infirmière scolaire.

119500771 Municipalite de Prilly Rapport de gestion 2018 INT.indd 69 04.04.19 15:29

JEUNESSE & SPORTS

Travail social de proximité (TSP)

«En complément à l'éducation reçue dans le cadre de la famille et à l'école, les enfants et les jeunes ont le droit d'être encouragés dans leur développement, de faire des expériences, de prendre part à des processus participatifs leur permettant d'exprimer librement leur opinion et d'être entendus par les adultes qui les entourent, qu'ils soient bénévoles, professionnels ou représentants des autorités. Les enfants et les jeunes prennent progressivement des responsabilités, gagnent en autonomie et deviennent des acteurs qui trouvent leur place dans la société et qui contribuent à son développement» (Professionnel(le)s du domaine de la promotion et du soutien à la jeunesse dans le canton de Vaud, 2018). L'inspiration régulière qui nourrit les acteurs locaux se base sur ces préceptes et chacun d'entre eux les garde à l'esprit dans son quotidien professionnel. Le service Jeunesse propose à la fois un accueil libre et des projets d'animation avec les jeunes, un soutien financier et/ou méthodologique aux projets de jeunes, participe au développement de la politique de l'enfance et de la jeunesse et apporte son soutien à des jeunes en situation de vulnérabilité sociale.

L'année 2018 a été marquée par l'envie des Travailleurs sociaux de proximité (TSP) de mettre davantage l'accent sur les suivis individuels. En effet, après quelques années de rencontres avec les jeunes, un lien fort a été établi avec eux, leur permettant d'aborder avec les professionnels des sujets divers et plus personnels.

Le travail de rue, qui consiste à aller à la rencontre des jeunes sur l'espace public, a en effet permis d'acquérir une certaine reconnaissance et une légitimité de leur part. Ceux-ci identifient parfaitement les TSP et connaissent leur travail, ce qui facilite les demandes individuelles. De plus, les interventions se font régulièrement en binôme, ce qui permet au public cible de pouvoir être pris en charge soit par l'un, soit par l'autre, en toute confiance.

Les rencontres informelles sur l'espace public amènent désormais la plupart du temps à des rendez-vous formalisés dans les locaux du service Jeunesse, pour ce que l'on appelle des suivis individuels. Ces suivis consistent à être à l'écoute des différentes problématiques des jeunes et à les accompagner dans celles-ci. Ces problématiques débutent souvent par des questions liées à l'insertion professionnelle, du type rédaction de dossiers de candidatures. Cependant, la proximité, le lien de confiance et le cadre sécurisant dans lequel les jeunes sont reçus permettent d'aborder avec eux leur situation de vie et de mettre le doigt sur des problématiques plus personnelles (situation financière ou familiale, consommation, etc.).

En échangeant avec les différents partenaires du réseau (guichet de transition, CSR, etc.), il est apparu qu'il était nécessaire de resserrer les liens entre les jeunes et les entreprises de la région prillérane. De plus, le peu d'expérience et les notions parfois biaisées des jeunes quant à différents métiers sont des éléments qui ont également suscité quelques interrogations.

C'est pourquoi il a été décidé d'approcher les entreprises locales afin de créer un réseau facilitant l'accès à l'expérience professionnelle et à la formation des jeunes de Prilly. Ce réseau est en pleine construction et demande du temps, du suivi et de l'investissement; raison pour laquelle il ne sera possible d'en voir les résultats que dans les prochaines années.

Enfin, le Service Jeunesse continue à mener différentes activités, telles que les ouvertures de l'Afterschool, le futsal, le basket, «Tu sais Pâques quoi faire» et «Oktober...ferien» qui connaissent toujours un franc succès. Coup d'pouce quant à lui reste un service très apprécié des jeunes et toujours demandé de la part des habitants et des associations de Prilly.

Le Service Jeunesse en quelques chiffres :

Coup d'Pouce	190 demandes et 553 heures au total
Futsal	25 jeunes environ par ouverture de janvier à mars et d'octobre à décembre
Basket	11 jeunes en moyenne par ouverture
Capoeira	15 à 18 jeunes, ouverture toute l'année
Activités Pâques	146 présences durant les 2 semaines (9 jours)
Activités Automne	87 présences en 1 semaine (5 jours)
Suivis individuels	45 jeunes pour des demandes diverses, majoritairement en lien avec l'insertion professionnelle

119500771 Municipalite de Prilly Rapport de gestion 2018 INT.indd 70 04.04.19 15:29

Centre de Loisirs – Carrefour-Sud

Si l'année 2018 de Carrefour-Sud devait être résumée en un seul projet, il pourrait s'agir de l'exposition de photos «Carrefour danse !». En effet, ce projet aura marqué le Centre de Loisirs, au sens propre comme au figuré.

Au sens propre puisque, depuis le mois d'août, 35 photos de 60 cm x 120 cm habillent les murs extérieurs du bâtiment. Ces portraits de danseurs, réalisés par M. Jean-Claude Péclet, photographe amateur prilléran, redonnent vie aux façades du Centre de Loisirs. A travers eux, c'est ce qui se fait entre les murs de Carrefour-Sud qui s'affiche à l'extérieur.

Mais si ce projet a été marquant pour le Centre de Loisirs, c'est aussi car sa réalisation a impliqué beaucoup de monde, qu'elle a fait naître des collaborations, créé des liens ainsi que de nouvelles perspectives.

En effet, à travers son travail, le photographe a su toucher l'ensemble des danseurs du Centre de Loisirs, quels que soient leur style, leur âge ou leur provenance. Le fait de mettre leur art en lumière a également attiré l'attention des autres populations du Centre sur cette activité particulière. Soudain, les jeunes qui fréquentent l'accueil libre jettent un regard neuf sur le travail des danseurs ou découvrent la pratique de certains de leurs camarades.

Ce coup de projecteur (ou plutôt d'objectif) sur cette facette du Centre de Loisirs a aussi suscité certaines réactions auprès des jeunes non-danseurs. Ceux-ci se voyant parfois déçus de ne pas être mis en avant de la sorte. Il incombe aux animateurs, de saisir cette opportunité et de transformer cette légère frustration en énergie positive et d'accompagner ces jeunes dans d'autres projets dont ils souhaiteraient être les acteurs.

Enfin, ce projet aura permis au Centre de Loisirs d'étoffer sa collaboration avec d'autres partenaires ainsi que certains services communaux. Cette exposition n'aurait par exemple pas pu voir le jour sans les conseils et le savoir-faire du Service des Travaux, avec lequel la collaboration se poursuit aujourd'hui très efficacement.

Cette exposition n'est qu'un exemple de projet en animation socioculturelle, mais elle représente bien l'ensemble des retombées que la réalisation d'un projet, très simple au premier regard, peut avoir sur le Centre de Loisirs et sa population. Et chaque année, le Centre de Loisirs en accompagne plusieurs, dans des domaines extrêmement variés (battle de danse, camp de ski, création d'un studio d'enregistrement), soutenant les jeunes dans leurs envies, et les amenant peu à peu à développer leurs compétences et leur capacité à agir sur leur environnement.

119500771 Municipalite de Prilly Rapport de gestion 2018 INT.indd 71 04.04.19 15:29

Colonies de vacances

En prémices à cette édition, la Commune s'est dotée d'un système d'inscriptions en ligne afin de faciliter les démarches pour les parents. Après quelques détails de jeunesse, l'ensemble des inscriptions s'est déroulé positivement. Cette année encore, la diversité des animation proposées a ravi l'ensemble des enfants des 4 camps proposés : poterie, reportages, cuisine, soins et beauté, activité en lien avec le feu, construction d'un hôtel à insectes, bricolages, Cluedo géant, fête foraine, jeux d'eau, jeu de chants «The Voice», jeux olympiques, jeux collectifs, soirées organisées par les «grands», soirée halloween avec souper dans une ambiance taverne dans la salle de boum, jeux de nuit, Koh Sépey, etc.

Le sport est également toujours au programme : activités piscine, marche des grands/marche des petits, Accrobranche à Aigle (exceptionnellement), randonnées, trails, yoga, course à pied. Les nouvelles activités suivantes ont également été expérimentées : découverte et initiation escalade lors de la coupe du monde d'escalade à Villars, location de la salle de gym de Gryon pour des activités physiques par mauvais temps, courses dans le nouveau «Trail des Renards».

Les camps se terminent toujours avec un montage DVD des nombreuses photos et vidéos tournées pendant le séjour. Ce film est visionné juste avant le retour à Prilly et chaque enfant reviens dans son foyer avec un exemplaire du film à partager en famille.

Pour conclure, le succès des colonies de Prilly est également dû à la qualité de l'encadrement des moniteurs, une équipe autonome qui prend des initiatives, à une excellente entente entre tous les monos, à une bonne coordination et une bonne communication au sein de toute l'équipe. L'édition 2018 fût énorme, toutes les places ayant été réservées avant la maladie de deux enfants préalablement à leur départ.

Colonies 2018 - Fréquentation

Série 1 - 09 au 20 juillet (2 semaines)	22 filles et 23 garçons (45/semaine) (complet) :	90
Série 2 - 6 au 10 août	21 filles et 23 garçons :	44
Série 3 - 13 au 17 août	24 filles et 21 garçons (complet) :	45
Série 4 - 22 au 26 octobre	19 filles et 25 garçons (complet) :	44
Total pour 2018		**223**

Mur de grimpe

Situé dans le Collège de l'Union et appartenant à l'ASIGOS, le mur de grimpe est géré administrativement depuis deux années par le Service Jeunesse & Sports pour toutes les activités extérieures à celles des écoles de Prilly, telles qu'initiations proposées par des associations ou cours à la carte délivrés par des moniteurs chevronnés. Il est également à disposition, en utilisation libre, pour le public expérimenté possédant le matériel nécessaire, les mercredis soir et samedis matin, à l'exception des vacances scolaires ou lors de cours organisés.

Cette année, six cours «spécial anniversaire» ont eu lieu. En outre, l'activité du mur de grimpe a été une nouvelle fois proposée dans le cadre du Passeport Vacances et a rencontré un très vif intérêt de la part des enfants. Deux animations de 16 places ont été proposées en juillet et août.

Pour la deuxième année, en collaboration avec l'Association Team Horizon, des cours d'escalade sont donnés le mercredi après-midi. Le groupe des 6-10 ans est toujours complet et celui des 11-16 ans réunit 8-10 jeunes.

Sports

Ouvertures de salles le dimanche

Cette année le Service a innové dans les activités sportives. Grâce au soutien du Kiwanis-Club Prilly, la Commune propose deux ouvertures mensuelles dominicales à l'intention des enfants et des jeunes prillérans. Deux ouvertures en décembre ont permis à 40 et ensuite 60 enfants/jeunes de Prilly de venir s'éclater lors de ces journées hivernales. Le succès est d'ores et déjà important pour ces jeunes sportifs de 3 à 15 ans. De nombreux parents accompagnent également les plus petits, ce qui en fait déjà le rendez-vous incontournable des journées froides.

Urban training

Contraintes budgétaires obligent, une seule activité hebdomadaire, au lieu de deux en 2017, a pu être offerte pendant la période de mai à septembre. Il n'en demeure pas moins que le succès et la forte participation à cette activité démontrent son attractivité vis-à-vis de la population.

119500771 Municipalite de Prilly Rapport de gestion 2018 INT.indd 72 04.04.19 15:29

AIDE SOCIALE COMMUNALE

Au cours de l'année, 3'653 requêtes ont été adressées au Bureau de l'aide sociale communale et de l'aide individuelle au logement (ci-après : Bureau), ce qui correspond à une diminution par rapport à l'an dernier (2017 : 3'902).

Ces requêtes correspondent aux demandes suivantes :

Requêtes [1]	2016	2017	2018
Aide sociale communale	949	927	875
Téléréseau	723	699	601
TL	855	870	753
Taxe au sac	365	350	302
Taxe déchets	207	80	52
Aide individuelle au logement	129	135	115
Subvention études musicales	3	8	10
Transport handicap Vaud et transport à mobilité réduite	108	145	118
Procédure d'expulsion : garde-meubles communal [2]	-	12	7
Autres requêtes [3]	611	690	820
Totaux	**3'950**	**3'902**	**3653**

Pour 2018, en complément aux statistiques il y a lieu de préciser ce qui suit :

1'702 personnes (2017 : 1'750) sont venues directement au guichet du Bureau.

Le nombre de prestations octroyées en 2018 par rapport à 2017 est resté plus ou moins stable, à savoir :

- 311 prestations à titre d'aide sociale communale (2017 : 288)
- 156 remboursements de frais d'abonnement téléréseau (2017 : 149)
- 120 participations aux frais d'abonnement TL (2017 : 119)
- 177 allégements consentis pour la taxe au sac (2017 : 223)
- 22 aides individuelles au logement (2017 : 30)
- 4 subventions pour études musicales (2017 : 6)

Evolution du taux de chômage de 2015 à 2018 à Prilly

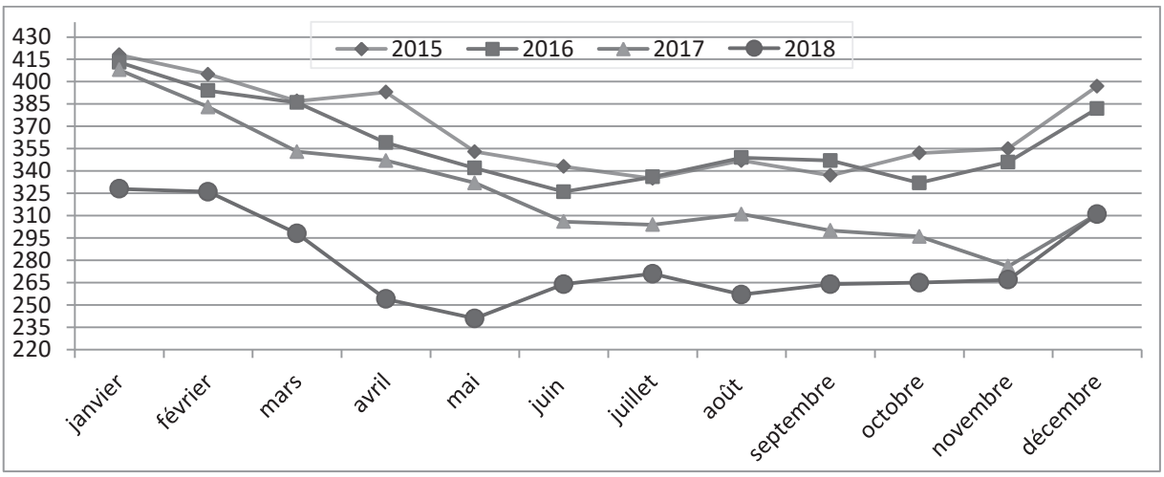

Le taux de chômage a baissé en 2018 par rapport à 2017 (269 en 2018 contre 327 en 2017). Cette évolution confirme la tendance à la baisse observée depuis 2015.

[1] Comprend toutes les demandes adressées au Bureau (renseignements, formulaires, demandes formelles, etc.)
[2] Tâche nouvellement attribuée au Bureau depuis le début de l'année 2017.
[3] Comprend les demandes ne relevant pas du Bureau et orientées vers le service compétent (concernent principalement : Agence d'assurances sociales, Pro Senectute, Revenu d'insertion, Chômage, etc.)

119500771 Municipalite de Prilly Rapport de gestion 2018 INT.indd 73 04.04.19 15:29

SERVICE DE DÉFENSE CONTRE L'INCENDIE ET DE SECOURS

Sapeurs-pompiers	Prilly	Renens
Effectif au 1er janvier 2018	51	84
Recrutement 2018	8	23
Démissions en 2018	13	27
Effectif au 31 décembre 2018	100	

Promotions

Avec effet au 3 novembre 2018 : au grade de Lieutenant, le Sergent Juan Rodriguez.
Avec effet au 1er janvier 2019 : au grade de Capitaine, le Premier-Lieutenant Nicolas Tièche, avec la fonction de Chef matériel.
Avec effet au 1er janvier 2019 : au grade de Capitaine, le Premier-Lieutenant Christophe Saunier, avec la fonction de Remplaçant du Commandant.
Avec effet au 1er janvier 2019 : au grade de Major, le Capitaine Patrick Strauss, avec la fonction de Commandant.

Interventions

Le SDIS est intervenu à 222 reprises en 2018, 77 interventions sur la Commune de Prilly, 137 sur celle de Renens et à 8 reprises en renfort pour des évènements inondations "Eléments Naturels". Ces interventions se répartissent de la manière suivante :

	Prilly	Renens
Alarmes automatiques (47)	11	36
Feux extérieurs (17)	9	8
Inondations (56)	20	36
Feux (32)	16	16
Ascenseurs bloqués (23)	5	18
Techniques (23)	10	13
Sauvetages (14)	5	9
Pollutions (2)	1	1

Les sapeurs-pompiers ont assuré 1'917 heures d'intervention pour un total de 1'307 intervenants.

Instruction

L'instruction représente une part importante de l'activité des sapeurs-pompiers. Elle est dispensée en fonction des missions, du matériel et du degré de formation des sapeurs et des cadres, ce qui représente 6'083 heures d'exercices, toutes sections confondues.

Depuis la fusion, les exercices se font en commun avec des groupes d'exercices regroupant des membres de chaque Organe d'Intervention (OI).

La présentation du SDIS aux autorités, aux invités ainsi qu'au public, s'est déroulée le samedi 3 novembre sur la place du Marché à Renens.

Chaque année, les sapeurs-pompiers suivent divers cours de formation et de perfectionnement organisés par l'ECA. En 2018, les membres actifs du Détachement Premiers Secours (DPS) et du Détachement d'Appui (DAP) ont participé à 123 reprises à ces cours pour un total de 202 jours de formation. 17 recrues ont suivi 2 jours de formation de base.

Le SDIS a également participé au traditionnel concours de la Fédération Vaudoise des Sapeurs-pompiers le samedi 5 mai à Saint-Maurice. 2 équipes de 2 personnes ont concouru dans la catégorie gymkhana, ainsi qu'une équipe Tonne-pompe.

Matériel

Les principales acquisitions à charge du SDIS pour le matériel ont été les suivantes : des casiers pour les deux OI, des mousquetons de sécurité, des ceintures de maintien M-Drop, des coffres à clés, une boîte aux lettres, une échelle télescopique, un tableau blanc, un tableau de conférencier, une visseuse avec accessoires, du ruban de marquage, des équipements personnels, des tenues officiers et diverses bandes patronymiques et grades. Quant au matériel fourni par l'ECA, il a été le suivant : une couverture d'extinction pour les feux de voiture, des ventilateurs de palier à accus, des ouvre portes hydrauliques, des caisses de décontamination, des barrages pour les modules inondations, le renouvellement des appareils de protection respiratoire y compris les masques, des casquettes "Sapeurs-Pompiers", des T-shirts "Sapeurs-Pompiers" et différents échanges de matériel.

119500771 Municipalite de Prilly Rapport de gestion 2018 INT.indd 74 04.04.19 15:29

Perspectives 2019

Les perspectives 2019 du nouveau Commandant, le Major Patrick Strauss sont : d'optimiser le service opérationnel en s'appropriant le nouveau système d'alarme en utilisant ses avantages tout en se familiarisant avec ses contraintes. Promouvoir le développement et la prise de responsabilité des plus jeunes en s'appuyant sur l'expérience des "anciens". L'intégration des nouveaux membres du DPS suite à la réorganisation du SDIS avec les 2 DPS regroupant l'entier du personnel intervenant dès la 2ème année d'incorporation, les 2 DAP n'étant plus que composé de personnel en cours de formation la 1ère année. Travailler sur la motivation du personnel plus que sur un système de sanction tout en donnant un cadre de travail et des obligations claires. L'amélioration du service technique pour le traitement et le suivi des dossiers de mise à l'enquête dans le cadre du périmètre des responsabilités du SDIS. Collaborer avec les partenaires feux bleu et institutionnels afin de garantir la meilleure sécurité possible aux concitoyens des deux communes tout en préservant le respect mutuel.

Remerciements

Le Commandant et son Etat-major remercient toutes les personnes du service pour leur engagement et les prestations données à la collectivité durant cette année. Ils rendent également hommage aux épouses, époux, compagnes ou compagnons de ceux-ci pour leurs absences régulières, et souvent impromptues, que nécessite un engagement dans un tel service. Quelques mots de remerciements également à l'intention des employeurs des intervenants, qui permettent au système de volontariat de perdurer en laissant partir leurs collaborateurs durant les heures de travail pour porter secours à la population. Les remerciements vont également à la Commission du feu, aux Autorités des communes de Prilly et Renens ainsi qu'à l'ECA pour son appui, sa collaboration et la confiance témoignée au SDIS, ainsi que pour les moyens mis à disposition pour assurer les différentes missions.

Photo souvenir de la présentation annuelle du 3 novembre 2018

119500771 Municipalite de Prilly Rapport de gestion 2018 INT.indd 75 04.04.19 15:29

CONCLUSIONS

Au terme du présent rapport, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

Le Conseil communal de Prilly

- vu le rapport de gestion présenté par la Municipalité,
- ouï le rapport de la Commission de gestion,
- considérant que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

approuve

la gestion de l'exercice 2018 et en donne décharge à la Municipalité.

Ainsi adopté par la Municipalité dans sa séance du 1er avril 2019.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic	La Secrétaire
A. Gillièron	J. Mojonnet

119500771 Municipalite de Prilly Rapport de gestion 2018 INT.indd 76 04.04.19 15:29

2ME PARTIE

Informations de la Municipalité de Prilly au Conseil communal sur les relations intercommunales en 2018

119500771 Municipalite de Prilly Rapport de gestion 2018 INT.indd 77 04.04.19 15:29

ACCUEIL DE JOUR DES ENFANTS DU NORD-OUEST LAUSANNOIS (AJENOL)

Le réseau AJENOL regroupe les Communes de Bournens, Boussens, Cheseaux, Jouxtens-Mézery, Prilly, Romanel, et Sullens. De nombreux développements de l'offre d'accueil sont intervenus au cours de 2018. L'AJENOL propose désormais un total de 15 structures d'accueil collectif (8 à Prilly, 2 à Cheseaux, 2 à Jouxtens-Mézery. 2 à Romanel et 1 à Sullens) ainsi que 2 structures de coordination de l'accueil en milieu familial.

L'offre totale d'accueil au sein du réseau (accueil collectif et accueil en milieu familial confondus) se résume de la manière suivante :

Nombre de places offertes	Enfants accueillis			Moyenne nombre enfants par place
	Préscolaire	Parascolaire	Total	
815	474	720	1'194	1.47

Les structures du réseau ont accueilli les enfants domiciliés dans les différentes communes selon la répartition suivante (état à fin 2018) :

Structure	Prilly	Cheseaux	Romanel	Sullens	Boussens	Jouxtens	Bournens	Hors réseau (Conventions)	Totaux
Préscolaire									
Galipette		73	2	11	10	1	1	2	100
Petit Navire	6	1	4			20			31
Pts-Bonshommes	3	3	22		1			3	32
Acacias	34								34
Les Sorbiers	53	1	4		1				59
CVE -Tilleul	34		8						42
Parascolaire									
Funambules		138		5	8		1		152
Explorateurs			28					3	31
APEMS Sullens				12	14		10		36
Grand Navire			1			62			63
UAPE Tilleul	42					1			43
APEMS Prilly	124		2						126
Accueil familial									
AMF Cheseaux-Romanel-BBS	4	102	54	29	20	1	6	5	221
AMF Prilly-Jouxtens	213	4	2	1		1	1	2	224
Totaux	**513**	**322**	**127**	**58**	**54**	**86**	**19**	**15**	**1'194**

Accueil en milieu familial

Les 2 réseaux d'accueil en milieu familial, celui de Cheseaux-Romanel-Bournens-Boussens-Sullens, et celui de Prilly-Jouxtens-Mézery, disposaient à fin 2018 de 77 Accueillantes en milieu familial (AMF), encadrées par 3 Coordinatrices. A fin 2018, les AMF se répartissent de la manière suivante sur le territoire de l'AJENOL :

- Prilly 40 AMF
- Cheseaux 20 AMF
- Romanel 11 AMF
- Sullens 4 AMF
- Boussens 2 AMF

Il a été facturé un total de 286'084 heures en 2018 (293'769 heures en 2017).

119500771 Municipalite de Prilly Rapport de gestion 2018 INT.indd 78 04.04.19 15:29

Accueil en milieu familial	Nombre d'AMF (état : 31.12)		Nbre de places autorisées		Nombre d'enfants accueillis (état décembre)					
					Préscolaire		Parascolaire		Total	
					0 > 4 ans		1P > 8P			
	2018	*2017*	2018	*2017*	2018	*2017*	2018	*2017*	2018	*2017*
Cheseaux-Romanel-BBS	37	*36*	136	*144*	76	*72*	145	*175*	221	*247*
Prilly-Jouxtens-Mézery	40	*40*	170	*169*	100	*103*	124	*128*	224	*231*
Total Accueil familial	**77**	***76***	**306**	***313***	**176**	***175***	**269**	***303***	**445**	***478***

Accueil collectif

L'accueil préscolaire s'est développé avec l'ouverture en août 2018 de la nouvelle structure «Les Sorbiers» à Prilly ainsi qu'avec l'adhésion du Petit Navire. Ce sont 58 nouvelles places qui sont proposées aux enfants du réseau. Les structures d'accueil parascolaire ont également étoffé leur offre: on disposait de 168 places en 2016 puis de 210 places en 2017. Ce sont désormais 331 places qui sont proposées au sein du réseau pour les enfants de 1P à 6P Harmos.

C'est à la rentrée d'août 2018 que le réseau a connu ce très fort développement. D'une part, l'UAPE de Cheseaux «Les Funambules a élargi son offre par 19 places supplémentaires. D'autre part, dès cette date, les nouvelles structures suivantes font partie du réseau :

- Prilly, accueil préscolaire : CVE Les Sorbiers, 44 places
- Jouxtens-Mézery, accueil préscolaire : Garderie Le Petit Navire, 14 places
- Jouxtens-Mézery, accueil parascolaire, UAPE Le Grand Navire, 54 places
- Romanel, accueil parascolaire : UAPE Les Explorateurs, 24 places
- Sullens, accueil parascolaire : APEMS de Sullens, 24 places

Avec les ouvertures de ces lieux d'accueil, APEMS et UAPE, désormais toutes les écoles au sein du Réseau bénéficient d'un accueil collectif parascolaire.

Ci-dessous le nombre de places offertes par tranches d'âge :

Accueil collectif	Total places offertes		*Places offertes par âge*							
			Préscolaire				*Parascolaire*			
			0 > 30 mois		30 mois > 4 ans		1P > 2P		3P > 6P	
	2018	*2017*	2018	*2017*	2018	*2017*	2018	*2017*	2018	*2017*
Prilly	**232**	***188***	**48**	***24***	**40**	***20***	**60**	***48***	**84**	***96***
CVE Acacias	20	*20*			20	*20*				
CVE Les Sorbiers	44		24		20					
CVE/UAPE Tilleul	60	*60*	24	*24*			36	*36*		
APEMS de Prilly	108	*108*					24	*12*	84	*96*
Cheseaux	**141**	***122***	**29**	***29***	**27**	***27***	**45**	***30***	**40**	***36***
Galipette	56	*56*	29	*29*	27	*27*				
Funambules	85	*66*					45	*30*	40	*36*
Romanel	**44**	***20***	**0**	***0***	**20**	***20***	**12**	***0***	**12**	***0***
Explorateurs	24									
P'tits Bonshommes	20	*20*			20	*20*				
Jouxtens-Méuery	**68**	***0***	**0**	***0***	**14**	***0***	**24**	***0***	**30**	***0***
Petit Navire	14				14					
Grand Navire	54						24		30	
Sullens	**24**	***0***	**0**	***0***	**0**	***0***	**12**	***0***	**12**	***0***
APEMS	24									
Total	**509**	***330***	**77**	***53***	**101**	***67***	**177**	***78***	**154**	***132***

Le nombre d'enfants accueillis dans les structures d'accueil collectif donne le même ratio que le taux total de l'accueil, soit 1.47 enfants par place d'accueil :

119500771 Municipalite de Prilly Rapport de gestion 2018 INT.indd 79 04.04.19 15:29

Accueil collectif	Nombre d'enfants accueillis au 31 décembre 2018				
	Préscolaire		Parascolaire		Total
	> 30 mois	> 4 ans	1P > 2P	3P > 6P	
Prilly	**135**		**169**		**304**
Tilleul - Nursery	42				42
Acacias		34			34
Les Sorbiers	33	26			59
Tilleul - Ecoliers			43		43
APEMS Confrérie				38	38
APEMS Corminjoz				23	23
APEMS Jolimont			26	12	38
APEMS Mont-Goulin			11	16	27
Cheseaux	**100**		**152**		**252**
Galipette	64	36			100
Funambules			66	86	152
Romanel	**32**		**31**		**63**
P'tits Bonshommes		32			32
Explorateurs			21	10	31
Jouxtens-Mézery	**31**		**63**		**94**
Petit Navire		31			31
Grand Navire			27	36	63
Sullens	**0**		**36**		**36**
APEMS			12	24	36
Total	**139**	**159**	**206**	**245**	**749**

Au niveau des places de travail, les structures d'accueil collectif du réseau AJENOL emploient fin 2018 143 personnes, que ce soit le personnel éducatif, de direction, d'administration et d'exploitation (95 personnes en 2017). Cela représente un total de 92.5 EPT (65.3 en 2017).

La répartition entre accueil préscolaire et parascolaire donne le résultat suivant :

- Préscolaire 55.5 EPT
- Parascolaire 37.0 EPT
- Total 92.5 EPT

Conventions

La convention de collaboration AJENOL signée avec le RéseauL (Lausanne) pour le quartier du Taulard et de Vernand est reconduite chaque année.

La garderie d'entreprise de la BCV «La Cabane» a signé une convention en 2016 lui permettant de bénéficier des subventions de la FAJE. Cette convention est aussi reconduite chaque année.

La convention avec «Le Petit Navire» pour l'accueil d'urgence a été résiliée puisque cette structure a rejoint le réseau AJENOL.

Une convention a été établie avec l'EFAJE (réseau du Gros-de-Vaud) afin de permettre, dans certains cas, à des enfants d'être accueillis dans un autre réseau que celui du domicile.

Assemblée générale

L'AJENOL a tenu en 2018 deux Assemblées générales, le 31 mai et le 21 novembre. Ces AG ont adopté les comptes 2017 et le budget 2019. D'autre part, l'AG a validé la nouvelle grille tarifaire pour l'accueil en milieu familial, ainsi qu'une adaptation de la grille de l'accueil collectif préscolaire.

119500771 Municipalite de Prilly Rapport de gestion 2018 INT.indd 80 04.04.19 15:29

Comité

Le Comité de l'AJENOL s'est réuni 9 fois en 2018, en présence des représentantes, des coordinatrices et des directrices. Parmi les divers points abordés et tâches effectuées par le Comité, on peut citer :

- réflexions et échanges sur le développement du réseau;
- accueil et intégration des nouvelles structures;
- prise de connaissances des travaux de la FAJE,
  - questionnaire sur l'estimation des coûts de l'accueil de jour,
  - évaluation des besoins d'accueil;
- prise de position sur le cadre de référence de l'accueil parascolaire de l'EIAP;
- élaboration de la nouvelle grille tarifaire d'accueil en milieu familial;
- prise de connaissances de l'audit cantonal des finances;
- engagement de la nouvelle secrétaire.

Administration

Au 1er novembre, le Comité a engagé la nouvelle secrétaire du Réseau, au taux de 50%, qui épaule efficacement le Responsable opérationnel. Le secrétariat est situé à Prilly.

ARASPE - ASSOCIATION RÉGIONALE DE L'ACTION SOCIALE PRILLY-ECHALLENS
Rapport de Mme Anne Bourquin Büchi, Présidente du Comité directeur

En 2018, les deux assemblées intercommunales ont eu lieu le 7 juin à Etagnières pour les comptes et le 2 novembre à Echallens pour le budget. Lors de la séance du 7 juin, le Comité directeur (ci-après CODIR) a également soumis à l'assemblée un préavis afin de modifier l'art. 2 des statuts de l'Association dans le but de permettre la fermeture de l'antenne de l'Agence d'Assurances Sociales (AAS) de Cheseaux et de regrouper les activités de l'AAS à Romanel. Ce préavis a été accepté.

Le CODIR s'est réuni 12 fois pour ses séances officielles. Certains membres du CODIR ont également participé aux entretiens d'embauche d'une Responsable RH pour l'ARASPE et d'une nouvelle Adjointe Responsable du RI, la Responsable actuelle ayant donné sa démission pour la fin 2018.

Tout au long de l'année, mais plus intensément au 2ème semestre, le CODIR, représenté par sa Présidente ainsi que par le Directeur, a dû entrer en négociations avec le Canton dans le cadre de la mise en place des Unités Communes (UC) entre les CSR et les ORP. En effet, au prétexte de cette mise en place, le SASH se proposait de supprimer tout simplement les activités du CSR de l'ARASPE pour les transférer à l'association régionale d'action sociales de l'ouest lausannois (ARASOL). Cette proposition a été considérée comme inacceptable par les deux associations. Le personnel de l'ARASPE s'est montré très inquiet face à cette menace et le CODIR a reçu une délégation de la CP accompagnée de la Secrétaire syndicale pour en discuter. Suite à une prise de position très ferme de l'ARASPE et l'ARASOL, le Conseil des régions d'action sociales (CDRAS) a décidé à l'unanimité de soutenir l'implantation d'une UC à Prilly et de refuser la disparition du CSR de l'ARASPE, pour la plus grande satisfaction des Présidentes et des Directeurs de l'ARASPE et de l'ARASOL.

Rapport de M. Pascal Roduit, Directeur

L'ARAS Prilly-Echallens regroupe deux secteurs de prestations distincts : le Centre Social Régional (CSR), autorité d'application de l'aide sociale à Prilly, Echallens et Penthalaz, et les Agences d'Assurances Sociales (AAS) qui conseillent et orientent la population en matière d'assurances sociales à Prilly, Echallens, Romanel et au Mont-sur-Lausanne.

Le CSR a connu en 2018 un développement historique dans l'évolution du nombre de dossiers d'aide sociale, avec une baisse de 4% par rapport à l'année précédente. C'est un tournant dans un domaine où le nombre de dossiers grimpait chaque année avec l'évolution démographique.

Ce changement s'explique en particulier par la révision légale de 2017, qui élargit l'accès à la prestation cantonale de la rente-pont pour les chômeurs âgés, et qui restreint l'octroi de l'aide sociale aux jeunes adultes. Cette nouvelle mission demande au CSR de fonctionner comme un tremplin à la formation, en accélérant l'octroi d'une bourse d'étude avant la formation officielle, et intègre la contribution parentale dans la construction du projet d'insertion des adultes sans formation achevée. Après des débuts difficiles liés à de nombreux changements règlementaires, le dispositif est en train de gagner en stabilité, pour la plus grande satisfaction de la direction, des collaborateurs et des personnes concernées.

119500771 Municipalite de Prilly Rapport de gestion 2018 INT.indd 81 04.04.19 15:29

Les AAS ont soutenu le déploiement de la nouvelle prestation cantonale de subside spécifique à l'assurance maladie, qui octroie des aides supplémentaires à la classe moyenne comme décidé dans la votation sur la RIE III. De plus, elles ont aussi et surtout fait face à de nombreuses insatisfactions sur le retard de traitement des demandes de subsides aux primes d'assurance maladie par l'Etat de Vaud, qui ont atteint des niveaux inquiétants. Enfin, elles ont traité un nombre record de demandes de Prestations Complémentaires AVS/AI.

Fin août, suivant une décision du Conseil intercommunal, l'antenne d'agence, qui était située à Cheseaux-sur-Lausanne, a fermé ses portes et la Collaboratrice qui y travaillait a intégré le site principal de l'agence de Romanel. Suite au départ à la retraite de la Préposée de cette agence, c'est la Préposée de l'agence du Mont qui en a repris la gestion. Ainsi, les deux petites agences de l'ARASPE présentes dans le District de Lausanne travaillent dorénavant en équipe, à la grande satisfaction des collaboratrices. Cela a également permis d'élargir les horaires d'ouverture pour la population.

En matière de gestion des ressources humaines et financières, l'arrivée en février d'une nouvelle Adjointe de direction en charge des ressources humaines a été saluée, de même que les Communes membres sont remerciées pour les moyens mis à disposition afin de satisfaire les besoins de l'ARASPE.

ASIGOS - ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE PRIMAIRE-SECONDAIRE
Rapport de M. Sylvain Corday, Directeur

Rentrée scolaire

42 classes ouvertes en août 2018, dont 15 au collège du Grand-Pré, ont permis d'accueillir les 800 élèves de l'établissement primaire et secondaire (792 en 2017).

En 7P - 8P : 268 élèves (280 en 2017; 307 en 2016). En 9e -11e : 509 élèves (492 en 2017; 501 en 2016). 12e année (RAC1) : 23 élèves.

Pédagogie

Suite à la visite de Mme Amarelle et sur sa proposition, une Déléguée de notre établissement participe au groupe de travail concernant l'analyse de la LEO. Ce groupe peine à faire émerger de réels changements car les textes légaux ne permettent pas une grande marge de manœuvre et les intérêts des nombreux participants ne sont pas toujours convergents.

Des réflexions concernant la cohérence des programmes et des exigences sont conduites régulièrement dans l'établissement. Réunis par domaines d'enseignement, les enseignant(e)s se sont retrouvé(e)s lors d'une journée pédagogique consacrée à analyser les objectifs à atteindre en fin de cycles en fonction des évolutions sociales et des attentes des secondaires 1 et 2.

D'autre part, une enseignante est maintenant responsable de l'approche du monde professionnel. Elle accompagne les élèves et leurs enseignants dans le processus de recherche de solutions postscolaires et crée le lien avec le monde professionnel. Les résultats de nos élèves au gymnase nous permettent également d'ajuster nos pratiques. De manière à suivre l'évolution des technologies numériques, un groupe de travail soutenu par un délégué cantonal à l'informatique a fait une proposition d'équipement d'affichage frontal composé d'un chariot équipé d'un beamer et d'un ordinateur pour remplacer les rétroprojecteurs devenus obsolètes et dépassés.

L'établissement accueille une classe régionale « RAC1 ». Elle permet à 23 élèves (en provenance de Prilly et Ecublens) de poursuivre leur parcours dans une 12e année et d'obtenir un certificat VG, niveaux FRA2-MAT2-ALL2. Pour certain(e)s, l'occasion d'obtenir des résultats suffisants pour aller au gymnase - en école de commerce ou de culture générale - ou en voie maturité professionnelle. Pour d'autres, une année de perfectionnement et de recherche de solution professionnelle. La classe régionale OES 9-11 pour les élèves en grande difficulté reste à Prilly. Son bon fonctionnement est reconnu par le SESAF.

Appui en 7P et 8P

Les effectifs des classes sont plus faibles que d'habitude en 8P. Les périodes hebdomadaires d'appui par classe ont été enlevées mais le groupe de soutien formé de trois enseignantes spécialisées a été maintenu et renforcé. Ce dispositif permet toujours d'aider les élèves en fonction de leurs difficultés par des appuis individuels ciblés.

Devoirs surveillés 7P et 8P

Organisés les lundis, mardis et jeudis, de 15h50 à 16h50, en collaboration avec la Ville de Prilly, ils permettent à plus de soixante élèves de faire leurs devoirs à l'école. Les élèves sont répartis en trois groupes chaque fois, conduits par des surveillant-e-s engagés par la Commune. Ce ne sont pas des appuis mais un lieu permettant aux enfants de travailler dans un environnement propice. Ils sont payants (forfait annuel de CHF 100.- à 200.- selon la fréquentation) et subventionnés par la Commune.

119500771 Municipalite de Prilly Rapport de gestion 2018 INT.indd 82 04.04.19 15:29

Structure d'accueil temporaire (SAT)

Les maîtres utilisent toujours cette structure. Elle permet de réduire les problèmes de comportement. La fréquence d'utilisation est comparable à l'année précédente : 128 élèves (137 l'année précédente) y ont été convoqués, pour 399 (359) passages dénombrés.

MATAS (Module d'activités temporaires et alternatives à la scolarité)

«Trajectoire» et «Dynamo», les structures MATAS, ouvertes à Renens et à Montheron pour les établissements de la couronne ouest-lausannoise (CRENOL), ont accueilli trois élèves de Prilly, pour une période de trois mois. Encadrés par un éducateur et un enseignant, ces jeunes ont trouvé une aide pour reprendre confiance en leurs possibilités, retrouver une motivation personnelle, mieux respecter les règles de la vie scolaire et, dans certaines situations, pour définir un projet pour leur futur professionnel. Prévues dans la LEO (art. 103) et son règlement (art. 76), les structures sont codirigées par une institution «SPJ» et un établissement scolaire.

L'école, lieu de vie, de rencontre et de partage

La journée de l'écolier ne se limite pas aux horaires scolaires et la collaboration avec les services de la Ville de Prilly permet de fournir aux élèves des solutions multiples pour les accueillir à midi et dès 15h30 dans de bonnes conditions :

Pause de midi : à midi, les élèves, qui ne rentrent pas chez eux, ont la possibilité d'aller au réfectoire de St-Etienne ou de rester à l'école pour pique-niquer. Des fours à micro-ondes sont à leur disposition dans les deux collèges. Les élèves de 7P-8P (Grand-Pré) peuvent participer à un atelier bricolage ou aux «midis-qui-bougent» dans une salle de gymnastique. Ces activités sont surveillées. La bibliothèque de l'Union est aussi à disposition.

Dès 15h30 : au Grand-Pré, les devoirs surveillés permettent de rester à l'école jusqu'à 16h50 pour travailler. A l'Union, les études surveillées sont assurées par des enseignants et ressemblent souvent à des appuis. Les élèves y viennent sur une base de volontariat ou sur conseil de leur enseignant.

After-school et Carrefour-Sud : l'After-school est un lieu d'accueil, ouvert de 12h00 à 14h00 (9e -11e), sauf le mercredi, et les lundis-mardis de 15h30 à 17h00 (7e -11e). Il permet aux jeunes de se retrouver et de pratiquer le ping-pong, le baby-foot ou d'autres jeux. Le centre de loisirs «Carrefour-Sud» est ouvert aux élèves dès 15h30 les jeudis-vendredis. Les animateurs socio-culturels du Service jeunesse de la Ville de Prilly sont présents et en assurent le bon fonctionnement.

ASSOCIATION DE COMMUNES DE LA RÉGION LAUSANNOISE POUR LA RÉGLEMENTATION DES TAXIS - Rapport de M. Pierre-Antoine Hildbrand, Président du Comité de direction

Evénements marquants

Conseil intercommunal

Afin de mettre un terme à l'activité d'UberPop, la disposition réglementaire permettant d'accorder, à titre exceptionnel, des dérogations à tout ou partie des conditions d'octroi du carnet de conducteur est entrée en vigueur le 1er février. Il s'est néanmoins avéré nécessaire de préciser le sens et la portée de cette disposition pour ce qui est des véhicules. La nouvelle modification réglementaire qui s'en est suivie a entraîné, suite à son acceptation par le Conseil intercommunal, le dépôt de deux requêtes à la Cour constitutionnelle vaudoise, lesquelles ont été rejetées. Après son entrée en vigueur le 10 décembre, les autorisations liées aux véhicules ont, le 21 décembre, fait l'objet d'un recours au Tribunal fédéral.

Lors de sa séance du 7 novembre, le Conseil intercommunal a décidé d'abaisser le nombre des concessions, actuellement comprises entre 230 et 280, pour le fixer entre 180 et 240. Il a aussi accepté qu'un signe distinctif permette l'identification de tout véhicule affecté au transport de personnes, répondant ainsi à une demande formulée par les chauffeurs de taxis et le syndicat Unia.

Le Conseil intercommunal des taxis a siégé à trois reprises en 2018.

Comité de direction

Le 1er juillet, est entré en vigueur le nouveau règlement pour l'attribution des concessions par une procédure d'appel d'offres. Considérant les difficultés économiques rencontrées par les chauffeurs de taxis, le Comité de direction a décidé de ne pas soumettre, en 2018, les concessions disponibles à cette procédure, espérant ainsi améliorer leurs conditions de travail.

119500771 Municipalite de Prilly Rapport de gestion 2018 INT.indd 83 04.04.19 15:29

Au cours de l'été, des discussions se sont tenues entre le Comité de direction, des représentants des chauffeurs de taxis et le syndicat Unia, lesquelles ont porté principalement sur le projet de modification de la Loi sur l'exercice des activités économiques (LEAE) destiné à réglementer l'activité des chauffeurs de taxis sur le plan cantonal. Après son adoption par le Conseil d'Etat, puis son examen par une commission, il devrait être débattu par le Grand Conseil début 2019.

Le Comité de direction a tenu cinq séances.

Commission administrative

A l'issue de ses 17 séances, la Commission administrative, organe chargé notamment d'accepter ou de refuser l'octroi d'une autorisation et de réprimer les infractions au Règlement sur le service des taxis (RIT), a rendu 30 décisions allant de la mise en garde au retrait du carnet de conducteur de taxi, de l'autorisation d'exploiter ou de la concession.

Contrôles de police

Les contrôles de police, notamment 9 nocturnes (11 en 2017), se sont poursuivis. Le nombre de rapports de dénonciation établis par la Brigade des taxis s'élève à 159 (238 en 2017). Au total, on dénombre 247 dénonciations dressées (363 en 2017), tous corps de police confondus, à l'endroit de personnes exerçant, sans autorisation d'exploiter, un service de taxis, la plupart étant des chauffeurs utilisant l'application Uber.

Concessions / Autorisations / Conducteurs	2017	2018	2017	2018
*Concessions**	*Nombre de concessions*		*Nombre de permis et de véhicules*	
Taxis de place regroupés au sein de Taxi Service Sàrl :				
Compagnies	5	4	93	82
Exploitants indépendants	157	142	157	142
Total	162	146	250	224
Autorisations d'exploiter	*Nombre d'autorisations*		*Nombre de véhicules*	
Type B - Taxis sans permis de stationnement regroupés au sein de :				
Taxiphone	48	47	51	49
CDS	1	1	1	1
Allô Taxis !	1	1	2	2
Autres	42	50	47	54
Total	92	99	101	106
Type C - Voitures de grande remise :				
Entreprises	5	5	21	21
Exploitants indépendants	2	3	3	4
Total	7	8	24	25
*Conducteurs de taxis***	*Hommes*		*Femmes*	
Conducteurs «réguliers»	393	392	15	14
Conducteurs «auxiliaires»	39	145 1)	0	4
Total	432	537	15	18

* A la suite de la cessation d'activité de leurs titulaires, 20 concessions (2017 : 22) ont été déposées, dont 11 étaient aux mains de compagnies. Un appel d'offres sera lancé au 1er semestre 2019.

** Au cours de l'année, sur 128 demandes enregistrées (2017 : 38), 134 carnets de conducteur ont été délivrés (2017 : 25), dont 6 à la suite de demandes déposées en 2017 et 105 CCTA.

1) Dont 102 CCTA.

Centraux d'appel

Les taxis rattachés au central d'appel de Taxi Services Sàrl ont effectué, en 2018, 1'011'372 courses, soit 544'180 distribuées et 467'192 au vol, contre 1'072'279 en 2017 (- 5,68 %).

Le nombre de courses effectuées en 2018 par les chauffeurs de Taxiphone est de 95'030, contre 106'868 en 2017 (- 11,07 %). De plus, la Commission administrative a, le 29 mars, validé les demandes de central d'appel des sociétés Uber et Driven suite à la décision du Tribunal cantonal qui a estimé que l'activité d'Uber s'apparentait à celle d'un central d'appel et était soumise à autorisation.

Stations

Il a été procédé, cette année, à un contrôle de tous les emplacements des stations. Il est apparu que le nombre de places répertoriées dans les dossiers ne tenaient pas compte de tous les changements intervenus. Il s'ensuit que les stations sont au nombre de 47 (2017 : 46) et offrent un total de 176 places (2017 : 194).

119500771 Municipalite de Prilly Rapport de gestion 2018 INT.indd 84 04.04.19 15:29

ASSOCIATION «SÉCURITÉ DANS L'OUEST LAUSANNOIS»

Les éléments rapportés ci-après constituent un extrait de l'ensemble du travail réalisé par l'Association «Sécurité dans l'Ouest lausannois» au profit des huit communes du District. Pour plus d'informations, le rapport de gestion complet de ladite association de même que les comptes rendus de sa Commission de gestion figurent sur le site www.polouest.ch.

Comité de direction et Conseil intercommunal

En 2018, le Comité de Direction, dont est membre M. Antoine Reymond en tant que Délégué de la Municipalité de Prilly, a tenu 8 séances au cours desquelles 40 décisions ont été prises. Le Conseil intercommunal quant à lui s'est réuni à 4 reprises et a traité 6 préavis. Représentants de Prilly au sein dudit conseil : Mme Danielle Romanens Gaille, MM. Helder Da Costa Cunha, Fabien Deillon, Pascal Delessert et Luigi Sartorelli.

Répondant communal

Pour Prilly, le Répondant communal est le Premier-lieutenant Thierry Guyot. Durant l'année écoulée, le Répondant communal a privilégié un mode de fonctionnement favorisant les interactions entre les services de police et ceux de la Ville de Prilly. Dans les faits, chaque demande, en provenance de l'Autorité communale ou des Services de la Ville de Prilly, a été redirigée vers la division à même d'offrir ses compétences telles que la circulation routière, la police du commerce, la gestion du stationnement, la signalisation, la gestion des chantiers ou encore par des actions de prévention ou de répression assurées par Police Secours ou la Police Proximité.

Sans dresser la liste exhaustive des sujets traités conjointement, il est à citer la prise en charge, avec le concours du Service Jeunesse et des Autorités, d'un groupe d'adolescents et de jeunes adultes en rupture avec la société et dont le comportement déviant était devenu une source de préoccupation et d'insécurité objective. La mise en place d'un monitoring, ainsi que d'un concept structuré d'actions, a permis de sensibiliser et de ramener à la raison ce groupe de personnes tout en leur permettant de devenir acteurs de leur bien-être. Ce projet ambitieux et novateur a été couronné de succès en raison notamment des relations entretenues entre les services de la Ville de Prilly, les Autorités et la POL.

Il est entendu que les éventuels aspects politiques d'un dossier sont toujours supervisés par le Commandant, le Major Frédéric Schaer.

Principales activités en matière d'approche en résolution de problèmes sur le territoire de Prilly

Dans le cadre de son activité au profit de la Commune, le personnel de l'Unité territoriale du secteur s'est occupé de différentes problématiques. Il s'est, entre autres, chargé d'intervenir en approche en résolution de problème pour donner suite à des doléances au sujet d'un local de réunion d'où émanaient différentes nuisances, de résoudre une problématique en lien avec l'occupation inappropriée d'une place de jeux par des adolescents qui troublaient la tranquillité publique et commettaient des dommages aux installations, d'intervenir auprès de plusieurs locataires de différents immeubles qui, par leurs agissements, provoquaient la diffusion d'odeurs nauséabondes et causaient du tapage diurne et nocturne.

Service de la signalisation

En 2018, à Prilly, le service est intervenu à 16 reprises à la suite d'accidents de la circulation. 245 interventions ont été réalisées sur des chantiers, particulièrement à l'avenue de la Vallombreuse, sur le tracé du LEB Vieux-collège rte de Neuchâtel, lors de l'installation du chauffage à distance dans le quartier Floréal et le chantier de la patinoire Malley 2.0. Les policiers sont également intervenus lors de 115 manifestations, dont Art on Ice, la Fête des écoles-Fêtons Prilly, la course pédestre «A travers Prilly», la Fête nationale et Cap sur l'Ouest. Enfin, 398 interventions ont été réalisées dont notamment pour la pose de compteurs routiers et de signalisation provisoire pour la suppression de places de parc suite à des déménagements, manifestations, travaux, etc.

Statistiques pour Prilly - Chiffres extraits du rapport de gestion de l'Association

Police Proximité - Unité Trafic

- *Infractions radar* : Nombre de contrôles, 95 - Véhicules contrôlés, 21'016 - Véhicules en infraction, 2'165 - Taux d'infractions, 10.30 %.
- *Infractions surveillance automatique du trafic* : Nombre de contrôles (durée moyenne 1 semaine), 44 - Véhicules contrôlés, 3'043'637 - Véhicules en infraction, 4'007 - Taux d'infractions, 0.13 %.
- *Signalisation* : Nombre d'interventions, 774.

119500771 Municipalite de Prilly Rapport de gestion 2018 INT.indd 85 04.04.19 15:29

Police Administrative

- *Commission de police* : Audiences, 17 - Ordonnances pénales[1], 958 «Domaine privé» et 2'743 «Domaine public» - Amendes d'ordre délivrées «Circulation et stationnement», 8'246.
- *Naturalisations* : 159 rapports établis en 2018, dont un «reliquat» de 65 dossiers de 2017 (89 rapports établis en 2017 et 73 en 2016).
- *Notifications* : Commandements de payer reçus, 1'347 - Mandats reçus, 25.
- *Police du commerce* : Total des manifestations, 320 (312 en 2017).

Journées portes-ouvertes de la Police de l'Ouest des 6 octobre et 17 novembre 2018

PLATEFORME JEUNESSE DE L'OUEST LAUSANNOIS
Rapport de Mme Anne-Bourquin Büchi, Présidente

La Plateforme jeunesse s'est réunie quatre fois en 2018, le 31 janvier avec les TSP, le 21 mars avec les animateurs, le 4 juillet et le 26 septembre, date à laquelle la PolOuest a été invitée. Lors de chaque séance, les Municipales «Jeunesse» du District ont présenté l'organisation de leur service. Cette présentation des services, débutée en 2017, permet de constater que si chaque commune est organisée selon une vision originale, elles ont mis en place des politiques jeunesse locales efficientes. L'importance et l'impact sur le terrain des mesures implantées dans les communes ont été confirmés lors de la très intéressante rencontre avec les représentants de la PolOuest. En effet, les outils de suivi des infractions mis en place par celle-ci permettent de se rendre compte que le comportement de la Jeunesse de l'Ouest lausannois n'est actuellement pas particulièrement problématique.

La Plateforme a clôturé son année par son traditionnel apéritif de fin d'année le 1er décembre. Comme de coutume divers acteurs de la société civile et des autorités ont étés invités à cette rencontre informelle qui s'est tenue à la Ferme du Tilleul à Renens.

[1] Une ordonnance pénale fait notamment suite à :
- une amende d'ordre qui n'a pas été payée dans les délais légaux (30 jours)
- une dénonciation sur terrain privé (par exemple parking devant un immeuble)
- toutes dénonciations en lien avec les différents règlements communaux et toutes infractions relevant de la compétence de la Commission de police.

L'ordonnance pénale est notifiée par courrier recommandé au contrevenant. Elle indique entre autres les faits reprochés et la sanction.

119500771 Municipalite de Prilly Rapport de gestion 2018 INT.indd 86 04.04.19 15:29

Projets financés

Les projets financés et soutenus par la Plateforme sont exclusivement des projets présentés par le Groupe Coordination Jeunesse. Ce sont les professionnels du terrain qui proposent des actions susceptibles d'intéresser les jeunes ou qui répondent aux demandes et attentes du terrain, et qui pourraient se mettre en place entre plusieurs communes. Ils en discutent entre eux, planifient une action ou un projet, déterminent qui est à même de la mener parmi l'ensemble des professionnels et qui du Réseau peut les accompagner dans la démarche.

Les activités soutenues en 2018 sont les suivantes :

- *21 février, traditionnel tournoi de football* : une centaine de jeunes pour cette 9ème édition, répartis en vingt équipes, dont 5 équipes féminines;
- *23 septembre, Cap sur l'Ouest - Caravane de cyclistes* : une cinquantaine de jeunes de toutes les communes ont parcourus les 20 kilomètres du circuit;
- *27 septembre, Dîner Quizz «Ceci n'est pas une jupe !»* : une soirée regroupant 20 jeunes filles et jeunes garçons provenant de la majorité des communes de l'Ouest. Repas-débat sur la place de la femme dans la société, les idées reçues, les stéréotypes, l'image qu'elles donnent et l'image qu'on leur donne.
- *30 septembre, tournoi de basket 3x3* : 30 jeunes se sont affrontés pour cette première édition dans une ambiance amicale et sportive.

PROTECTION CIVILE RÉGION OUEST LAUSANNOIS

Le rapport de gestion de l'Organisation Régionale de Protection Civile (ORPC) Région Ouest Lausannois est disponible sur le site Internet dudit organisme (www.pcirol.ch) après son approbation par l'Assemblée régionale, soit dès le 15 mai 2019.

PPLS CRENOL - SERVICE DE PSYCHOLOGIE, PSYCHOMOTRICITÉ ET LOGOPÉDIE EN MILIEU SCOLAIRE DE PRILLY-CHESEAUX

En plus du travail habituel de consultation et de traitement pour les enfants, le Service PPLS de Prilly a été sollicité en 2018 pour la mise en place de projets transversaux.

Une conférence dans le cadre cantonal des PPLS a été donnée avec pour thème «les fins de traitement». Cette présentation a été réalisée par Mmes Corinne Dreyfuss, Lydia Medina et Sandrine Salamin et a suscité un grand intérêt.

Une participation à la formation cantonale pour la gestion des situations de maltraitance envers les enfants a été suivie avec les différents intervenants concernés (directeurs, infirmières, psychologues) et a abouti à une clarification du protocole déjà en place dans les établissements scolaires de Prilly.

Enfin, un groupe de réflexion entre spécialistes PPLS et quelques enseignantes de 3 et 4P Harmos a été mis en route. Ce groupe tentera d'apporter des éléments de réflexion sur comment aider les élèves à mieux se concentrer en classe et coopérer entre eux.

Concernant les locaux, les sols de deux bureaux ont pu bénéficier de la pose d'un linoléum à la place de la moquette existante. Ces travaux ont permis, en plus d'améliorer l'hygiène, d'utiliser un de ces deux locaux pour des séances de psychomotricité.

Quant au personnel, il reste inchangé mais chaque année des stagiaires sont engagés pour parfaire leur formation. Actuellement, une stagiaire en psychomotricité et une stagiaire en logopédie renforcent l'effectif.

119500771 Municipalite de Prilly Rapport de gestion 2018 INT.indd 87 04.04.19 15:29